

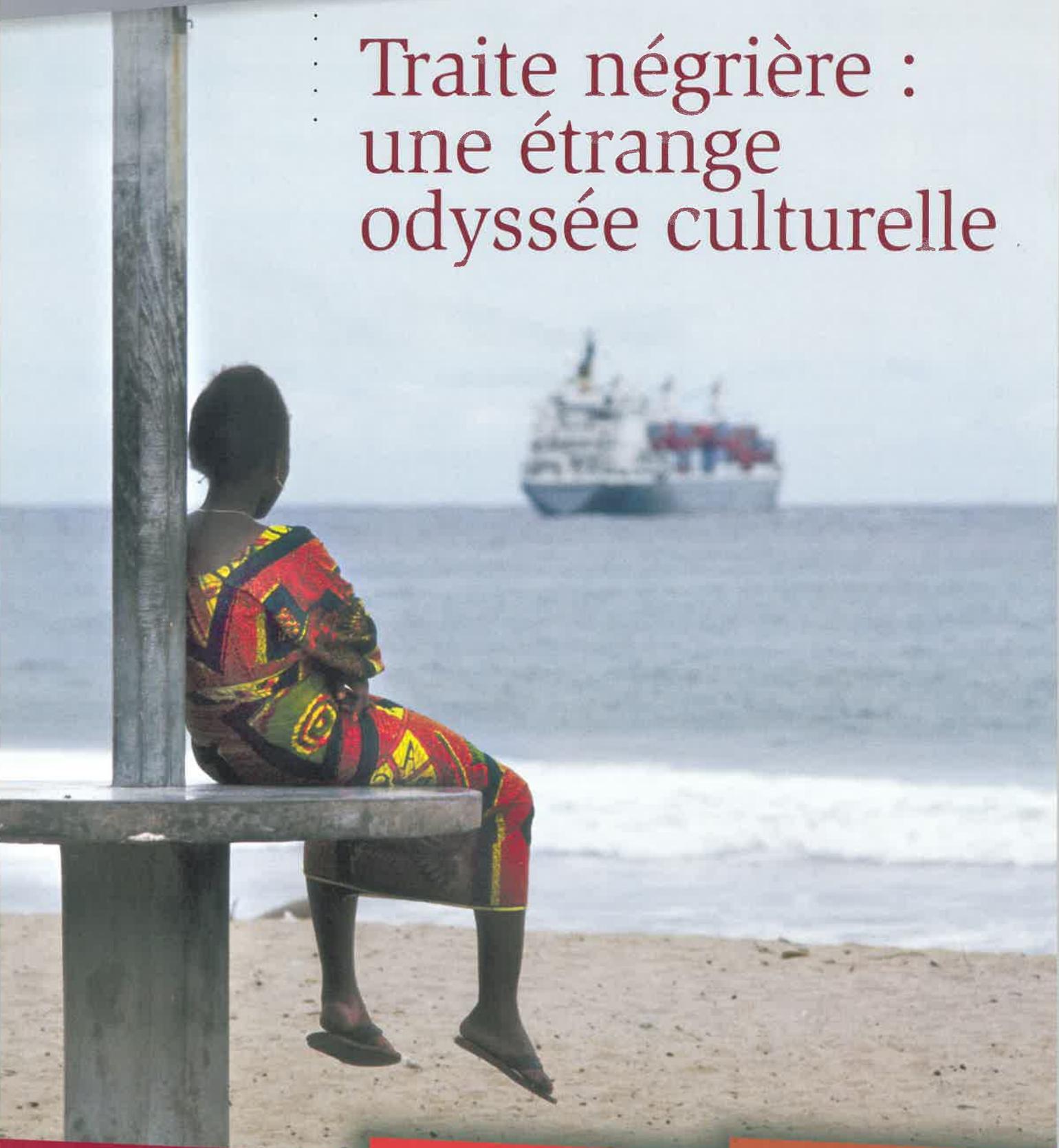


Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

le nouveau
Courrier

Décembre 2004

Traite négrière : une étrange odyssée culturelle



**Entretien
avec Michèle Jean**

**Les océans
touchent le fond**

**De l'espace
pour l'éthique**



Photo de couverture :
© Betty Press/Panos Pictures, Londres



2

Le nouveau Courrier est publié par
l'Organisation des Nations unies pour l'éducation,
la science et la culture.
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France
Tél.: 01.45.68.46.85 / Fax : 01.45.68.56.52
Courrier électronique: unesco.courrier@unesco.org
Internet: <http://www.unesco.org/courrier>

Rédaction en chef : Vincent Defourny, Sue Williams
Secrétaire de rédaction : Agnès Bardon
Rédaction : Roni Amelan, Pierre Gaillard,
Lucía Iglesias Kuntz, Cathy Nolan, Bassam Mansour,
Vladimir Sergueev, Jasmina Sopova
Recherche : José Banaag
Rédactrice photo : Ariane Bailey
Photographes : Niamh Burke, Michel Ravassard
Éditions hors Siège : Michiko Tanaka
Direction artistique : Jean-François Cheriez
Fabrication : Éric Frogé
Mise en page : Gérard Prosper
Photogravure : Annick Coueffé
Diffusion : Pilar Morel Vasquez
Impression : Imprimerie Corlet,
Condé-sur-Noireau, France
Version électronique: Richard Cadiou,
Fiona Ryan-Jacqueron

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduit du *nouveau Courrier* de l'UNESCO », en précisant la date du numéro. Trois justificatifs devront être envoyés à la direction du *nouveau Courrier*.
Les photos non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande. Les manuscrits non sollicités par la rédaction ne seront renvoyés que s'ils sont accompagnés d'un coupon-réponse international.

Le nouveau Courrier de l'UNESCO, destiné à l'information, n'est pas un document officiel de l'organisation. Les articles expriment l'opinion de leurs auteurs et pas nécessairement celle de l'UNESCO. Les frontières sur les cartes n'impliquent pas reconnaissance officielle par l'UNESCO ou les Nations unies, de même que les dénominations de pays ou de territoires mentionnés.

ISSN 0304-3118

Les chiffres du VIH/sida sont accablants, mais les détresses humaines derrière chaque cas le sont davantage. 20 ans après le début de la pandémie, le *nouveau Courrier* fait le point et consacre son dossier « Grand angle » à ce sujet dramatique en donnant quelques éclairages originaux.

La progression de la pandémie est de mieux en mieux connue. Le manque de détermination des décideurs à voir et à affronter le problème se combine avec tous les facteurs de précarité : pauvreté, isolement social, faible niveau d'éducation, difficultés d'accès aux soins, etc. Avec un résultat tragique : la très grande vulnérabilité de nombreuses jeunes filles africaines ou d'autres groupes à haut risque tels que les toxicomanes dans certains pays. Devant ces ravages, aussi meutriers que les pires des guerres, la communauté internationale, sous la bannière de l'ONUSIDA dont l'UNESCO est un des co-sponsors, s'est progressivement organisée pour se battre sur tous les fronts et ça et là des lueurs d'espoir apparaissent.

L'amélioration des traitements médicaux est essentielle pour limiter les dégâts, mais les clés principales pour freiner la propagation restent l'action préventive et l'éducation, relayées par une mobilisation tous azimuts. Les chiffres et les histoires rapportées de Thaïlande, du Brésil, d'Afrique du Sud ou d'Ouganda sont éloquentes. Les résultats – de petites ou de grandes victoires – dépendent largement de la force conjuguée des partenaires. Ainsi, les autorités brésiliennes ont-elles réussi à mettre ensemble les capacités des ONG à rejoindre des populations marginalisées, à prendre appui sur les compétences du bureau de l'UNESCO à Brasilia et à impliquer les médias, y compris les réalisateurs et producteurs des très populaires séries télévisées.

La trentaine d'articles que rapporte ce numéro du *nouveau Courrier* témoigne, chacun sous un angle particulier, de l'UNESCO en action et de ses nombreux liens avec des organisations de tout type et avec des entreprises ou des personnalités qui veulent agir avec elle. Nous irons au Kazakhstan où il s'agit d'imaginer des solutions novatrices d'enseignement à distance pour pallier les effets indirects des essais nucléaires. Puis à Barcelone où le premier Forum universel des cultures a brassé pendant quatre mois de multiples formes d'expression culturelle. Ensuite vers les trente quatre nouveaux sites qui viennent d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Nous nous retrouverons avec Navarre Scott Momaday, Manu Dibango ou Miyako Yoshida qui ont été récemment nommés « Artistes pour la paix ». Partout l'UNESCO poursuit ses idéaux et cherche, pas à pas, à élever des défenses de la paix dans l'esprit des hommes.

Vincent Defourny

Corrigendum :

Suite à une erreur, l'éditorial du numéro précédent a été reproduit dans ce numéro. Veuillez trouver ci-joint le texte du bon éditorial.

Avec les excuses de la rédaction.

Tout

le monde était debout et les corps se balançaient au rythme des percussions, heureux de vivre un moment d'exception. Pour clôturer l'Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition, le ministre-musicien Gilberto Gil avait accepté de partager son talent à l'UNESCO. « La contribution fantastique que la diaspora noire a donnée au monde c'est le métissage, le métissage racial, le métissage culturel, le métissage spirituel », a commenté Gilberto Gil entre une balade évocatrice de l'île de Gorée, un chant de révolte et d'espoir de Bob Marley et Imagine de John Lennon.

La salle était bondée et cette soirée du 3 décembre, tout comme l'année 2004, nous a permis de nous souvenir des abominations de l'esclavage, de fêter et de nous réjouir encore des abolitions, de poursuivre la lutte contre toutes les formes d'esclavage et en même temps de prendre conscience des apports multiples provoqués par ces échanges forcés.

Si cette soirée s'est terminée en rythmes et chansons, les heures précédentes avaient été elles aussi riches en émotion. En effet le grand poète Aimé Césaire est apparu sur l'écran, en direct de Fort de France en Martinique. En recevant le Prix Toussaint Louverture, nouvellement créé par l'UNESCO, le chantre de la Négritude a rappelé avec finesse et précision la dimension universelle de tous les combats contre les injustices et pour la dignité de l'homme. Lisant quelques extraits de l'ouvrage qu'il a consacré à l'esclave affranchi qui a pris la tête de Haïti, il a souligné comment Toussaint Louverture avait pris à la lettre la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Quelques instants avant lui, Abdias do Nascimento, fondateur du Théâtre Expérimental du Noir, première association à introduire, dès les années 1940, la réhabilitation du patrimoine afro-brésilien dans la lutte contre la discrimination, recevait le même prix en reconnaissance de son engagement en faveur de la lutte contre la domination, le racisme et l'intolérance. Dans son discours, il a appelé à la vigilance et a lancé un vibrant plaidoyer en faveur de Haïti et de l'Afrique, dénonçant tout ce qui aujourd'hui y maintient l'injustice et l'oppression.

Ce même jour, dans la Salle des pas perdus, au siège de l'UNESCO, était également inaugurée l'exposition itinérante Devoir de mémoire : le triomphe sur l'esclavage, conçue par le Schomburg Center de New York en collaboration avec le projet de la Route de l'esclave de l'UNESCO. Les faits, les chiffres, les moyens mis en œuvre et la logique terrible de la traite négrière évoqués dans cette exposition nous ont mis face aux souffrances concrètes des victimes de l'esclavage.

Le dossier central de ce numéro du Nouveau Courrier de l'UNESCO fait écho aux métissages provoqués par ce terrible commerce humain. Il nous invite à une étrange odyssée culturelle, il nous conduit à contempler ces boutures qui ont germé entre les pages d'une des plus horribles histoires de l'humanité.

Vincent Defourny



Entretien 4
MICHÈLE JEAN

La dignité humaine, valeur clé de la bioéthique

L'UNESCO en action



Science 7
LES OCÉANS TOUCHENT LE FOND

Déjà victimes du réchauffement de la planète, les écosystèmes marins sont menacés par une augmentation du niveau d'acidité.

Communication 13

VALISE RADIO CONTRE NUAGES DE CRIQUETS AU MALI

La communication au service des communautés à Tombouctou.



Sciences sociales 16

DE L'ESPACE POUR L'ÉTHIQUE

Quand le droit et l'éthique doivent s'adapter aux avancées de l'exploration spatiale.

Culture 15

RDC : ESPÈCES DANS L'IMPASSE

Menaces sur le bonobo ou le rhinocéros blanc du nord.



Éducation 18

QUALITÉ DE L'ÉDUCATION : PEUT MIEUX FAIRE

Conclusions du Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous

L'UNESCO en bref 21

L'actualité de l'organisation.

Grand-angle 24

TRAITE NÉGRIFIÈRE : UNE ÉTRANGE ODYSÉE CULTURELLE

Au-delà des horreurs qui ont accompagné le trafic d'êtres humains, la traite a aussi été l'occasion d'échanges culturels sans précédent.



Partenaires 50

Les projets que l'UNESCO mène, soutient ou parraine avec des acteurs de la société civile : personnalités, universités, ONG, entreprises...

Zoom 52

L'AFRIQUE À L'HEURE DES TIC

Gros plan sur les centres sociaux multimédias au Mozambique.



Livres 56

Bloc-notes 58



MICHÈLE JEAN

LA DIGNITÉ HUMAINE, VALEUR CLÉ DE LA BIOÉTHIQUE



4

La science est de plus en plus universelle. Pour répondre aux questions qu'elle soulève, il faut donc mondialiser l'éthique, essayer de fixer des points de repère communs. Le Comité international de bioéthique (CIB) s'est attelé à cette tâche depuis plusieurs mois, en jetant les bases d'une déclaration sur des normes universelles en bioéthique. Le CIB passera bientôt le relais à des réunions d'experts gouvernementaux d'où devraient sortir le document qui sera soumis en 2005 à la Conférence générale. La présidente du CIB, la Canadienne Michèle Jean, répond à nos questions.



© UNESCO/Michèle Ravassard

Le Nouveau Courrier :

Quelle devrait être la portée de cette future Déclaration?

Michèle Jean : Compte tenu des consultations avec les Etats membres de l'UNESCO, nous avons choisi de faire porter la Déclaration sur l'humain comme sujet moral ayant des responsabilités vis-à-vis des animaux, de l'environnement et de la biosphère. Ces domaines pourraient faire l'objet d'autres travaux réalisés, soit par la *Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies* (COMEST), soit par le CIB ou par d'autres organismes.

A qui s'adressera la Déclaration ?

La déclaration veut fournir un cadre de travail qui pourra inspirer les États lors de la mise en place de leurs politiques, législations, lignes de bonne conduite et codes d'éthique. C'est un instrument qui doit aider les pays à élaborer leurs propres politiques et leurs propres lignes directrices en tenant compte de leurs cultures et de leurs traditions. Un des défis est de ne pas tomber dans le relativisme culturel.

Le texte du CIB s'articule autour d'une série de principes fondamentaux, au premier rang desquels figure le principe de la dignité humaine. Peut-on vraiment définir ce principe ?

Cette notion est très complexe et je ne crois pas que nous arriverons à en donner une définition précise. La dignité humaine peut prendre des formes diverses dans différentes cultures. D'autres avant nous ont tenté de le faire et les solutions auxquelles ils sont parvenus ne permettent pas de conserver son universalité à ce principe.

Alors, quel est son intérêt?

La dignité humaine est une notion que l'on retrouve dans plusieurs textes internationaux, notamment dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, et chez certains philosophes comme Kant. Ce principe a pour avantage de mettre en avant une *vision* de l'humain. Si on ne prend pas en considération la dignité humaine, à quoi bon parler de principes comme l'autonomie ou le consentement informé ? Je pense que cette notion constitue une vision ou un objectif vers lequel on doit tendre, qui permet d'établir un certain nombre d'autres principes que l'on peut par contre définir plus clairement.

Cette approche pluraliste ne risque-t-elle pas d'affaiblir l'instrument ?

De fait, il ne faut pas tomber dans un relativisme culturel, où tout est dans tout et où on peut faire n'importe quoi au nom de la diversité culturelle. C'est pourquoi nous précisons dans la Déclaration que l'on ne doit pas porter atteinte aux valeurs de justice, de dignité humaine et des droits de l'homme au nom de la diversité culturelle. Rien de ce qui est mis en œuvre ne doit aller contre les principes généraux et fondamentaux que nous définissons. Mais on peut - dans la façon de fonctionner, dans les relations avec la spiritualité et la religion - procéder de différentes manières pour mettre en œuvre ces mêmes principes.

Un des objectifs de la future Déclaration est d'empêcher la stigmatisation et la discrimination de la personne ou d'un groupe de personnes. Pouvez-vous donner des exemples récents de cas où les progrès accomplis par les sciences ont débouché sur un tel risque ?

De nouveaux risques sont apparus notamment avec le développement de la génétique. Par exemple, si vous étudiez la « susceptibilité » à certaines maladies dans une population donnée, il y a un risque de stigmatisation de cette population. Les personnes qui sont plus susceptibles que les autres de développer une maladie en raison de leurs caractéristiques génétiques vont peut-être se voir refuser un emploi ou ne pourront pas souscrire à une assurance. Comment faire en sorte que, d'une part, la recherche épidémiologique - qui peut bénéficier de l'étude des données génétiques des populations - puisse avancer, et, d'autre part, s'assurer que ceci ne mène pas à la stigmatisation des individus ?

Il y a aussi la question des dimensions collectives du consentement. Si vous décidez de faire un test d'ADN, il va peut-être révéler certaines susceptibilités dans votre famille et avoir des retombées sur celle-ci. D'un autre côté, il ne faut pas tout « génétiser » parce que l'individu est fait de génétique, mais aussi de phénotypes, de l'éducation qu'il reçoit et de son environnement.

Le projet souligne que les progrès de la science devraient toujours tendre à promouvoir le bien-être des individus et de l'espèce humaine. Ne peut-on pas imaginer des situations où les intérêts de l'individu et ceux de la communauté entrent en conflit?

Le grand défi de la bioéthique consiste justement à essayer de parvenir à un équilibre entre ces intérêts. Un exemple : si vous avez un médicament qui coûte 20 000 dollars par an et par personne dans un système de santé publique financé par l'Etat, vous allez peut-être être contraint de décider de ne pas subventionner ce médicament parce qu'il est trop coûteux et que cela va nuire à l'ensemble du système. Certains intérêts de la collectivité doivent être mis en balance avec les intérêts d'un individu. La bioéthique permet de guider ce genre de choix.



5

Le Comité international de bioéthique

L'UNESCO a créé le Comité international de bioéthique (CIB) en 1993, au moment où génomique et génétique commençaient à se développer. Ayant comme mandat la culture, l'éducation et les sciences, l'UNESCO a voulu mettre à contribution ce nouveau Comité, qui n'avait pas encore de structure formelle, pour faire une Déclaration sur le génome humain et les droits de l'homme. La Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme a été produite par le CIB et adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 1997, puis approuvée par les Nations Unies en 1998.

En 1998, le CIB a reçu une structure formelle avec des statuts, des règlements et des processus formels de travail. Il a rapidement reçu pour mandat de préparer une autre déclaration, consacrée cette fois-ci aux données génétique humaines. Cette Déclaration a été adoptée en 2003 et, en même temps, le Comité a reçu le mandat de travailler à un projet de Déclaration sur des normes universelles en bioéthique. Son texte sera bientôt examiné par le Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) et par des experts gouvernementaux.

© Saeed Khan/AFP, Paris



Les intérêts de la collectivité peuvent parfois entrer en conflit avec ceux de l'individu.

Sur une question comme celle que vous venez d'évoquer, comment la Déclaration aurait-elle pu aider à trancher?

Lorsqu'on parle d'agir pour le bien de la personne ou des personnes, la Déclaration ne va pas nécessairement trancher parce que le niveau d'acceptabilité sociale n'est pas le même partout. Mais nous espérons fournir un cadre qui permettra de prendre les décisions qui sont les meilleures possibles dans les circonstances données en s'appuyant sur les principes fondamentaux dérivés de la Déclaration.

Le texte introduit certains principes nouveaux ou émergents comme le principe de responsabilité. Quel est l'intérêt de ce principe ?

Ce principe est particulièrement important dans le contexte actuel. Il touche à toute la question de l'intégrité des scientifiques et de leur responsabilité, mais aussi à la

responsabilité des individus. On n'en parle pas souvent, mais comme individus dans la société, nous avons aussi une certaine responsabilité en ce qui concerne notre santé, la manière de nous comporter, de nous alimenter et de vivre, pour ne pas par nuire au système de santé et à nos concitoyens. On dit souvent « ma liberté s'arrête où commence la vôtre », c'est là une question d'équilibre.

Tous ces principes restent d'ordre très général. Ne craignez-vous pas que la Déclaration devienne une simple énonciation de bonnes intentions? Quelle est sa réelle utilité?

La Déclaration recommande aussi des mesures assez concrètes, comme l'établissement de comités d'éthiques, d'un débat public etc. Sur toutes ces questions, il faut qu'on engage des débats publics et qu'on établisse un dialogue avec les scientifiques et la société civile, pour voir jusqu'où on veut aller et comment on peut fonctionner. Tout ceci est très concret - il faut avoir des comités d'éthique, il faut avoir des programmes d'éducation en éthique pour les scientifiques et les professionnels de la santé, il faut développer de programmes de conseil génétique... Quant à l'UNESCO, elle va développer des procédures de mise en œuvre de la Déclaration, des processus d'évaluation et de suivi. Tout cela donnera vie à ce texte.

Cette Déclaration a pour vocation d'établir des principes éthiques qui permettent d'encadrer les progrès scientifiques récents. Est-il est vraiment possible de créer des normes qui suivent la rapidité de l'évolution scientifique ?

Certes, la science se développe à très grande vitesse, mais c'est justement pour cette raison qu'il faut élaborer cette déclaration. En outre, il est prévu que la Déclaration soit revue ultérieurement à la lumière des progrès de la science et que certaines dimensions, qui ne sont peut-être pas couvertes, fassent l'objet d'autres travaux. Je ne crois pas qu'il faille renoncer à avancer juste parce que la science va trop vite. Au contraire, il faut continuer à développer des cadres qui puissent être utiles. Lorsqu'on a un bon cadre, on peut au fur et à mesure - notamment à travers des rapports et des avis - suivre l'évolution et faire les ajustements nécessaires. Il ne faut pas non plus oublier que la bioéthique doit s'appuyer sur un cadre scientifique adéquat et ne pas se prononcer sur des perceptions non fondées.

Michèle Jean en bref

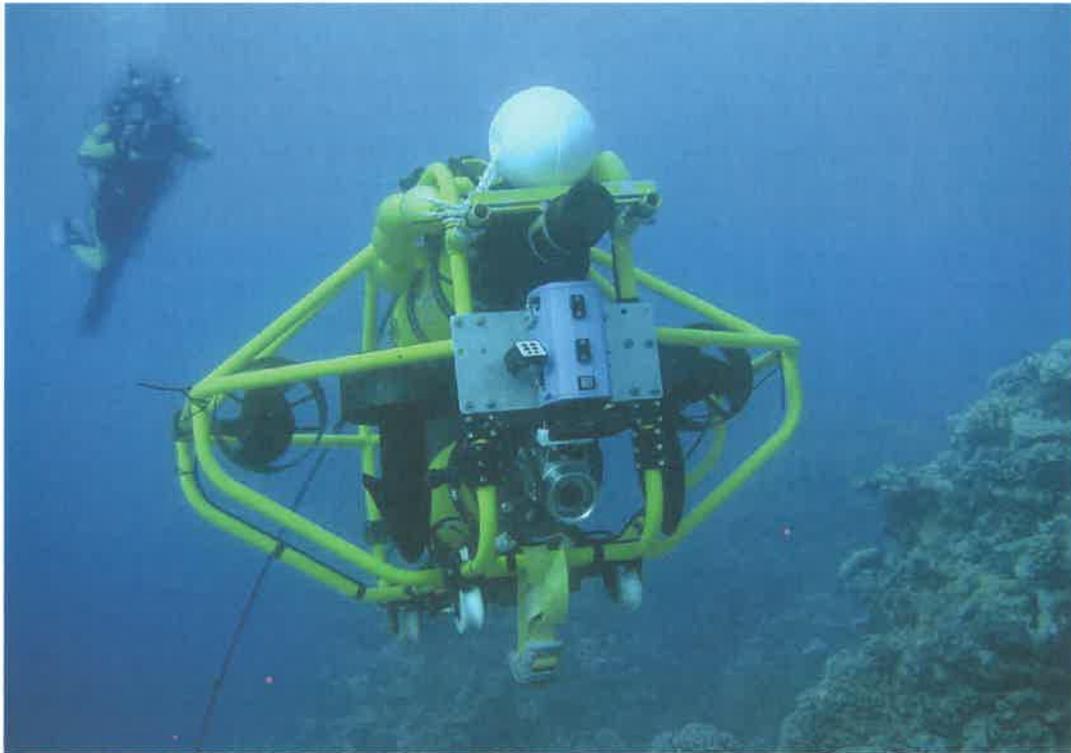
Repères

- 2004 - Reconduction à la Présidence du CIB
- 2002 - Election à la Présidence du CIB
- 2002 - Vice-présidence du Conseil d'administration du Fonds de la recherche en santé du Québec
- 2001 - Nomination à la Commission québécoise de l'éthique de la science et de la technologie
- 1998 - Nomination au Comité international de bioéthique (CIB)
- 1995 - Doctorat honorifique en droit de l'Université Concordia, Montréal
- 1993-1998 - Sous-ministre de la Santé du Canada
- 1982 - Publication de « L'histoire des femmes au Québec, de la Nouvelle-France à nos jours » (réédité en 1992)
- 1975 - Maîtrise en histoire à l'Université de Montréal
- 1974 - Maîtrise en éducation à l'Université de Montréal

Propos recueillis par Jeanette Blom

LES OCÉANS TOUCHENT LE FOND

Une bonne partie du gaz carbonique émis par l'homme est absorbé par les océans. C'est une aubaine pour l'atmosphère, déjà saturée en gaz à effet de serre. Mais les écosystèmes marins, qui ont vu leur acidité augmenter sensiblement, font les frais de ce phénomène. Une situation qui inquiète l'UNESCO et la communauté scientifique.



© Australian Research Council/HO/AFP, Paris

Australie. Robot sous-marin à proximité de la grande barrière de corail.

On pensait jusqu'ici que c'était une bénédiction pour l'environnement. Les océans, qui couvrent les deux tiers de la surface de la Terre, absorbent une bonne partie de nos émissions de gaz carbonique : c'est autant de CO₂ qui ne vient pas renforcer la teneur de l'atmosphère en gaz à effet de serre. Le problème, c'est que les océans ne sortent pas indemnes de l'opération. Le milieu océanique a en effet vu son acidité augmenter de manière significative depuis le début de l'ère industrielle. En mai 2004, l'UNESCO et la communauté scientifique ont attiré l'attention sur cette nouvelle menace, à l'occasion du colloque organisé par la Commission océanographique intergouvernementale (COI-UNESCO) et le Comité de la recherche océanique du Conseil international pour la science (SCOR).

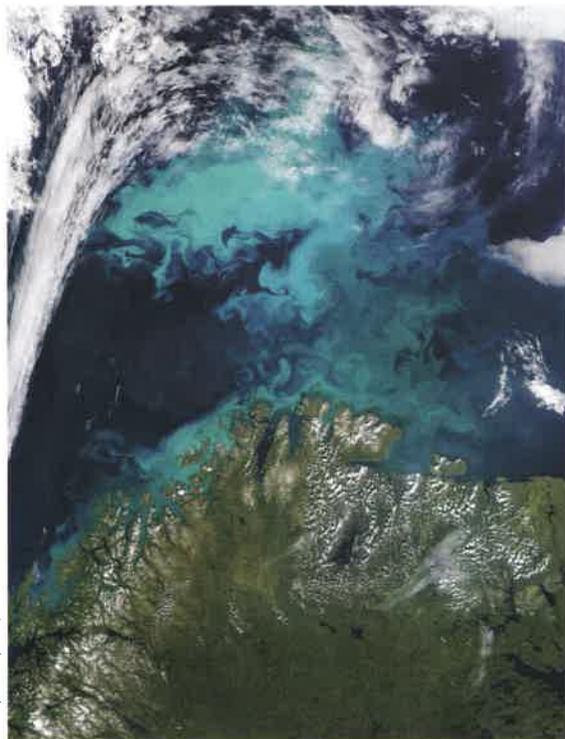
Mais les canicules, les sécheresses exceptionnelles, les cyclones à répétition et les tempêtes survenues ces dernières années ont eu tendance à focaliser l'attention sur le climat et les effets supposés du réchauffement de la planète. De fait, l'intérêt porté aux océans s'est bien souvent limité à leur contribution aux modèles climatiques et leur réponse au réchauffement global (augmentation du niveau et de la température des mers). Or, en près de deux siècles, les océans ont absorbé environ un tiers du gaz carbonique produit par les activités humaines (soit quelque 118 milliards de tonnes entre 1800 et 1994). Résultat : la couche océanique superficielle voit son équilibre chimique menacé. La question du réchauffement climatique se double donc désormais d'une dégradation potentiellement dramatique des écosystèmes marins.



► En solution, le gaz carbonique est un élément acide. L'augmentation de l'acidité de l'eau de mer, c'est-à-dire sa diminution de pH*, se traduit par un appauvrissement de sa teneur en carbonates. Or, ces carbonates sont exploités par les coraux et certaines espèces de planctons pour former leur exosquelette en carbonate de calcium. « Une moindre disponibilité en carbonates entraîne une baisse du taux de calcification (de 10 à 40 %) de l'exosquelette de ces espèces », indique James Orr, bio-géochimiste au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE, France) et membre du Comité de programme du colloque SCOR-COI. A partir de mesures effectuées en près de 10 000 stations entre 1990 et 1998, Richard A. Feely, Christopher L. Sabine et leurs collaborateurs ont en effet mis en lumière l'importance du taux de sursaturation de l'eau de mer en carbonates. Leurs études montrent qu'au rythme actuel des émissions de gaz carbonique, la baisse de ce taux va s'accroître.

Premières victimes : les récifs coralliens, qui ne sont plus seulement menacés par l'augmentation de la température de l'eau mais aussi par

Prolifération de phytoplancton au large des côtes norvégiennes.



© HO/NASA/AFP, Paris

son changement d'équilibre chimique. Mais d'autres réactions en chaîne sont à redouter. Ainsi, la réduction de la production d'espèces planctoniques, nourriture de base de certains poissons ou d'autres organismes marins, risque de perturber toute la chaîne alimentaire de manière imprévisible, et de menacer la biodiversité de l'océan.

UN PHÉNOMÈNE IMPRÉVU

La théorie de l'océan comme « puits » de CO₂ a donc fait long feu. La désillusion est d'autant plus grande que le phénomène n'avait guère été anticipé. L'océan étant un immense réservoir de carbone (de l'ordre de 37 000 giga tonnes, soit 37 000 milliards de tonnes), bien plus vaste que l'atmosphère (aux alentours de 800 giga tonnes), on avait pu penser que l'apport du carbone d'origine humaine (près de 2 giga tonnes par an sur les 6 émises par les activités industrielles) serait inoffensif. A tel point que certains ont même envisagé, et envisagent encore, de capturer le gaz carbonique à la source, de le compresser jusqu'à l'état liquide et de l'injecter dans les profondeurs océaniques. Compte tenu des modèles de circulation océanique, le gaz carbonique ainsi stocké ne remonterait en surface puis vers l'atmosphère qu'après plusieurs centaines d'années.

C'est à Cesare Marchetti que l'on doit d'avoir le premier suggéré cette solution, en 1977, alors qu'il travaillait à l'*International Insitut for Applied Systems Analysis (IASA)*, en Autriche. Pour éliminer le CO₂ produit en Europe, il proposait de le stocker au fond de l'océan Atlantique, au large du détroit de Gibraltar. Deux ans plus tard, des chercheurs américains reprirent cette idée et le Département de l'énergie américain lançait des recherches au début des années 1980. Le raisonnement est le suivant : puisque le gaz carbonique dissout en surface met beaucoup de temps à circuler jusqu'aux eaux profondes, pourquoi ne pas tenter d'accélérer le processus ? D'autant que la capacité d'absorption du gaz carbonique des eaux profondes, plus froides, est bien supérieure à celle des eaux de surface.

STOCKAGE GÉOLOGIQUE

A ce jour, la Commission européenne privilégie le stockage géologique ou en aquifères salins et soutient peu de projets de recherche sur le stockage océanique. Cette voie est surtout explorée par la Norvège, le Japon et les Etats-

* Le pH d'un liquide ou d'une solution mesure son état acido-basique. Le pH d'une solution basique est supérieur à 7, celui d'une solution acide inférieur à 7. Le pH de l'eau de mer est en moyenne compris entre 8 et 8,3. La diminution de ce pH depuis le début de l'ère industrielle est de l'ordre de 0,1.

© Luke Smith/AIMS/AFP, Paris





Les récifs coralliens sont les premières victimes de l'augmentation de l'acidité des eaux. (Australie).

Unis même si, pour l'heure, les pouvoirs publics semblent plutôt réservés sur cette technique. Des scientifiques des trois pays sont ainsi associés dans l'*Ocean Abyssal Carbon Experiment (OACE) project* (2002-2005), dont certains résultats ont été présentés lors de la septième Conférence internationale sur les technologies de contrôle de gaz à effet de serre (Vancouver, septembre 2004). Les industriels, eux, se montrent prudents, comme en témoigne le rapport préparé par des scientifiques de la firme pétrolière Total-Elf-Fina et de l'Institut français du pétrole (IFP) pour le 19^e Congrès mondial de l'énergie (Sydney, septembre 2004) : « *Même avec une garantie scientifique concernant la préservation de l'équilibre du système, l'idée d'utiliser nos océans, patrimoine universel et source de vie, comme lieu de stockage aura du mal à passer auprès du public. Les océans ont trop longtemps été considérés à mauvais escient comme des poubelles infinies [...]* ».

SOLUTIONS ALTERNATIVES

De plus, ce type de stockage doit être évalué au regard des dispositions internationales protégeant le milieu océanique, comme la Convention de Londres sur le déversement de polluants, même si le CO₂ n'est pas reconnu comme polluant. Or, une partie du gaz carbonique résultant des activités humaines pénètre d'ores et déjà dans l'océan. « *La question est donc de savoir si en court-circuitant son trajet actuel (via l'interface océan-atmosphère), et en le plaçant directement au fond de l'océan, cela induit un risque additionnel dans l'océan profond* », écrivait en 2002 Takashi

Oshumi, chercheur japonais, membre du comité de programme du colloque SCOR/COI. « Cette rencontre a en tout cas permis de confronter les points de vue et les savoirs de scientifiques issus d'univers différents (chimie, physique, biologie, écologie, paléo-océanographie, ...) », commente pour sa part la bio-géochimiste française Liliane Merlivat, elle aussi membre du Comité de programme.

Une confrontation pluridisciplinaire apparaît indispensable pour évaluer chaque solution alternative, tant au plan scientifique qu'environnemental et économique, comme le recommande d'ailleurs le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Cela vaut également pour les propositions de fertilisation du milieu océanique par l'injection de fer, l'un des éléments indispensables pour l'activation de la photosynthèse. Il s'agit de favoriser la production d'espèces végétales dans l'océan de manière, là encore, à séquestrer une partie du dioxyde de carbone d'origine humaine. « Des entreprises commerciales ont même commencé à développer des techniques de mise en œuvre de ce processus », note Patricio Bernal, secrétaire exécutif de la COI, en dépit de bilans actuels peu concluants. Pour les participants au colloque, l'évaluation scientifique doit se poursuivre avant que son éventuelle application à grande échelle ne soit décidée.

Compte tenu du volume d'émissions prévues dans les années à venir, rien ne doit être laissé au hasard. Les scientifiques prévoient qu'à l'horizon 2100, la diminution du pH de l'eau de surface va encore s'accroître et pourrait se voir multipliée par un facteur 3 par rapport à celle enregistrée depuis le début de l'ère industrielle. « Du jamais vu depuis 20 millions d'années », indique Maria Hood, scientifique spécialiste au sein de la COI. L'initiative de l'UNESCO s'inscrit dans ce contexte. « Notre message principal, insiste Patricio Bernal, est de ne négliger aucune piste, mais de les évaluer dans le respect absolu des règles de la rigueur scientifique. C'est à ce seul prix que les décisions politiques pourront être prises en connaissance de cause, sur un problème qui dépasse largement les seuls intérêts nationaux ».

Dominique Chouhan



5

DE L'ESPACE POUR L'ÉTHIQUE



© Mikhail Grachyev/Gamma, Paris



10

S'appuyant sur les travaux de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST), une conférence consacrée au « cadre éthique et légal pour les astronautes » a réuni scientifiques, juristes et dirigeants de programmes spatiaux le 29 octobre au siège de l'UNESCO.

« Auprès de qui vais-je me plaindre si le ciel me tombe sur la tête ? Quelle est la loi applicable, le tribunal compétent ? ».

Telle est la question, pleine d'humour, que posait dès 1997 Gabriel Lafferrandier, aujourd'hui président du Centre Européen du Droit de l'Espace (ECSL), à propos des débris spatiaux. Depuis, la situation ne s'est pas améliorée, avec la création de la Station spatiale internationale (ISS) regroupant 16 pays. Si débris il y a, de nouvelles questions vont se poser : de quelle partie de la station provient-il ? Lequel des 16 pays a construit cet élément du « Meccano » spatial ?

Comme l'espace lui-même, le droit de l'espace peut sembler bien mystérieux aux simples terriens que nous sommes. Des textes existent pourtant, comme le Traité de l'espace de 1967 ou l'Accord sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique, etc. L'Accord de 1998 sur la Station spatiale internationale essaie

même de démêler par avance l'imbroglio juridique que représenterait un crime commis à bord de l'ISS. Tous ces textes peuvent nous sembler largement suffisants puisqu'ils réglementent des situations qui, pour la plupart, n'ont pas encore eu l'occasion de se produire. De plus, tout cela ne concerne aujourd'hui qu'un tout petit groupe d'individus vivant et travaillant à proximité étroite les uns des autres et tout problème ferait sans doute davantage appel à leur jugement éthique qu'à un jugement de type juridique.

INTÉRÊTS COMMERCIAUX

Pourtant, ces textes et la réflexion éthique qui les accompagne risquent fort de ne plus être à la hauteur dans un avenir proche. Les nouvelles orientations de l'exploration spatiale ouvrent des horizons très différents de ceux qui prévalaient à l'époque de la conquête de la Lune et dans le contexte de la Guerre froide. Derrière les astronautes, qualifiés d'« envoyés de l'Humanité » par le Traité sur l'espace extra-atmosphérique, se profilent de plus en plus des intérêts commerciaux et nationaux. Ainsi, l'ère du tourisme spatial, amorcée avec le voyage du milliardaire Dennis Tito en mai 2001, vient de s'ouvrir pour de bon avec les deux vols réalisés par l'avion fusée privé SpaceShipOne, en septembre et octobre de cette année. Le billet reste plutôt cher - 160 000 euros - mais *Virgin Galactic* dit avoir déjà plus de 7000 clients pour ses vols qui devraient démarrer en 2007 ou 2008, et d'autres « transporteurs » vont sans doute se mettre sur les rangs. Ce qui signifiera beaucoup plus d'astronautes en quelques années que durant le premier demi-siècle d'exploration spatiale.

Ce qui se traduira aussi par de nouveaux problèmes à envisager : de l'anodine perte de bagages à celui du risque acceptable pour ces premiers touristes (d'après l'astronaute Jean-Pierre Haigneré, en 1969, Armstrong et Aldrin n'avaient qu'une chance sur deux de revenir sains et saufs de la Lune et le risque grave s'élève aujourd'hui à 3% pour ceux qui partent dans l'espace. Un taux qui reste très élevé pour de simples touristes !). Ce développement du tourisme spatial multipliera également les risques de voir des délits et des crimes commis dans l'espace alors que le texte existant ne s'applique qu'à l'ISS. Comme l'a souligné l'anthropologue Peter Redfield, de l'Université de Caroline du Nord, lors de la réunion d'octobre : « Le premier

crime de l'espace reconnu pourrait être le fait d'une entreprise sans scrupule qui violerait le droit commercial pour faire davantage de profit, ou d'un touriste particulièrement grossier et agressif qui irait trop loin ».

Face à cette nouvelle situation, un seul exemple suffit à montrer les limites du droit actuel. Dennis Tito et les autres touristes précurseurs étaient encore des « envoyés de l'Humanité » et ils engageaient la responsabilité morale et financière de l'Etat responsable du lancement du vaisseau qu'ils empruntaient. Imaginez qu'un des clients de *Virgin Galactic* ou d'un autre futur transporteur déclenche une catastrophe lors de sa promenade spatiale, ni le fautif ni son « metteur en orbite » n'auraient les moyens financiers de faire face à une telle éventualité.

À ces touristes de l'espace, il faut encore ajouter les futurs astronautes-colons. Lors de la réunion du 29 octobre, Jacques Arnould, du CNES, a rappelé que les astronautes sont encore de simples campeurs de l'espace mais que le

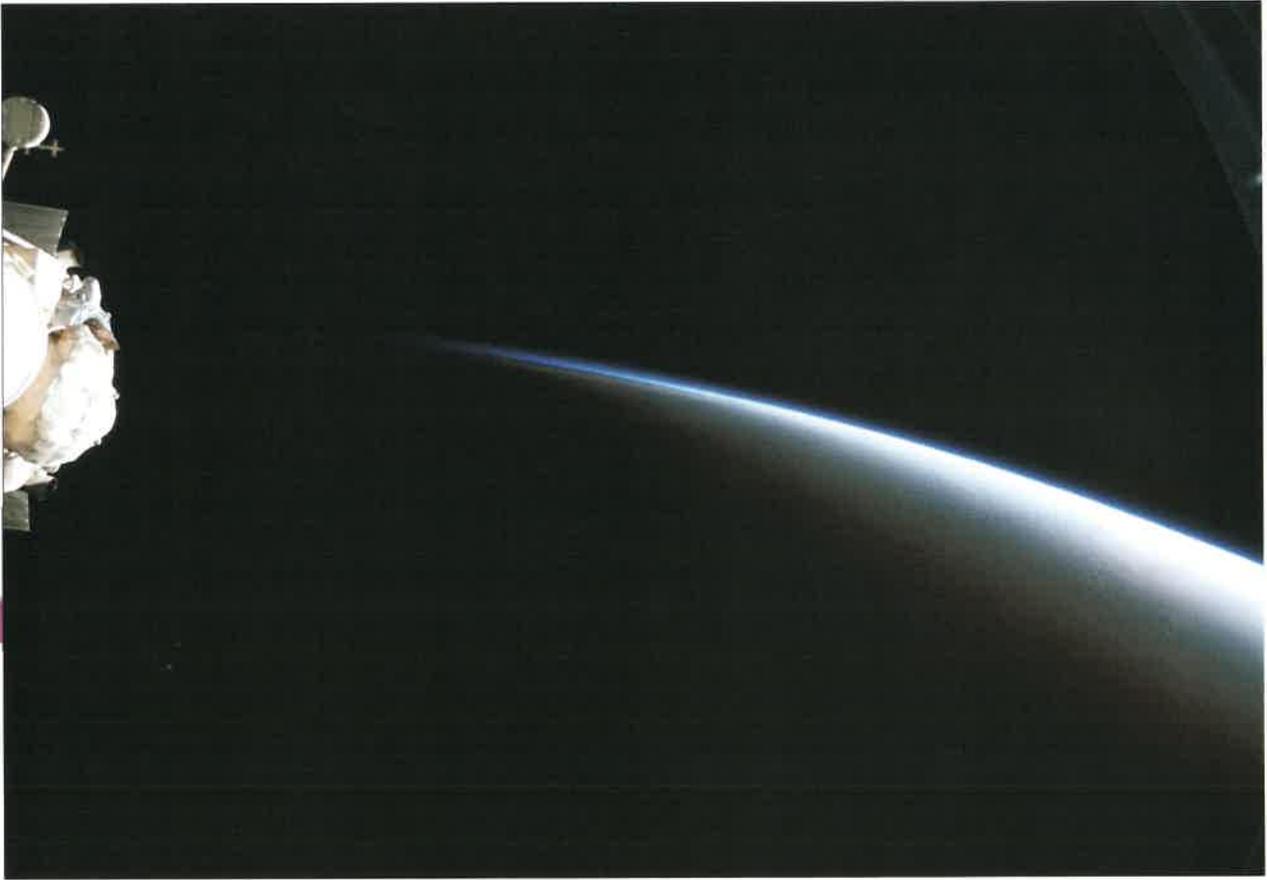


Le milliardaire Dennis Tito a inauguré l'ère du tourisme spatial (page de gauche). *Virgin Galactic* espère développer des vols spatiaux d'ici 2007.



© Virgin Galactic via Getty/AFP, Paris





© Mikhaïl Graychev/Gamma, Paris



► moment viendra où ils passeront d'un « vivre et travailler » à un « habiter dans l'espace ». Des séjours de plus en plus longs et passés de plus en plus loin de la Terre vont poser de nouveaux problèmes techniques mais aussi soulever d'autres questions éthiques et juridiques. Comment les principes existant s'appliqueront-ils à cette situation ? Faut-il prévoir des réglementations ou des considérations éthiques nouvelles quant aux activités des astronautes ? À très long terme, on peut même se demander s'il ne faudra pas un jour inventer un statut pour des descendants d'astronautes-colons, détachés depuis assez longtemps de la Terre et des humains pour former ce qu'il faudra bien appeler une autre espèce.

UN STATUT DE L'ASTRONAUTE

Quant au fondement même du statut de l'astronaute, sans doute faudra-t-il un jour également le réviser. Jusqu'ici, il était lié au statut de la conquête spatiale, orientée en grande partie vers la recherche scientifique et la compétition géostratégique. Mais le moteur de cette conquête spatiale n'est-il pas en train de changer, les motivations économiques prenant le pas sur la recherche ? On peut aussi poser la question de savoir si l'éthique trouve son compte dans cette conquête spatiale : les ressources englouties par

la conquête de Mars ne pourraient-elles pas être mieux employées sur Terre, pour lutter contre l'analphabétisme par exemple ?

Ce sont ces territoires inconnus que la réunion du 29 octobre 2004, organisée par l'UNESCO, le Centre Européen du Droit de l'Espace (ECSL) de l'Agence spatiale européenne et l'Institut du droit de l'espace et des télécommunications de l'Université Paris XI-Sceaux, a essayé de défricher. « Nous sommes là pour faire avancer le débat, ou plutôt pour l'amorcer », a expliqué Julien Tort, de la Section Ethique des sciences et des technologies à l'UNESCO, ajoutant qu'à sa connaissance, l'UNESCO était la seule organisation internationale à « fournir un cadre de réflexion pour les questions de l'éthique de l'espace ». Pour sa part, Adigun Ade Abiodun, Président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS) et rapporteur de la réunion, a conclu en appelant les États à développer des politiques et des législations spatiales.

Pierre Gaillard

La Terre vue d'une station spatiale.

VALISE RADIO CONTRE NUAGES DE CRIQUETS AU MALI

Les habitants de Tombouctou, au Mali, ont combattu les nuages de criquets qui ont détruit une partie des récoltes du pays en 2004 grâce à une valise radio donnée par l'UNESCO. Ce matériel a permis aux Centres communautaires multimédias (CCM) d'impliquer les communautés locales dans la lutte contre le fléau.



© FAO/APP, Paris



13

Après le passage des criquets, les récoltes sont dévastées.



La valise radio nous a permis de sauver les récoltes des plaines qui entourent Tombouctou », assure Birama Diallo, du Centre communautaire multimédia de l'UNESCO à Bamako, la capitale du Mali. « Cela nous a permis d'informer les habitants sur les méthodes traditionnelles qui permettent de lutter contre les criquets. Ces méthodes étaient tombées dans l'oubli parce qu'il n'y a pas eu d'attaque de criquets depuis très longtemps. Grâce à la valise radio, nous avons pu toucher tout le monde, y compris les nomades ». La dernière grande invasion de criquets s'est produite il y a une vingtaine d'années, selon Birama Diallo.

« Le matériel a été utilisé pour diffuser des programmes de crise quotidiens, retransmis par les quatre radios de Tombouctou. On indiquait aux gens où aller et comment s'organiser pour

combattre l'invasion de criquets », explique le technicien radio Mahi Touré.

La faiblesse des ressources gouvernementales ne permettant ni une surveillance aérienne ni une pulvérisation des récoltes, Tombouctou a dû avoir recours aux méthodes traditionnelles consistant à enfumer les criquets, frapper les essaims avec des bâtons ou des boubous. Mais cela nécessite la mobilisation d'un grand nombre de personnes. La radio mobile a donc été emmenée jusqu'au P.C opérationnel de lutte contre les criquets et jusque dans les champs, pour informer les communautés locales en direct.

Dans la région, on parle le tamacheq, le songhay, le peul, l'arabe, le français ou le bambara, et la radio est le seul moyen efficace de toucher toutes les communautés et de faire en sorte que l'information soit comprise par tous. Elle permet également aux habitants de participer, ►



La valise radio permet de s'adresser aux communautés les plus éloignées.



Pour plus d'information sur la valise radio : www.wantokent.com
 Pour en savoir plus sur les Centres communautaires multimédias de l'UNESCO : www.unesco.org/webworld/cmc

► de parler et de partager le savoir traditionnel, qui s'est avéré vital pendant l'invasion.

« Les anciens expliquaient les méthodes traditionnelles utilisées pour éliminer les criquets. Nous avons aussi diffusé des appels pour mobiliser les villageois. L'armée et la jeunesse de Tombouctou ont joint leurs efforts pour combattre les essaims », explique Mahi Touré. Des émissions spéciales ont été diffusées par les quatre radios chaque jour entre 9h et 11h et de 22h jusqu'à minuit. « Il n'existe pas de moyen plus efficace pour mobiliser les gens de la région », fait remarquer Mahi Touré.

Les animateurs radio utilisent le télécentre local pour obtenir les informations en temps

réel pour leur émission. A l'origine, la valise radio a été donnée par l'UNESCO, dans le cadre du Programme des centres communautaires multimédia, pour aider les stations de radio à utiliser au maximum les ressources du télécentre. Les équipes de chacune des stations radio ont reçu une formation pour naviguer sur Internet et ils réalisent des programmes à partir d'informations récoltées sur des sites ; ils expliquent ces données et en discutent avec un expert local en plusieurs langues.

En dehors des périodes de crise, les stations de radio utilisent également la valise radio pour couvrir des événements sportifs, comme des matchs de foot, et des manifestations officielles. La valise est même réclamée désormais lors des mariages touaregs dans les camps nomades du désert qui entourent Tombouctou.

Mais avec l'invasion des criquets, il est apparu clairement que la valise jouait un rôle crucial en touchant les populations de douzaines de villages éparpillés dans toute la zone. De fait, l'UNESCO a décidé de fournir une valise radio de 100 watts aux stations de radios locales, ce qui leur permettra d'augmenter le rayon de diffusion au-delà des 15 à 20 kilomètres couverts actuellement par l'émetteur de 30 watts.

Bien que les radios de Tombouctou soient petites et manquent de moyens, elles sont toujours parvenues à partager le coût de maintenance de la valise et à réaliser des émissions sur le terrain chaque semaine depuis trois ans.

Stella Hugues

La valise radio

Elle renferme un poste émetteur qui tient dans une simple mallette ainsi qu'une antenne longue distance. Produite par la société canadienne Wantok Entreprises (Canada), elle est conçue pour supporter des conditions particulièrement rudes telles que celles du désert du Sahara. L'équipement est mobile, mais il peut aussi être utilisé comme station de radio FM permanente. Bon marché, facile à utiliser, la valise radio a été expérimentée par plusieurs CCM au Mali, au Mozambique, en Ouganda, au Niger, au Burkina Faso et en Tanzanie. La valise radio existe en version de 30 et de 100 watts.



© Wantok Entreprises Ltd., Canada



RDC : ESPÈCES DANS L'IMPASSE



© UNESCO/Ian Redmond

Menacées par la guerre civile, la déforestation et le braconnage, certaines espèces animales présentes en République démocratique du Congo ne comptent plus désormais que quelques spécimens. Si rien n'est fait, le bonobo, le gorille des montagnes ou le rhinocéros blanc du nord pourraient disparaître tout à fait. L'UNESCO tire la sonnette d'alarme.

Considérée comme le « deuxième poumon vert de la planète » après l'Amazonie, la République démocratique du Congo (RDC) compte de nombreuses espèces aujourd'hui en danger. C'est la raison pour laquelle l'UNESCO a mobilisé en septembre tous ses États membres et ses partenaires, à l'occasion d'une grande campagne internationale de soutien au patrimoine naturel de ce pays. La RDC compte en effet cinq sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et la Liste du patrimoine en péril, sites qui abritent des espèces et sous-espèces emblématiques telles que le bonobo, l'okapi, le gorille des montagnes ou le rhinocéros blanc du nord.

La République démocratique du Congo présente une variété d'espèces animales et végétales unique en Afrique. Cette variété s'explique, entre autres, par la diversité des climats et des écosystèmes qui vont de la forêt tropicale à la forêt claire, en passant par la savane, la mangrove ou encore les marécages. À quoi il faut ajouter les nombreuses rivières, montagnes, volcans et autres lacs qui composent le paysage de ce pays. Mais les conflits et l'instabilité qui frappent la région des Grands lacs africains ont mis en péril la conservation de ces espaces, menacés par la

Crânes de gorilles et d'éléphants retrouvés dans le parc de Kahuzi-Biega, en RDC.



Rhinocéros blanc du nord : état d'alerte à la Garamba

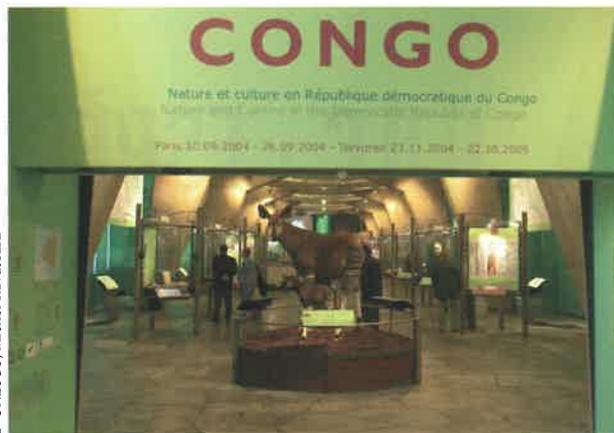
Situé au nord est de la République démocratique du Congo, le parc national de la Garamba abrite aujourd'hui la seule colonie au monde de rhinocéros blancs du nord en liberté. Mais pour combien de temps encore ? Plus grands que leurs cousins du sud, ces rhinocéros sont en effet victimes des braconniers soudanais. En toute illégalité, ces chasseurs alimentent le trafic de cornes de rhinocéros utilisées à des fins médicinales, et qui, une fois sculptées, viennent orner des manches de poignards. Un rapport établi en juillet 2004 par l'Union Mondiale pour la Nature (UICN), révèle que sur les 2 250 individus recensés dans cinq Etats africains dans les années 1960, il ne resterait aujourd'hui qu'entre 17 et 22 individus. Et le sort des rhinocéros est plus que jamais précaire. « Aujourd'hui la situation devient critique, déclare Guy Debonnet, spécialiste du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Nous pensons qu'il ne reste à Garamba que 15 individus ». Auxquels il faut ajouter neuf autres spécimens : six vivant en captivité dans des jardins zoologiques de la République tchèque, et trois autres dans une réserve naturelle de San Diego, aux Etats-Unis. Autrement dit, il ne reste plus aujourd'hui qu'une vingtaine d'exemplaires de cet animal emblématique de la savane africaine. Autre problème : le rhinocéros blanc semble ne pas pouvoir se reproduire correctement en captivité. En 2000, une femelle rhinocéros est née au zoo Dvur Kralove, en République tchèque, mais il semble que ce soit la seule naissance observée depuis dix ans.

En juillet, une réunion s'est tenue à Nairobi pour

mettre au point une stratégie d'urgence afin de sauver l'espèce. Les gestionnaires du site, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, la Fondation internationale pour le rhinocéros, Faune et flore internationales, la Fondation des parcs africains, la Société zoologique de Francfort et la Société zoologique de Londres y ont assisté. « Avec le soutien de l'Union Européenne, nous avons nommé dans l'immédiat trois instructeurs internationaux qui apporteront sur place une assistance technique aux gardes du parc qui luttent depuis des années contre le braconnage », explique Guy Debonnet. Reste à évaluer et à discuter avec les autorités de la RDC de la possibilité de transporter quelques-uns des 15 rhinocéros blancs encore vivants dans un endroit plus protégé, comme le Kenya ou les Etats-Unis. Cette intervention, pour laquelle l'UNESCO a obtenu du gouvernement italien une contribution de 250 000 dollars, pourrait avoir lieu au début de l'année 2005.

Le Parc national de la Garamba est inscrit depuis 1980 sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Ses immenses savanes, prairies et bois abritent aussi d'autres grands mammifères comme les girafes, les éléphants et les hippopotames. Mais pour le rhinocéros blanc, le compte à rebours a déjà commencé. Comme le souligne le spécialiste Olivier Feneteau dans un rapport récent : « Si nous n'intervenons pas le plus rapidement possible, la République démocratique du Congo pourrait avoir le triste privilège d'être, au XXI^e siècle, le premier pays à assister à la disparition d'une des espèces de grands mammifères ».

© UNESCO/Michel Ravassard



Le siège de l'UNESCO a accueilli l'exposition « Nature et culture en RDC », conçue par le musée royal d'Afrique centrale (Tervuren, Belgique).

Face à la menace qui pèse sur certaines espèces, l'UNESCO et la Fondation des Nations Unies ont lancé un projet pour préserver l'intégrité des cinq sites de RDC inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

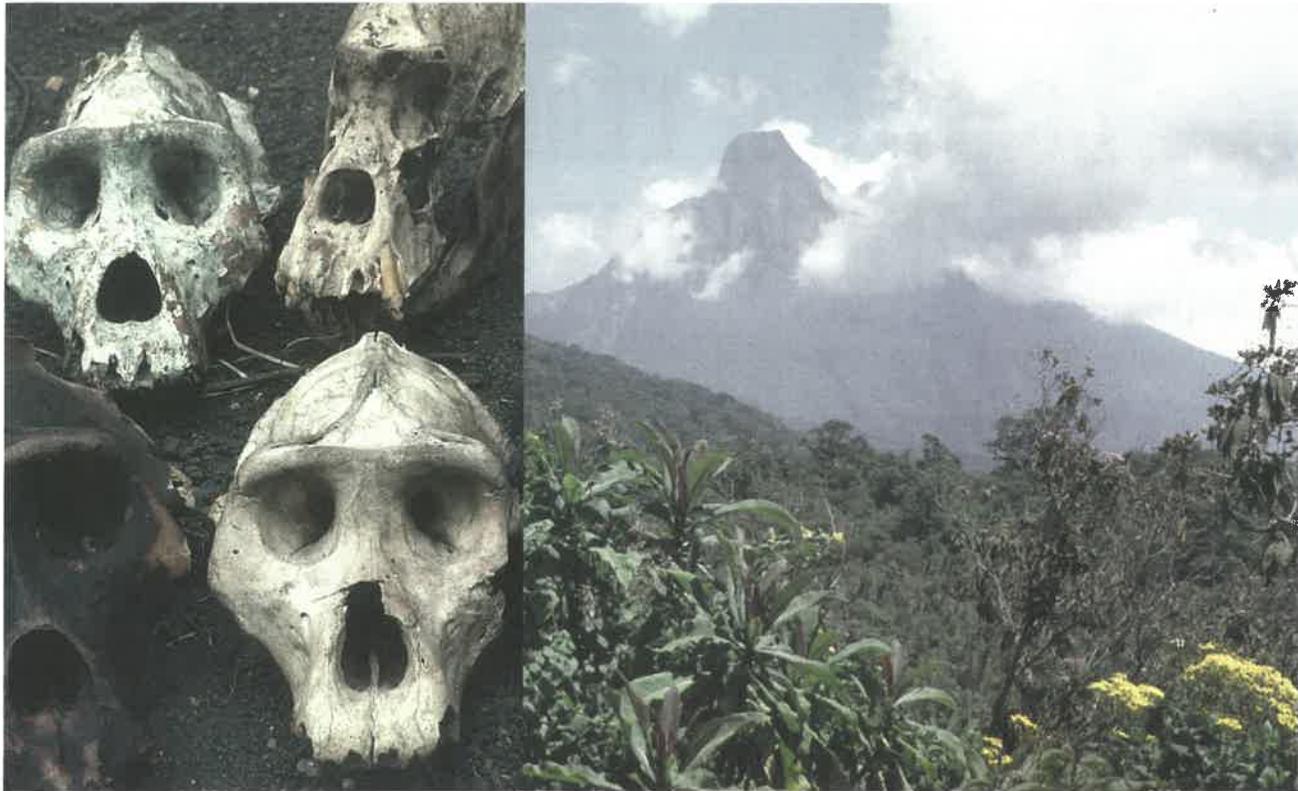
► déforestation, le braconnage, l'afflux de réfugiés ou l'extraction illégale de minerais.

Face à cette situation, l'UNESCO et la Fondation des Nations Unies (FNU) ont lancé en 2000 un projet baptisé « Conservation de la biodiversité en zones de conflit armé : préserver les sites du patrimoine mondial en RDC », qui vise surtout à préserver l'intégrité des cinq sites de ce pays en guerre. 62 % du budget de ce programme, qui s'élève à trois millions de dollars, sont utilisés pour payer les salaires des gardes des parcs, qui les protègent souvent au péril de leurs vies. Cette surveillance intensive des sites a permis par exemple à la population de gorilles des montagnes, qui comptait 325 individus au début du programme, de passer à 355 animaux. Le personnel des parcs a aussi bénéficié de formations pour s'adapter à la crise. Ce projet conjoint, auquel se sont associés le gouvernement de la RDC et plusieurs organisations de conservation actives en RDC, a donné lieu au lancement d'une véritable « diplomatie de la conservation », qui s'est notamment traduite par le développement de liens et de contacts avec toutes les parties belligérantes.

La campagne, menée à Paris du 14 au 26 septembre, a également permis de réunir une conférence internationale des bailleurs de fonds. Les pays et institutions qui y ont participé se sont engagés à verser 50 millions de dollars qui



16



permettront de poursuivre plusieurs programmes. Concrètement, 3,5 millions de dollars promis par les gouvernements de la Belgique et de l'Italie ainsi que par la FNU et la Wildlife Conservation Society, serviront à lancer une deuxième phase du programme initié en 2000. De son côté, Arthur Z'Ahidi N'Goma, l'un des quatre vice-présidents du gouvernement d'unité nationale de la RDC, s'est engagé à tout mettre en œuvre pour stopper le saccage de la forêt et écarter des espaces protégés les troupes et les populations qui les ont envahis pendant la guerre.

Par ailleurs, d'autres manifestations, davantage tournées vers le grand public, ont accompagné la campagne en faveur du patrimoine naturel de la RDC. Le siège de l'UNESCO a ainsi accueilli une exposition conçue par le Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren, (Belgique), ainsi qu'un concert de bienfaisance de rumba et d'autres rythmes traditionnels congolais.

Le programme mis en œuvre en RDC par l'UNESCO et la FNU pourrait à l'avenir servir de modèle pour protéger le patrimoine en temps de guerre. En attendant, du succès de cette initiative dépend la survie de nombreuses espèces menacées.

Lucía Iglesias Kuntz

Sites du patrimoine mondial en RDC

Parc national des Virunga (PNVi) :

Date de création : 1925
Superficie : 8 100 km²
Inscription sur la Liste du patrimoine mondial : 1979

Inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril : 1994

Principales espèces protégées : gorilles des montagnes

Principales menaces : intrusion militaire, braconnage.

Parc national de la Garamba (PNG) :

Date de création : 1938
Superficie : 4 900 km²
Inscription sur la Liste du patrimoine mondial : 1980

Inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril : 1996

Principales espèces protégées : le rhinocéros blanc et la girafe du Congo

Principales menaces : afflux de réfugiés soudanais, présence militaire, braconnage.

Parc national de Kahuzi-Biega (PNKB) :

Date de création : 1970
Superficie : 6 000 km²
Inscription sur la Liste du patrimoine mondial : 1980

Inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril : 1997

Principales espèces protégées : forêts de « haute altitude », gorilles des plaines de l'Est

Principales menaces : afflux de réfugiés rwandais, présence militaire, braconnage.

Parc national de la Salonga (PNS) :

Date de création : 1970
Superficie : 36 000 km²
Inscription sur la Liste

du patrimoine mondial : 1984

Inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril : 1999

Principales espèces protégées : le chimpanzé nain ou bonobo

Principales menaces : chasse illégale et commerce de la viande de brousse, exploitation forestière illégale.

Réserve de faune à okapis (RFO) :

Date de création : 1992
Superficie : 13 700 km²
Inscription sur la Liste du patrimoine mondial : 1996

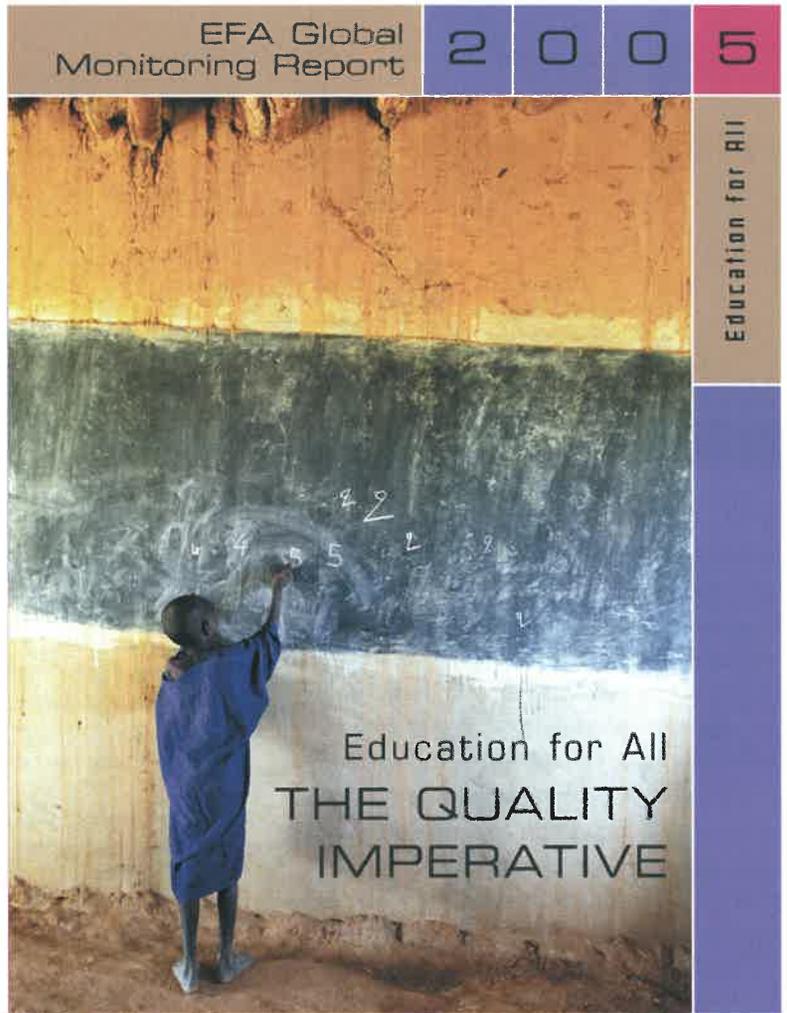
Inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril : 1997

Principales espèces protégées : okapi
Principales menaces : braconnage.



QUALITÉ DE L'ÉDUCATION : PEUT MIEUX FAIRE

Davantage d'enfants vont à l'école, l'égalité entre garçons et filles s'améliore et les ressources consacrées à l'éducation ont tendance à augmenter. Mais la qualité des systèmes éducatifs reste insuffisante dans de nombreuses parties du monde. Telles sont quelques unes des conclusions du Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous 2005.



© UNESCO/ASPnet/Sigríð Alvestad

La nouvelle est plutôt réjouissante : les écoles n'ont jamais été aussi fréquentées qu'aujourd'hui. Le problème, c'est que de nombreux élèves abandonnent avant la cinquième année du primaire ou achèvent le cycle primaire sans maîtriser un minimum de compétences cognitives. C'est ce qui ressort du Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous 2005, présenté le 8 novembre dernier à Brasilia (Brésil). Ce Rapport, qui évalue les progrès effectués dans la mise en œuvre des six objectifs de l'Éducation pour tous (EPT) établis par plus de 160 pays lors du Forum mondial sur l'éducation (Dakar, 2000), souligne que des efforts significatifs ont été consentis pour accroître les ressources,

élargir l'accès à l'école et améliorer la parité entre les sexes. Mais le manque de qualité des systèmes éducatifs est préjudiciable aux enfants dans de nombreuses régions du monde et pourrait empêcher de nombreux pays de réaliser l'Éducation pour tous à la date prévue, en 2015.

Ainsi, dans un tiers des pays où les données existent, moins de 75 % des élèves atteignent la cinquième année du primaire. Les évaluations nationales et internationales montrent par ailleurs que les niveaux de performance sont très bas dans les pays à faible et moyen revenus ainsi que parmi les groupes défavorisés de certains pays industrialisés. « Des classes surchargées, des enseignants peu qualifiés et des écoles sous-équipées disposant d'un matériel pédagogique insuffisant sont encore la réalité de nombreux pays », a déclaré le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura. « Pourtant, assurer une qualité acceptable est essentiel pour réaliser l'éducation pour tous : ce que les enfants apprennent et la manière dont ils l'apprennent est déterminant pour leur scolarité et leur avenir ».

L'importance de la qualité apparaît clairement dans l'Indice du développement de l'EPT, qui mesure les progrès enregistrés par 127 pays en matière d'EPT. L'Indice s'appuie sur des indicateurs permettant d'évaluer les quatre objectifs les plus facilement quantifiables : l'éducation primaire universelle, l'alphabétisation des adultes, la qualité de l'éducation (mesurée à partir du taux de survie scolaire des élèves en cinquième année du primaire) et la parité entre les sexes.

D'après cet Indice, 41 pays sont assez près d'atteindre ces quatre objectifs. Il s'agit surtout de pays développés et de pays en transition mais quelques pays d'Amérique latine et des Caraïbes, tels que l'Argentine, Cuba et le Chili, et cinq petits États insulaires, figurent également dans ce groupe. La Roumanie, la Bulgarie et le Costa Rica arrivent en tête du groupe suivant, composé de 51 pays, qui comprend de nombreux pays arabes et d'Amérique latine. Tous ces pays sont bien partis pour atteindre certains objectifs, mais sont en retard sur d'autres, comme la qualité. Enfin, le troisième groupe compte 35 pays, dont 22 sont situés en Afrique subsaharienne. Il compte des pays très peuplés comme le Bangladesh, l'Inde et le Pakistan. Tous sont « très loin d'atteindre les objectifs » et « devront relever simultanément de multiples défis pour réaliser l'EPT ».

Le rapport fournit par ailleurs une analyse

détaillée des facteurs clé qui influencent la qualité de l'éducation, comme les ressources financières et matérielles des écoles, le nombre et la formation des enseignants, les matières fondamentales, la pédagogie, la langue, le volume horaire de l'enseignement, les équipements et le leadership. Certains domaines s'améliorent sensiblement. Le financement de l'éducation, par exemple, a augmenté ces dix dernières années dans de nombreux pays en développement et l'accès à l'éducation continue de progresser. Mais on compte encore 103,5 millions d'enfants non scolarisés, un chiffre qui diminue trop lentement pour permettre de réaliser l'éducation primaire universelle d'ici 2015. Le rapport indique aussi que l'amélioration de l'accès à l'école n'a pas été compensée par une augmentation équivalente des ressources et des installations.

UNE FORMATION INSUFFISANTE

Cette situation est particulièrement nette en ce qui concerne les enseignants qui « ont la plus forte influence sur l'apprentissage ». Dans de nombreux pays à faible revenu, les enseignants n'ont souvent pas le niveau minimum requis pour exercer. Ainsi au Togo, seuls 2 % des professeurs sont diplômés du premier cycle de l'enseignement secondaire, comme l'exigent les normes nationales. Au Botswana, où les enseignants des écoles primaires doivent être diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, seuls 10 % des professeurs répondent à ce critère. De la même manière, une étude récente menée dans sept pays d'Afrique australe, citée par le ►

À l'image de la Norvège, 41 pays sont en passe d'atteindre quatre objectifs de l'EPT (page de gauche)

L'Inde fait partie des États qui sont très loin d'atteindre les objectifs de l'EPT.



© UNESCO/Brendan O'Malley



19

Un levier pour l'action politique



© UNESCO/ASPneil/Ana Claudia Nahas

Le Rapport de suivi de l'Éducation pour tous est rédigé par une équipe internationale indépendante basée au siège de l'UNESCO à Paris (France). Il s'inscrit dans le cadre du suivi du Forum mondial de l'éducation de Dakar (Sénégal, 2000) et dispose d'un conseil éditorial international. Il est financé par l'UNESCO et plusieurs agences bilatérales. Ses conclusions ont servi de base de discussion lors de la quatrième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous qui s'est tenue à Brasilia du 8 au 10 novembre.

Ce groupe rassemble des responsables de haut niveau issus des gouvernements et de la société civile des pays industrialisés et en développement ainsi que des agences des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Il sert de levier à l'engagement politique et à la mobilisation de ressources techniques et financières pour l'EPT. Les données réunies par le Rapport de suivi sont aussi l'occasion pour la communauté mondiale de rendre compte des engagements pris lors du Forum de Dakar.

Le Rapport présente des études de cas pour 11 pays, dont le Brésil.

rapport, « a montré que certains instituteurs enseignant les mathématiques n'avaient que des connaissances de base en arithmétique et obtenaient en fait des scores inférieurs à ceux des élèves aux mêmes tests ».

Trop souvent, ces enseignants peu formés doivent aussi faire face à des classes surchargées. Le rapport indique que dans les pays où le taux d'élèves par professeur est le plus élevé, « à peine un tiers des élèves atteignent la cinquième année du primaire ». Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, d'Asie du Sud et de l'Ouest, où l'éducation s'est développée rapidement ces dix dernières années, le taux d'élèves par enseignant a augmenté. Dans la plupart des pays de ces régions, le nombre d'élèves par professeur dépasse 40 dans l'enseignement primaire. Il grimpe même à 60 dans plusieurs cas, notamment au Malawi, au Mozambique, en République centrafricaine et au Tchad. En outre, dans de nombreux pays à faible revenu, les salaires réels des professeurs ont baissé par rapport au revenu moyen et leur rémunération est trop faible pour leur assurer un niveau de vie correct.

LE SIDA : FACTEUR AGGRAVANT

La pandémie du VIH/sida est un autre facteur qui « compromet sérieusement » la qualité, d'après le rapport. En Zambie par exemple, 815 enseignants du primaire seraient morts du sida en 2001, « un chiffre équivalent à 45 % des enseignants formés cette même année ». En Afrique subsaharienne, « plus de 11 millions d'enfants de moins de 15 ans

ont perdu au moins un de leurs parents à cause du VIH/sida ». Le rapport souligne que « leurs chances d'apprendre sont souvent réduites par la nécessité de s'occuper des membres de leur famille qui sont malades ou de contribuer aux revenus du ménage ».

Le Rapport présente encore des études de cas pour 11 pays (Afrique du sud, Bangladesh, Brésil, Canada, Chili, Cuba, Egypte, Finlande, République de Corée, Sénégal et Sri Lanka) qui montrent comment on aborde la question de la qualité dans les pays riches mais aussi dans les pays en développement. Il propose aussi une série de mesures politiques destinées à améliorer la qualité de l'éducation et souligne que « bien qu'il n'existe pas de recettes universelles, une vision à long terme de l'éducation, un fort leadership gouvernemental et un corps enseignant motivé et bénéficiant d'un soutien adéquat conditionnent la réussite des réformes concernant la qualité ».

La communauté internationale a un rôle crucial à jouer pour encourager ce processus. On estime aujourd'hui que l'aide à l'éducation de base s'élève à 1,5 milliards de dollars par an. Des engagements récents devraient ajouter 2 milliards de plus par an au cours des cinq prochaines années. Mais ce chiffre reste encore bien en deçà du supplément - 5,6 milliards de dollars par an - que l'on estime nécessaires pour parvenir à l'éducation primaire universelle d'ici 2015.

Sue Williams



Première coproduction israélo-palestinienne

Pour la toute première fois, les chaînes publiques israélienne et palestinienne – Channel 2 (Keshet TV) et la Société de télédiffusion palestinienne – ont diffusé le même programme simultanément. Le documentaire intitulé « Sur le chemin du dialogue », diffusé le 24 novembre, est également la première coproduction des chaînes publiques israélienne et palestinienne. Cette coproduction bénéficiait du soutien de la chaîne publique allemande ARD et de l'UNESCO.

Dans le film, le réalisateur israélien Yoram Binour interroge des Palestiniens de Cisjordanie et le metteur

en scène palestinien, Salwa Abu Liddeh s'adresse à des Israéliens en Israël. Tourné comme un road movie, qui donne à voir comment les équipes israélienne et palestinienne ont collaboré, le film passe d'un village à un autre. Il montre les opinions et les problèmes des gens, ainsi que les stéréotypes les plus répandus qui influencent la façon dont ils se perçoivent. Ce documentaire présente également les réalités socioéconomiques et politiques des deux pays. Les deux réalisateurs et les techniciens ont effectué leur travail conjointement en Israël et en Cisjordanie.



© UNESCO/Michel Ravassard

Première réunion sur la Convention sur la diversité culturelle

Des représentants des États membres de l'UNESCO se sont réunis au siège de l'Organisation du 20 au 25 septembre afin d'étudier l'ébauche d'un avant-projet de Convention internationale sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques.

Le projet, préparé par quatorze experts indépendants d'origines et

de formations diverses, reconnaît le caractère à la fois culturel et économique des biens et services culturels et définit des mesures destinées à être adoptées par les États membres afin d'assurer la promotion et la protection de la diversité du contenu culturel et de l'expression artistique.

D'autres réunions d'experts sont prévues pour 2005.



Des cadres irakiens formés à la gestion de l'eau



© UNESCO/IHE

L'Institut international d'ingénierie environnementale et hydraulique UNESCO-IHE, situé à Delft aux Pays-Bas, dispense une formation de troisième cycle en ingénierie hydraulique et gestion des ressources aquatiques et fluviales à seize cadres irakiens. Cette initiative témoigne de la prise de conscience du caractère prioritaire de l'alimentation en eau, du traitement des eaux et des eaux usées en Irak de nos jours.



© UNESCO/Michel Ravassard

Une chaire régionale sur l'éducation et le VIH/sida

Le Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura et le professeur Rex Nettleford, vice-chancelier honoraire de l'université des Indes occidentales, ont signé en octobre un accord portant création de la première chaire régionale UNESCO-Commonwealth sur l'éducation et le VIH/sida. Elle confèrera un rôle de leader régional à l'Université des Indes occidentales en ce qui concerne les aspects éducatifs de la lutte contre la pandémie. L'inauguration a eu lieu à Cave Hill (Barbade).

Manuel d'éducation à la citoyenneté

L'UNESCO et la Commission nationale française de l'UNESCO, en partenariat avec de nombreuses institutions françaises telles que les ministères de l'Éducation et de la Défense nationale, ont publié un manuel intitulé « La Défense au service de la paix ». La brochure, constituée de quarante fiches d'information qui se déplient, vise à fournir aux enseignants des établissements d'éducation secondaire un ensemble d'informations sur la politique de défense nationale française, son mode de fonctionnement, ce qu'elle

représente et ses organes spécifiques ainsi que ses corollaires relatifs à la citoyenneté, les droits de l'homme, la démocratie et les valeurs universelles de la législation et de l'éducation civique. L'ouvrage se compose de trois chapitres : *Fondements de la paix et de la sécurité internationale ; Risques et dangers pesant sur la paix et la sécurité internationale ; La Défense de la paix : une action mondiale.*



© UNESCO

Prix Madanjeet Singh

Le Directeur général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matsuura, a remis le 16 novembre le Prix Madanjeet Singh 2004 pour la promotion de la tolérance et de la non-violence à l'écrivain et journaliste bangladais Taslima Nasrin. Taslima Nasrin, qui est également médecin, s'est fait connaître par ses écrits sur l'oppression des femmes. Bien qu'elle reçoive des menaces de mort des intégristes musulmans, elle poursuit son combat en faveur d'un nouveau Code civil, fondé sur l'égalité des sexes et l'éducation laïque.

Le Prix Madanjeet Singh

de l'UNESCO, d'un montant de 100 000 dollars, a été créé en 1995 grâce à la générosité de l'écrivain et diplomate indien Madanjeet Singh, qui est également Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO.



© UNESCO/Michel Ravassard



© UNESCO/Han Qunli

La réserve de biosphère de Cat Ba (Vietnam)

Le réseau l'Homme et la biosphère s'agrandit

Dix-neuf nouveaux sites – dans treize pays – ont été ajoutés au Réseau mondial des réserves de biosphère de l'UNESCO lors de 18^e session du Conseil international de coordination du Programme l'Homme et la biosphère (Man and the Biosphere, MAB) à la fin du mois d'octobre dernier. Les nouvelles réserves sont les suivantes : la Réserve de biosphère de Taza (Algérie); la Réserve de biosphère de Gouraya (Algérie); la Réserve de biosphère de Pribuzhskoye-Polesie (Belarus); la Réserve de biosphère du littoral de la Baie Géorgienne (Canada); la Réserve de biosphère de Foping (Chine); la Réserve de biosphère de Qomolangma (Chine); la Réserve de biosphère de la mer de Wadden du Schleswig-Holstein – extension (Allemagne); la Réserve de biosphère de Nanda Devi (Inde); la Réserve de biosphère de Selva Pisana (Italie); la Réserve de biosphère du mont Kuwol (République populaire démocratique de Corée); la Réserve de biosphère de Ría Celestún et de Ría

Lagartos (Mexique); la Réserve de biosphère de Kedrovaya Pad (Fédération de Russie); la Réserve de biosphère de Kenozerskiy (Fédération de Russie); la Réserve de biosphère de Valdaiskiy (Fédération de Russie); la Réserve de biosphère de Karst (Slovénie); l'unité de Réserve de biosphère de Babia, cordillère de Gran Cantabrica (Espagne); Réserve de biosphère de Kanneliya-Dediyagala-Nakiyadeniya – KDN – (Sri Lanka); Réserve de biosphère de Cat Ba (Vietnam); Réserve de biosphère du Delta de la Rivière rouge (Vietnam). Le Conseil a également décidé d'étendre la zone originelle de la Réserve de biosphère de Minorque (Espagne). 459 réserves situées dans 97 pays différents font désormais partie du Réseau. Depuis plus de trente ans, le Programme est en première ligne pour donner une base scientifique au développement durable.

Information et prévention sur les ondes thaïes

Trois mille cinq cents billets ont été vendus en quelques jours pour le concert de cinq heures auquel ont participé vingt des chanteurs les plus populaires des communautés Akha, Hmong, Karen, Lahu, Lisu, Mien et Shan de Chiang Mai (Nord de la Thaïlande), organisé par le bureau de Bangkok de l'UNESCO et la station de radio thaïlandaise de Chiang Mai, le 20 novembre dernier. Le concert, diffusé en direct dans les pays traversés par le Mékong, a atteint un public de 15 millions de personnes vivant dans les régions montagneuses du Sud de la Chine, de certaines

parties de l'Inde, du Nord du Vietnam, du Myanmar, du Laos et de la Thaïlande. Des messages d'information sur le VIH/sida, la traite des personnes et la drogue ont été diffusés. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida, la traite des personnes et la drogue que mènent conjointement l'UNESCO et la station de radio thaïlandaise Chiang Mai, en effectuant un travail d'information et de prévention auprès des populations dans la langue et le contexte culturel qui leur sont propres.



© UNESCO/Owen Wrigley

Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme

Le professeur Vitit Muntarbhorn (Thaïlande) est le lauréat 2004 du prix de l'UNESCO pour l'éducation aux droits de l'homme. Vitit Muntarbhorn, né en 1952, professeur de droit à l'université de Chulalongkorn (Bangkok), a consacré sa vie à des activités d'éducation aux droits de l'homme, notamment à travers son enseignement, sa participation à des sessions

de formation, séminaires et conférences. Consultant et expert pour plusieurs organisations du système des Nations Unies, il est aussi l'auteur de nombreuses publications et d'outils d'enseignement (dont des jeux de société sur le thème des droits de l'homme). Depuis juillet 2004, il est Rapporteur spécial sur les droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée.

Lourd bilan pour la liberté d'expression

En décembre 2004, le Comité pour la protection des journalistes a indiqué que 54 journalistes et 17 personnes employées dans les médias avaient été tués au cours de l'année 2004, contre 37 journalistes assassinés l'an dernier. 31 des victimes ont trouvé la mort en Irak. 2004 s'est révélé l'année la plus meurtrière depuis 1994, où 66 journalistes avaient été tués dans l'exercice de leurs fonctions. Le Directeur général de l'UNESCO a fait de nombreuses déclarations au cours de l'année, dans lesquelles il demandait l'application de mesures sévères pour punir et prévenir les actes de violence contre les professionnels dont le travail est indispensable à la

démocratie et au respect de la loi. Il a également souligné le fait que l'insécurité à laquelle sont confrontés les journalistes sape la liberté d'expression. L'UNESCO contribue aux efforts déployés pour améliorer la sécurité des journalistes, en particulier grâce à la formation dispensée par l'Institut international de la sécurité de l'information (International News Safety Institute). À la fin de l'année 2004, Reporters sans frontières a révélé que 187 personnes, hommes et femmes, étaient détenus dans le monde – 115 journalistes et 69 cyberdissidents – pour avoir exercé leur droit à diffuser ou à rechercher l'information.

Gros plan sur l'enseignement supérieur irakien

Quatre conteneurs de matériel de laboratoire, des ouvrages de référence et des manuels d'enseignement supérieur ont été livrés à plusieurs universités irakiennes à la fin du mois de décembre, dans le cadre d'un grand projet international destiné à relancer l'enseignement supérieur de ce pays. L'opération a été organisée par l'UNESCO et le Fonds national pour l'enseignement supérieur irakien, en collaboration étroite avec les autorités irakiennes en matière d'éducation.

La première étape du projet comprend également l'attribution

de cinq cents bourses à des chercheurs et à des professeurs d'université irakiens, afin de leur permettre de séjourner trois mois dans des universités étrangères, de retrouver leur place au sein de la communauté universitaire et de réactualiser leurs connaissances et leurs méthodes d'enseignement.

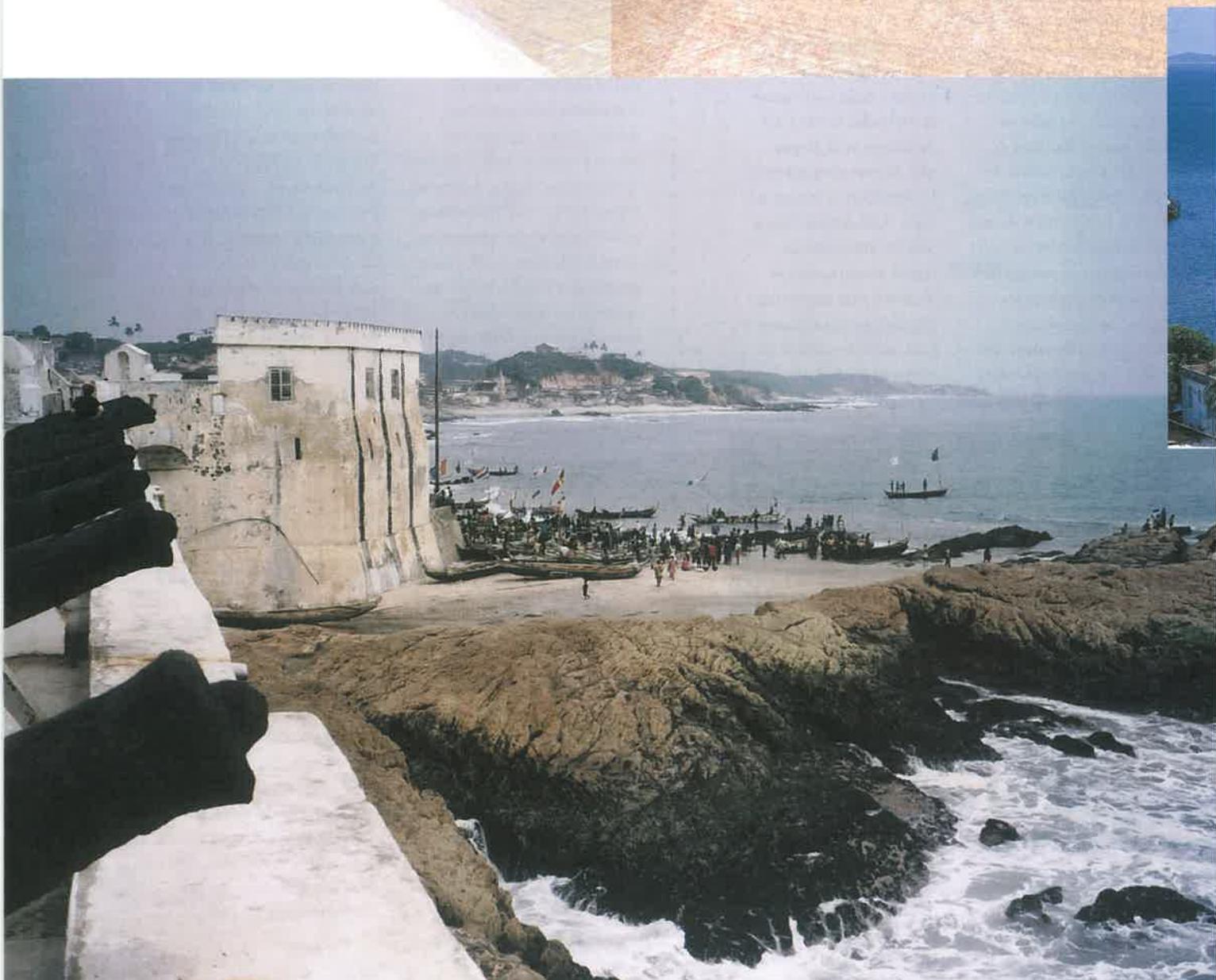


© UNESCO



23

TRAITE NÉGRIÈRE : UNE ÉTRANGE



- Ça swing dans les mémoires p.26
- Renaissance du Jongo p.30
- Riz à la sauce gombo p.32
- Héros de l'ombre p.35
- Femme, noire et patron de presse p.37
- Maisons de trente, maisons d'Afrique, en Louisiane p.39

- Le miracle créole p.42
- Afrique-Amériques, d'une rive à l'autre p.44
- 2004 : Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition p.47
- La traite négrière dans les programmes scolaires p.49

ODYSSÉE CULTURELLE



Salvador de Bahia a été, dès le XVI^e siècle, le premier marché aux esclaves du « Nouveau Monde » à destination des plantations de canne à sucre

Le Fort de Cape Coast (Ghana) était l'une des plaques tournantes de la traite négrière (ci-contre).

© Bernard Jacquoy/UNESCO

Crime

contre l'humanité*, la traite négrière constitue l'une des pages les plus tragiques de notre histoire. Quatre siècles de terreur et d'humiliation. Des êtres humains capturés, enchaînés, déportés, vendus comme des marchandises, exploités, torturés. Dix millions ? Vingt millions ? Le chiffre exact n'est pas connu, mais importe-t-il vraiment au regard du drame vécu par ces personnes déshumanisées, ces familles désunies, ces peuples déchirés, ce continent dépossédé de sa plus grande richesse.

L'année 2004 marque le bicentenaire de la proclamation du premier État noir, Haïti, symbole du combat et de la résistance des esclaves. Elle a été proclamée par les Nations Unies Année de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition (p. 47). C'est une occasion d'accomplir un devoir de mémoire, mais aussi de « faire connaître et reconnaître l'empreinte africaine » sur les cultures du monde, pour reprendre l'expression du Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura.

Malgré les horreurs qui l'ont accompagné, ce commerce humain a, en effet, véhiculé des valeurs culturelles et des idées. Il a posé les fondements culturels et ethniques des sociétés des Caraïbes et de l'océan Indien et a profondément influencé les sociétés du continent américain. Il est à l'origine d'un métissage des cultures, qui constitue une des richesses du monde d'aujourd'hui. Une étrange odysée culturelle.

C'est dans le domaine de la musique et de la religion que l'influence africaine sur la culture universelle demeure la plus perceptible (p. 26 et p. 30). Mais le jazz, le jongo ou le vaudou ne résument pas à eux seuls cet échange. C'est vrai aussi de l'agriculture. L'Afrique est présente dans la vie quotidienne des Nord-Américains jusque dans leurs assiettes, sans qu'ils en soient réellement conscients (p. 32).

L'héritage des esclaves est souvent méconnu, voire occulté, surtout dans le domaine des sciences. Rares sont ceux qui savent que « le père du vaccin contre la variole », Edward Jenner, n'était pas né quand l'esclave Onesimus a dévoilé à son maître la méthode

grand-angle

25

des guérisseurs africains pour combattre cette maladie (p. 35) Rares sont ceux qui imaginent que nombre de maisons en Louisiane sont aussi palladiennes qu'africaines. (p. 39).

La culture créole, qui s'est constituée autour d'un noyau africain, est sans doute l'un des effets les plus remarquables de la traite négrière. Les esclaves ont jeté les bases de sociétés nouvelles qui possèdent aujourd'hui leurs spécificités culturelles, linguistiques, spirituelles et esthétiques, en un mot, leur identité : ils ont accompli un véritable miracle (voir p. 42).

Si ce dossier du *Nouveau Courrier* de l'UNESCO se penche sur des aspects peu connus des influences africaines dans le monde, issues de la traite négrière, il ouvre par ailleurs un chapitre encore moins connu : celui du retour vers l'Afrique de valeurs culturelles, coutumes et pratiques sociales, « exportées » par les esclaves (voir p. 44).

Il y a dix ans, l'UNESCO lançait le projet « La Route de l'esclave », dont l'objectif principal était de retracer le parcours de la traite, en analysant plus particulièrement l'interpénétration des différentes cultures des continents impliqués. Depuis, de nombreuses publications ont été lancées. De nouveaux projets, touchant notamment les jeunes, ont vu le jour. Des lieux de mémoire, tels que la Ville de pierre de Zanzibar (République-Unie de Tanzanie) ou l'île James (Gambie) ont été inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial, de même que le carnaval de Barranquilla (Colombie), la Tumba Francesa (Cuba) et bien d'autres pratiques et expressions culturelles liées à l'esclavage ont été proclamées chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité (p. 48)

En proposant un dossier consacré aux diverses formes d'héritage qu'ont léguées au monde les esclaves africains et leurs descendants, le *Nouveau Courrier* de l'UNESCO souhaite aller à la découverte de ce que la traite négrière a engendré de positif. En s'intéressant à l'histoire, il questionne surtout le présent.

Jasmina Šopova,
UNESCO

* La traite négrière et l'esclavage ont été reconnus crime contre l'humanité en 2001, à la Conférence mondiale de Durban contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.

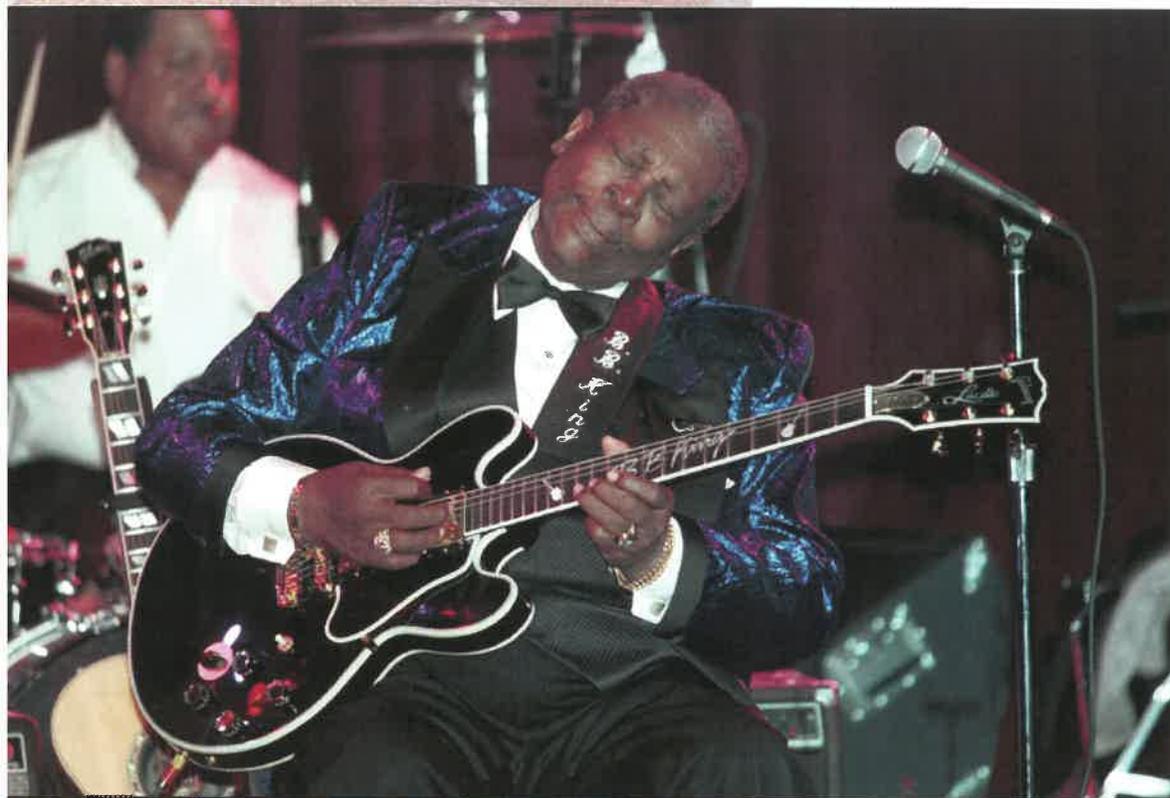
S'il est un domaine où l'influence africaine sur la culture universelle n'est pas remise en question, c'est bien celui de la musique. Les esclaves noirs sont également à l'origine du vaudou et de différentes religions syncrétiques dans les Caraïbes et en Amérique du sud. Certains de ces cultes et de ces musiques reviennent aujourd'hui à leur source, l'Afrique, témoignant de l'exceptionnelle richesse de ce métissage culturel dont l'expression la plus pittoresque est sans doute le carnaval londonien de Notting Hill.

Le jazz, et avec lui d'autres styles de musiques afro-américaine comme le blues, sont apparus à la fin du XIX^e siècle, soit un quart de siècle après l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis. Leurs rythmes syncopés, empruntés à la musique traditionnelle d'Afrique de l'Ouest et à la musique populaire européenne, reflètent les mœurs et la situation sociale de la première génération d'Afro-américains nés libres.

L'héritage africain est aussi à la base de la samba brésilienne, de la rumba cubaine, du calypso de Trinité-et-Tobago; musiques qui ont connu un vif succès sur la scène internationale. Fruit du savoir-faire des conteurs, chanteurs et fabricants d'instruments africains, le calypso véhicule une critique sociale, généralement sous forme de satire, sur un rythme très entraînant. Il a ensuite subi des influences européennes, nord-américaines et caribéennes, donnant naissance au reggae et à la plus controversée de toutes les formes de musique noire aujourd'hui : le rap.

La musique cubaine trouve également son origine dans la musique rituelle des esclaves africains, à laquelle sont venues se mêler les liturgies catholiques mais aussi les guitares espagnoles. Elle s'est développée dans les régions rurales où les esclaves africains et les petits fermiers andalous travaillaient et jouaient ensemble de la musique. La fin de la guerre froide et le succès du film du réalisateur allemand Wim Wenders, *Buena Vista Social Club*, ont remis la musique cubaine au goût du jour.

DANS LES MÉMOIRES



grand-
angle

27

Le musicien Afro-
américain B.B. King
lors d'un concert à
New York, le 20 juin
2000.

© Jonathan Elderfield/Camma, Paris

La *capoeira*, combat stylisé exécuté au rythme des percussions, est une autre forme d'art née de l'esclavage, devenue également très populaire. Ancrée dans la tradition bantoue de l'Angola, elle permettait aux esclaves du Brésil de s'entraîner à l'insu de leurs maîtres. Lorsque les autorités coloniales, qui n'y voyaient au départ qu'une danse, ont découvert son réel objectif, elles l'ont déclarée illégale. Ses adeptes étaient punis de morts. Mais les esclaves en fuite, retranchés dans des campements indépendants, les *quilombos* (voir p.31), ont continué à la pratiquer. La *capoeira* a été interdite au Brésil jusque dans les années 1930, époque à laquelle elle a été reconnue comme un art martial. Son succès a récemment débordé les frontières du Brésil et sa popularité ne cesse d'augmenter. D'après la Fondation internationale de capoeira Angola, elle est désormais pratiquée dans 74 pays et pas moins d'un millier d'écoles sont recensées sur Internet.

Les esclaves africains ont aussi apporté dans le « Nouveau monde » leurs traditions religieuses. Après s'être modifiées pour s'adapter aux conditions de l'esclavage et avoir subi des influences diverses, ces traditions sont aujourd'hui réexportées vers

l'Afrique. C'est le cas du vaudou, qui a donné aux esclaves africains d'Haïti la force de survivre, de résister et même de s'émanciper de l'asservissement. Contrairement à une idée répandue, le vaudou n'est pas né en Haïti. Il vient d'Afrique, où les tribus Fon du Bénin l'appelaient *voudou*, ce qui signifie esprit. S'il a pris d'autres formes en Haïti, en intégrant notamment des éléments du catholicisme, le vaudou est resté relativement inchangé en Afrique de l'Ouest, où les fidèles continuent de rendre un culte aux dieux et aux esprits au cours de cérémonies de possession.

Les cérémonies traditionnelles du Festival annuel du vaudou de Porto Novo, au Bénin, se composent d'un défilé d'adeptes des différents cultes, portant les statues des dieux qu'ils vénèrent. Prêtres et prêtresses exécutent aussi des danses accompagnées par les chants et les tambours afin d'invoquer les esprits. Le temple vaudou situé dans la banlieue de Cotonou, tenu par un prêtre haïtien, est imprégné d'une atmosphère tout à fait différente. Il est décoré d'une croix, de cloches et de bougies et les dieux y sont identifiés à des saints catholiques. Ces deux formes de vaudou ont toutefois en commun le culte



© Scott Barbour/APP, Paris

**Un hobby aspergé
de chocolat,
pendant le carnaval
de Notting Hill à
Londres.**

Haïti : liberté et créativité

Cette année, le Festival du folklore organisé par le Smithsonian Institute, la plus importante manifestation culturelle annuelle de Washington (Etats-Unis), a commémoré le bicentenaire de l'indépendance de la République d'Haïti. Le rôle de la culture dans la lutte du peuple haïtien pour sa liberté était à l'honneur. Fondé par des descendants d'esclaves, Haïti est premier pays à s'être libéré à la fois du colonialisme et de l'esclavage. Pendant 10 jours (fin juin, début juillet), le Festival a accueilli une centaine d'artistes, artisans, musiciens, danseurs, conteurs et cuisiniers haïtiens. Plus d'un million de visiteurs ont assisté aux nombreuses manifestations, notamment aux rites qui incarnent la

résistance du peuple haïtien, comme le *rara* – processions de musiciens de village jouant d'instruments fabriqués par eux-mêmes – ou le vaudou, tradition religieuse originaire d'Afrique, qui demeure un courant spirituel influent dans le pays.

Le thème du Festival, « Haïti : liberté et créativité », a été lancé il y a deux ans par des membres de la communauté haïtienne vivant aux Etats-Unis. Une large coalition regroupant des Haïtiens, des institutions publiques américaines et des organisations internationales, notamment l'UNESCO, s'est mobilisée pour aider Haïti à participer au Festival.

J.L.

rendu aux ancêtres et les trances de possession durant les rituels.

- Les Africains réduits à l'esclavage en Amérique ont marié musique africaine et cantiques chrétiens pour créer les spirituals qui ont donné le gospel. Majoritairement blanc au départ, le gospel s'est répandu dans les mouvements charismatiques évangélistes. Le gospel noir, apparu dans les années 1930, est surtout associé aux églises pentecôtistes. Aujourd'hui en Afrique, les chœurs des églises, quelle que soit leur confession, chantent à la fois du gospel et des spirituals, souvent accompagnés par des tambours.

De la rencontre du gospel et du blues est née la soul, qui a par ailleurs donné son nom à une cuisine, souvent associée aux Afro-américains du sud des Etats-Unis. La nourriture soul est une forme de réaction à l'oppression raciale et économique. Elle utilise des ingrédients bon marché comme la patate douce, la cacahuète, le gombo, le coco-œil-noir et le riz (voir p. 10). Le poulet frit du Kentucky, plat rudimentaire, a d'ailleurs servi de produit phare à une chaîne de restauration rapide aujourd'hui implantée dans le monde entier.

La manifestation la plus pittoresque du métissage des cultures dans le « Nouveau monde » est sans doute le carnaval. Fête de la fertilité et du printemps dans l'Egypte ancienne, adoptée par les Grecs, les Romains puis les chrétiens, la tradition du carnaval a traversé l'Atlantique avec les colons européens avant d'être revisitée par les descendants des esclaves africains, qui l'ont ensuite ramenée en Europe sous la forme du gigantesque carnaval londonien de Notting Hill.

Out of Africa : une musique noire venue d'Amérique

Axé : apparu à Salvador de Bahia (Brésil), au milieu des années 1980. Avec un rythme rapide utilisant percussions et guitare, l'axé mélange samba, reggae, pop et autres influences. Instrumental à l'origine. Version vocale plus tardive.

Cumbia : née sur la côte atlantique de la Colombie, avec des influences africaine, indigène et européenne, la cumbia ne comporte traditionnellement que des voix et percussions. A quitté la campagne dans les années 1940, pour devenir une des musiques favorites des citadins.

Mambo : a débuté à Cuba dans les années 1940, à partir de musiques rituelles d'Afrique centrale. A donné naissance au cha-cha-cha au début des années 1950, également à Cuba.

Rumba : créée dans les provinces de La Havane et de Matanza à Cuba, elle s'est développée à la fin du XIX^e siècle, à partir de rythmes bantous de l'Afrique de l'Ouest.

Samba : créée à Rio de Janeiro (Brésil), au début des années 1900, à partir de rythmes de l'Angola et du Congo.

Son : développé au début des années 1900, dans la province d'Oriente à Cuba. Fusion d'éléments de l'Afrique

de l'Ouest et de la péninsule ibérique. A donné naissance à la salsa à Cuba et à Porto Rico, au milieu des années 1960.

Tumba francesa : originaire de la province d'Oriente à Cuba, elle est apparue au XVIII^e siècle, inspirée par une musique du Dahomey (Afrique de l'Ouest). Proclamée chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

J.B

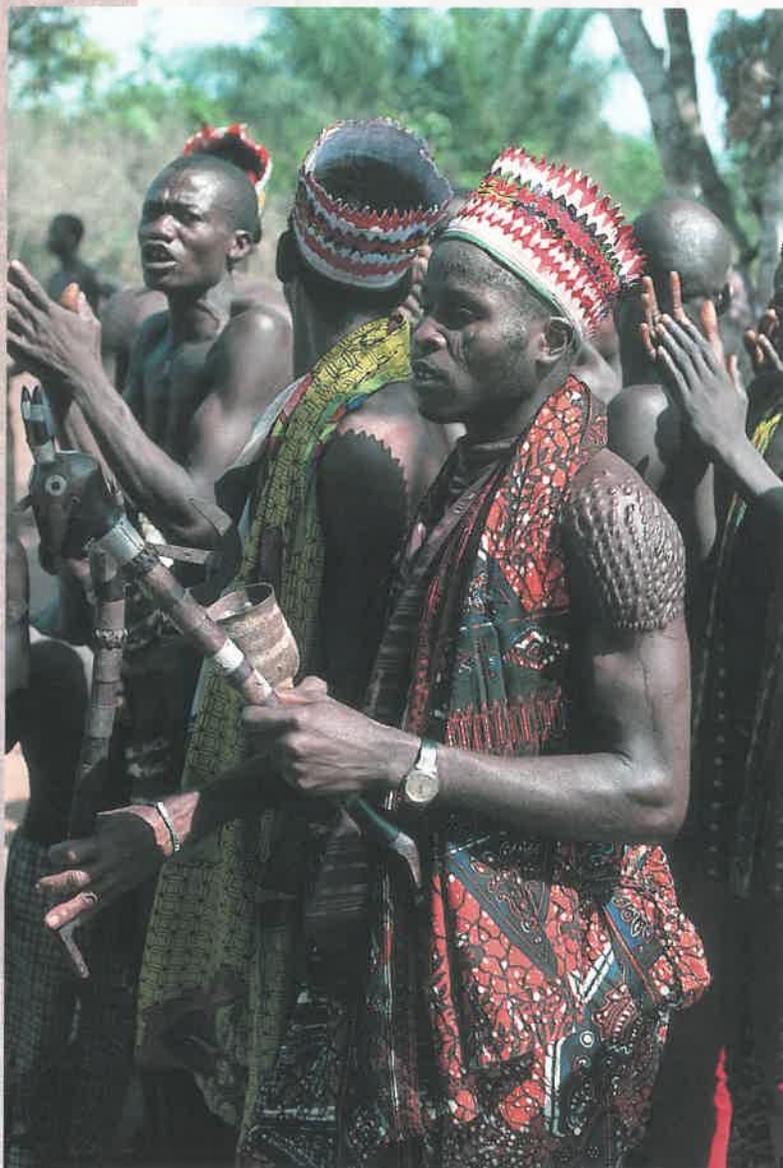
Sources : The Oxford Companion to Music ; New Grove Dictionary of Music and Musicians. Dictionnaire thématique des musiques du monde.

Tout a commencé quand les esclaves se sont mis à tourner en ridicule les festivités extravagantes précédant le Carême, que leurs maîtres avaient rapportées des cours européennes. Ils y ont ensuite ajouté des éléments du festival ouest-africain Egungun qui honore les ancêtres familiaux. La pratique consistant à lancer du talc ou une autre poudre blanche sur les festivaliers, tous vêtus de la même couleur, vient par exemple de ce festival africain. Mais c'est l'introduction de la danse et de la musique d'inspiration africaine qui a donné toute sa dimension à cette explosion de couleurs et de fantaisie.

A l'image de ce qui se passait dans l'Ancienne Egypte et dans le « Nouveau monde », le carnaval de Notting Hill est une célébration de la vie. Initié il y a quarante ans par des Trinidiadiens souffrant du mal du pays, il est désormais prisé par des gens de toutes cultures. Bien que les formes néfastes de l'héritage de l'esclavage – racisme, discrimination, pauvreté – soient loin d'être effacées, le fait que l'héritage culturel légué par les esclaves réunisse des personnes du monde entier dans la fête donne malgré tout quelques raisons d'être optimiste.

John Lawton,
cinéaste

Fête vaudoue
au Bénin.



© F. Chaverou/Rapho, Paris

grand-
angle

29

RENAISSANCE DU JONGO

Mêlant chants, danse et magie, le jongo était tombé dans l'oubli. Grâce à certaines communautés, comme celle de São José da Serra, ce patrimoine immatériel, légué par les esclaves originaires du Congo et de l'Angola, revient sur le devant de la scène brésilienne.



grand-
angle

30

La petite chapelle de la communauté de São José da Serra, au Brésil.

Pedro, Militana et leur fils Manoel ont été achetés à Bahia, au milieu du XIX^e siècle, pour le domaine de São José da Serra. Cette ancienne fazenda de café, aujourd'hui tournée vers l'agriculture de subsistance et l'élevage, se trouve près de Valença, dans l'Etat de Rio de Janeiro (Brésil).

Selon ses descendants, Pedro appartenait à la nation Cabinda. À cette époque, les esclaves de la région étaient en majorité des Africains de la sphère bantoue, envoyés au Brésil par les ports négriers de la côte du Congo et d'Angola, ou bien par la « Contre-Côte » (le Mozambique). Les petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants de Pedro et Militana forment aujourd'hui la « communauté de São José da Serra », un groupe qui perpétue l'héritage de ses aïeux. Près de quatre-vingt personnes y vivent dans une quinzaine de maisons en pisé, à couverture végétale et au sol en terre battue. La fazenda abrite également une

petite chapelle et, depuis les années 1970, une école publique. C'est parce que des chercheurs, des journalistes et des amateurs de jongo, venus des grandes villes, ont « découvert » São José da Serra que l'endroit bénéficie depuis peu de l'électricité.

« Le nègre captif / A tellement travaillé / Il a gagné sa liberté / En ce jour du 13 mai ». Les habitants de São José da Serra dansent plusieurs jours durant sur ces paroles lors des fêtes commémorant le 13 mai 1888, date de l'abolition de l'esclavage au Brésil. Le moment fort est le *caxambu*, danse autour d'un grand feu qui a été béni au début des festivités par la *mae-de-santo* (voir encadré p. 31) de la communauté. Une grande ronde se forme et un couple en occupe le centre, pendant que l'assistance chante des jongos, souvent improvisés, au rythme des *timbus*, tambours faits de simples troncs d'arbres creux, fermés par une peau.

D'après les anciens, le jongo traditionnel comportait une part de magie. Les chanteurs

Quilombo

Le mot serait d'origine *kimbundu* (Angola). Dans le Brésil colonial, il désignait les campements de noirs en fuite (également appelés *mocambos*). Le principal *quilombo* brésilien était celui de Palmares. Au XVII^e siècle, il a accueilli jusqu'à 20 000 personnes dans plusieurs villages, gouvernés selon des règles et des coutumes en grande partie africaines, dans la Serra da Barriga, au cœur du Nordeste brésilien. Son représentant le plus connu, Zumbi dos Palmares, est devenu un héros de la résistance des esclaves et un héros pour les mouvements noirs brésiliens. Le 20 novembre, jour de sa mort, est devenu le Jour de la conscience noire. Il est fêté dans plusieurs villes du pays, notamment à Rio de Janeiro.

M.M.H



© Isabel Castro

« s'envoient » des paroles qui pouvaient cacher un sort et les « dialogues » entre chanteurs dégénéraient parfois en véritables bagarres. C'est pour cette raison que les enfants étaient exclus de la ronde. Aujourd'hui, tout cela a changé et les enfants participent pleinement aux fêtes. Le *jongo* est devenu un spectacle et peut-être même un moyen de subsistance pour les nouvelles générations de la communauté. Grâce à lui, la communauté de São José da Serra affirme toujours davantage son identité noire, reprenant même l'appellation de *quilombo*.

La Constitution brésilienne de 1988 a reconnu le droit à la terre pour les groupes considérés comme descendants des *quilombos*, c'est-à-dire les communautés de paysans noirs descendants d'esclaves et disposant traditionnellement de la terre qu'ils habitaient. En 1998, la communauté de São José da Serra a ainsi été officiellement reconnue.

Parallèlement, le groupe de *jongo* de la

communauté São José da Serra est devenu une référence pour tous ceux qui aiment ce genre musical. Il a déjà participé à deux compilations sur CD et s'apprête à enregistrer son premier disque en solo. Il est souvent invité à se produire et a fait l'objet de nombreux reportages dans la presse écrite et à la télévision. « Nasci na Angola / Congo que me criou / Eu sou lá de Moçambique / Meu Deus do Céu / Lê, lê, lê, lê, lê... »* sont les vers qui scandent toutes ses apparitions publiques.

Le Brésil connaît actuellement un regain d'intérêt pour la musique noire dite « de racine ». Le *jongo*, qu'on avait un peu oublié dans les grandes villes, attire maintenant la jeunesse de Rio dans des boîtes spécialisées.

Maria Mattos Hebe,
de l'université fédérale Fluminense
(Brésil)

Mae-de-santo

Les « mères » et « pères de saint » exercent des fonctions sacerdotales dans les communautés des religions afro-brésiliennes. Les habitants de São José da Serra sont des adeptes de l'*umbanda*. Le *candomblé* et l'*umbanda* sont les principaux courants religieux afro-brésiliens figurant dans les recensements nationaux. Tous deux s'organisent en petits groupes de culte autour d'une « mère-de-saint » ou d'un « père-de-saint ». Les religions afro-brésiliennes les plus anciennes, regroupées sous le nom général de *candomblé*, se sont formées au XIX^e siècle

et sont influencées par le catholicisme, alors religion officielle du pays. L'*umbanda*, née à Rio de Janeiro au XX^e siècle, est une synthèse de traditions religieuses africaines et de rituels de l'ancien *candomblé* de Bahia avec le spiritisme d'Allan Kardec, venu de France à la fin du XIX^e siècle. Selon le recensement de 2000, le Brésil compte 571 329 adeptes déclarés des religions afro-brésiliennes (0,34% de la population). Mais, on considère que ces données sont fortement sous-estimées.

M.M.H

Le jongo est rythmé par les timbus, tambours faits de simples troncs d'arbres creux.

grand-angle

31

* « Je suis né en Angola / Au Congo j'ai été élevé / Je suis du Mozambique / Mon Dieu du ciel... »

RIZ À LA SAUCE GOMBO

La majorité des Américains n'ont pas conscience de l'importance de l'héritage africain dans l'*American way of life*. Il reste encore beaucoup à faire pour que l'on reconnaisse pleinement le rôle qu'a joué l'Afrique dans l'édification des Etats-Unis et celui qu'elle continue de jouer dans leur vie quotidienne.



Gombo (*Abelmoschus esculentus*)

© Michel Ravassard/UNESCO

grand-angle

32

Ils s'appellent Cuff, Cuffy, Coffey ou Coffee. Elles ont pour nom Ouida(h) ou Weda. Leurs enfants adorent Bambi. Ils s'écrient « wow ! » quand ils sont impressionnés ou surpris. Ils mangent du riz à la sauce gombo. Ils écoutent du jazz. Ils sont américains et nient toute influence africaine sur leur culture. Pour eux, l'Afrique n'a pas sa place dans l'*American way of life*.

Koffi, nom fréquent chez les Akan, en Afrique de l'Ouest, est aujourd'hui, connu dans le monde entier grâce au Secrétaire général des Nations Unies, le Ghanéen Koffi Annan. Ouidah est une ville côtière du Bénin, port d'embarcation de très nombreux Africains déportés vers les Amériques pendant la traite transatlantique. *Wow* signifie « oui » en wolof, langue parlée au Sénégal et en Gambie. *Bambi* est un mot bantou, d'Afrique centrale, désignant une antilope. Le mot gombo, d'origine bantou (*ngombo*), désigne ce délicieux légume, connu également sous le nom d'*okra*. Quant au riz, qui a fait la fortune de tant de planteurs américains qu'il a été surnommé l'« or de Caroline », il est arrivé aux Etats-Unis après avoir longé les rives du fleuve Niger et les côtes atlantiques de la Sénégalie.

Certains chercheurs ont avancé, et la grande majorité de la population continue de le croire, que si la culture africaine a pu s'implanter durablement dans des régions plus méridionales considérées comme « exotiques » (Antilles et Amérique latine), elle n'a que peu – voire pas – influencé les Etats-Unis et n'y a certainement pas prospéré. En 1919, le sociologue Robert Park a déclaré : « Il est très



Pastèque (*Citrullus lanatus*)

© Sylvain Cordier/Jacana/Hoa Qui, Paris



Collard (*Brassica oleracea*, var. *ocephala*)

© age/Hoa Qui, Paris



Arbre à pain (*Artocarpus altilis*)

© age/Hoa Qui, Paris

Plantes voyageuses

Arbre à pain (*Artocarpus altilis*)

Originaire de l'archipel malais. Ses fruits peuvent être cuits comme des pommes de terre. Les Polynésiens l'importèrent dans les îles du Pacifique Sud. Le Capitaine William Bligh l'emporta de Tahiti vers les Antilles en 1793 sur le *Bounty*, pour nourrir les esclaves qui refusèrent d'en manger car ce légume était totalement inconnu en Afrique de l'Ouest. C'est seulement après la fin de l'esclavage que l'arbre à pain fit son apparition sur les tables des Caraïbes.

Manioc (*Manihot esculenta*)

Ce légume brésilien à tubercule, qui peut être bouilli et cuit comme des pommes de terre, a voyagé sur les bateaux portugais en direction de l'Afrique. Des émigrants indiens l'ont aussi transporté jusqu'aux Caraïbes sur leurs canoës.

Collard (*Brassica oleracea*, var. *cephala*)

L'une des plus anciennes variétés de la famille du chou. Elle serait née dans la région méditerranéenne, se serait répandue en Asie et en Afrique, pour finalement atteindre les Amériques par la route des esclaves. Aujourd'hui, c'est un ingrédient de la « soul food ». Ses feuilles vert foncé sont cuites généralement avec du porc.

Niébé (*Vigna unguiculata*)

Haricot qui remonte aux temps préhistoriques en Inde ou en Chine. Probablement né en Afrique, il a atteint les Amériques avec les esclaves et est aujourd'hui cultivé dans la plupart des régions tropicales et subtropicales. Sa variété la plus connue est le coco-œil-noir, qui fait partie de la cuisine traditionnelle du Sud des Etats-Unis.

Concombre épineux (*Cucumis anguria*)

Originaire de l'Afrique tropicale. Il a traversé l'océan vers les Amériques au début du XVI^e siècle, pendant la traite des esclaves. De là, il a traversé une nouvelle fois l'Atlantique, en direction de l'Europe cette fois. Utilisé la plupart du temps pour faire des cornichons au vinaigre.

Maïs (*Zea mays*)

Originaire des Amériques, rapporté en Espagne par Christophe Colomb. Au XVI^e siècle, les marchands portugais l'ont emporté en Afrique de l'Est et en Asie, et les marchands arabes en Afrique du Nord. Il a atteint l'Afrique de l'Ouest en provenance des Caraïbes. Utilisé des deux côtés de l'Atlantique comme un moyen peu cher d'approvisionner les bateaux négriers.

Gombo (*Abelmoschus esculentus*)

Appelé également oca. Le mot gombo désigne aussi une soupe utilisant le gombo comme ingrédient principal. Originaire d'Afrique, cultivé par les Egyptiens, puis importé en Europe par les Maures espagnols au XII^e siècle, il fut introduit au XVI^e siècle en Amérique par les esclaves.

Oseille de Guinée (*Hibiscus sabdariffa*)

Probablement originaire d'Afrique de l'Ouest. Ses jeunes pousses et ses feuilles sont mangées crues ou cuites comme des légumes, et ses fleurs, utilisées pour des sauces et confitures. Introduit au Brésil au XVII^e siècle lors du commerce des esclaves.

Sésame (*Sesamum indicum*)

La plante est peut-être originaire de l'Afrique de l'Est ou de l'Inde. Elle était déjà cultivée pour son huile il y a 5000 ans dans les vallées du Tigre et de l'Euphrate. Des bateaux négriers ont transporté des graines vers le « Nouveau monde ».

Sorgho (*Sorghum vulgare*)

Cultivé en Afrique de l'Est il y a 6000 ans, il a traversé l'océan Indien et atteint l'Inde et la Chine. Utilisé comme céréale et comme base de sirop. Plusieurs variétés de sorghos ont atteint les Amériques avec la traite des esclaves.

Chou de Chine (*Colocasia esculenta*)

Originaire de l'Asie du Sud Est, ce féculent à tubercule, cuisiné comme une pomme de terre, a voyagé vers l'Egypte il y a 2000 ans. Introduit plus tard en Europe, puis exporté par les Espagnols vers le « Nouveau monde ». Il a ensuite fait le voyage jusqu'en Afrique de l'Ouest.

Pastèque (*Citrullus lanatus*)

Plante grimpante cultivée pour son fruit. Originaire d'Afrique, elle a atteint le Moyen-Orient, l'Egypte, l'Inde et la Perse, il y a 6000 ans. Cultivée ensuite par les Grecs et les Romains, ainsi que par les Chinois au X^e siècle. Arrivée en Europe avec les Maures espagnols et en Amérique avec la traite des esclaves.

Haricot ailé (*Psophocarpus tetragonolobus*)

Parent du niébé, feuilles, cosses, graines, pousses et tubercules de ce légume sont toutes comestibles. Il serait originaire d'Inde, de Chine, ou même d'Afrique, où il pousse à l'état sauvage. A atteint les Caraïbes et l'Amérique du Sud à travers la traite d'esclaves.

Malanga jaune (*Xanthosoma atrovirens*)

Cultivé pour son bulbe qui est cuisiné comme un igname. Originaire plus que probablement d'Amérique du Sud, emporté aux Caraïbes par les Taïnos, a atteint plus tard l'Afrique de l'Ouest où il a été utilisé pour nourrir les esclaves sur le point de partir pour l'Amérique. Cultivé aujourd'hui en Asie et dans le Pacifique.

José Banaag

Source: The Cambridge World History of Food



© Patrick le Floch/Explorer/Hoa Qui, Paris

Sorgho
(*Sorghum vulgare*)



Peu d'Américains savent que la biche de Walt Disney doit son nom à un mot bantou désignant une antilope.

► difficile de trouver aujourd'hui dans le Sud quoi que ce soit qui se rattache directement à l'Afrique ».

Cette théorie a été remise en question notamment par Melville Herskovits. Dans son ouvrage *The Myth of the Negro Past* (NY, Harpers, 1941), il démontre que « l'on peut observer des survivances de l'Afrique dans la quasi-totalité des aspects de la vie des Noirs aux Etats-Unis ». Pourtant, en 1963 encore, le sociologue E. Franklin Frazier soutenait qu'« vu la manière dont les Nègres ont été capturés en Afrique et mis en esclavage, ils ont été quasiment dépossédés de leur héritage social » (*The Negro Church in America*, NY, Schocken Books).

Vingt ans plus tard, dans un article consacré à l'ingénieur Lewis Latimer, dans l'ouvrage *Blacks in Science Ancient and Modern*, l'Afro-américain John Henrik Clarke écrivait : « la contribution collective des Afro-américains à la science et aux inventions est si vaste qu'il serait impossible de vivre une seule journée, où que ce soit aux Etats-Unis ou dans le monde, sans y avoir recours ».

Pourtant, les Américains persistent à ignorer ou à nier l'influence de l'Afrique sur les Etats-Unis. Pourquoi ? Parce qu'en dépit de toutes les données dont on dispose depuis de nombreuses années et qui prouvent le contraire, l'Afrique continue d'être présentée, aussi bien à l'école que dans les médias, comme un continent doté, certes, d'un folklore mais pas d'une véritable culture. On met en avant ses problèmes et non sa richesse et ses immenses ressources, dont on pense qu'elles n'ont pas pu contribuer au développement de la civilisation américaine.

Cette négation du rôle de l'Afrique dans la construction de la société américaine est particulièrement visible dans le domaine intellectuel et technologique. Le « riz de Caroline », servi à la sauce gombo, qu'il serait beaucoup plus juste d'appeler « riz de Sénégal » nous en donne un excellent exemple.

Le riz cultivé en Caroline du Sud et dans d'autres régions des Amériques est de type *oryza glaberrima*, différent de la variété asiatique *oryza sativa*. Les graines, ainsi que les techniques de culture, de récolte et de préparation de la nourriture, ont été apportées par des Africains. Un savoir-faire authentique qu'on a refusé de leur reconnaître. Comme le montre le récent ouvrage de Judith Carney, *Black Rice: The Africans Origins of Rice Cultivation in the Americas* (Cambridge, MA, Harvard University Press, 2001), on a attribué l'introduction de la riziculture en Afrique aux marins portugais, sans se soucier du fait que les Africains cultivaient le riz avant l'arrivée des Portugais, sans donner d'explication sur la manière dont ces marins auraient enseigné aux agriculteurs africains les techniques de culture et sans tenir compte des documents dans lesquels les Portugais eux-mêmes exprimaient leur étonnement devant les méthodes complexes de culture du riz en Sénégal.

Reniant le rôle des Africains dans l'édification des Etats-Unis, les Européens ont revendiqué leurs réalisations intellectuelles et technologiques. Il est pourtant évident que les Européens des zones tempérées n'avaient ni les compétences, ni les connaissances nécessaires pour mener à bien des entreprises comme la culture du riz, dans le climat subtropical des régions agricoles du Sud des Etats-Unis. D'autres compétences et techniques qui ont participé à la construction du pays peuvent également être attribués à ce continent, comme l'élevage de bétail, thème qui revient fréquemment dans les westerns.

La traite transatlantique doit être reconsidérée sous une nouvelle lumière : non seulement comme un afflux de main-d'œuvre non qualifiée mais, avant tout, comme un exode de compétences et un transfert de connaissances, de technologies et de pratiques culturelles massif de l'Afrique vers les Amériques.

Sheila S. Walker,
Directrice du programme
«La diaspora africaine et le monde»,
Spelman College, Atlanta, Georgia

HÉROS DE L'OMBRE

Femmes et hommes de génie, ils ont marqué leur époque. Leurs découvertes scientifiques ont été capitales, mais leurs noms ne nous sont pas familiers pour autant. Esclaves ou enfants d'esclaves, rares sont ceux qui ont eu droit à une reconnaissance. Parmi eux, certains ont mis le savoir-faire traditionnel au service de la science moderne.

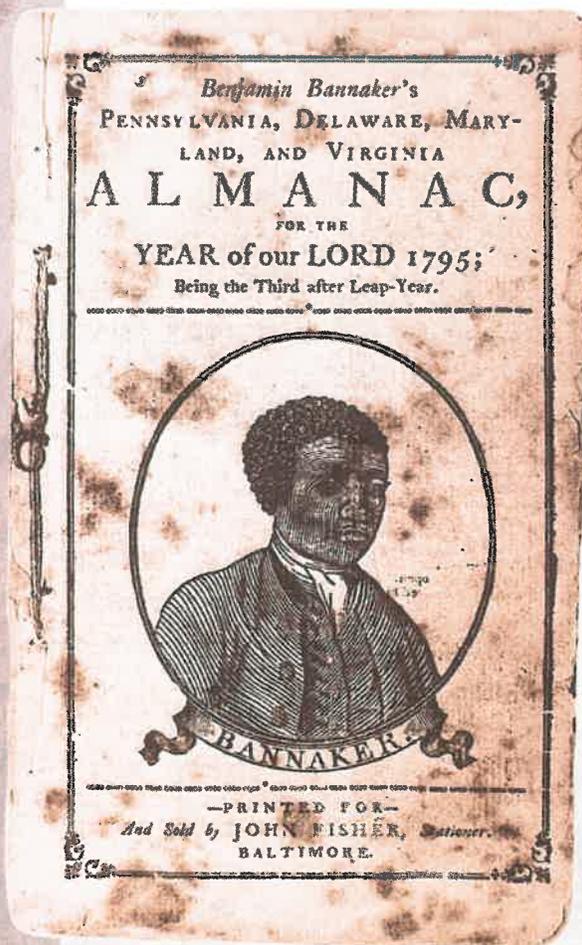
« Coupez la peau et versez y une goutte
(...) Plus personne ne tombera malade. »

Telles furent les paroles prononcées par Onesimus, en 1721, alors qu'une épidémie de variole faisait rage dans les treize colonies anglaises, qui deviendront plus tard les Etats-Unis. Pour preuve, il montra sa propre cicatrice.

Le pasteur puritain de Boston, Cotton Mather, eut du mal à en croire ses oreilles, mais il finit par publier la « découverte » dans un ouvrage – *Some Account of What Is Said of Inoculating or Transplanting the Small Pox* –, s'exposant ainsi aux moqueries de tous les médecins de l'époque, à l'exception de Zabdiel Boylston. Ce dernier testa en effet le vaccin sur son propre fils et deux de ses esclaves. Ce fut un succès. Il répéta l'expérience sur 241 personnes. Seules six d'entre elles furent infectées. Plus tard, Thomas Jefferson allait connaître un succès total sur 200 esclaves, dont 80 lui appartenaient. Après cette expérience, le vaccin fut accepté par la population blanche et préserva de la maladie bien des soldats américains durant la guerre d'Indépendance.

Edward Jenner, mondialement connu comme le père du vaccin contre la variole, n'était pas né quand Onesimus enseigna à son maître la façon dont les guérisseurs africains combattaient cette maladie. Le jeune africain avait été déporté en Amérique en 1706. Son nom est resté inscrit dans l'histoire de la médecine, mais dans les marges.

D'autres esclaves ont connu un sort semblable. Un dénommé Caesar a par exemple confectionné un remède contre les morsures de serpent à sonnettes, mélangeant divers ingrédients comme la cendre de bois ou le tabac. Cette invention doit sans doute beaucoup à un savoir-faire traditionnel africain. Une description en a été publiée en 1792, dans le *Massachusetts Magazine*. Si le remède n'a pas rendu son inventeur mondialement célèbre, il lui a au



© UNESCO/Route de l'esclave/Collection Alibert

grand-
angle

35

L'Almanach publié par Benjamin Banneker a impressionné le président des États-Unis, Thomas Jefferson.

« The real McCoy »

Lorsque les Américains veulent quelque chose d'authentique, et non une imitation, ils demandent du « real McCoy ». La plupart d'entre eux ignorent sans doute qu'ils font ainsi référence à une invention d'un Afro-américain, Elijah McCoy, qui avait obtenu en 1872 un brevet pour le godet graisseur, dispositif permettant de lubrifier les moteurs à vapeur pendant qu'ils sont en marche, et donc de réaliser des économies de coût et de temps. Cette invention

a eu des répercussions essentielles sur l'industrie ferroviaire alors en pleine expansion. Les gens avaient une telle confiance dans l'invention de McCoy, que pour s'assurer d'obtenir son produit et non pas une imitation, ils demandaient le « véritable McCoy ». McCoy, qui est arrivé aux Etats-Unis après la guerre civile, était le fils d'Afro-américains qui avaient fui l'esclavage et s'étaient réfugiés au Canada.

Sh.W



Pauvre petite fille riche

Arrivée à Denver en 1905, elle se remaria avec C.J. Walker, qui l'aide à vendre ce produit et une gamme complète de cosmétiques pour femmes noires, devenus célèbres sous le label « C.J. Walker ». Ce marché était totalement ignoré par les manufacturiers blancs. Ses inventions ont donc fait d'elle une millionnaire.

Madame C.J. Walker employait dans sa manufacture un nombreux personnel dont la masse salariale atteignait 200 000 dollars par an, une somme considérable pour l'époque. Outre le centre de formation qu'elle a créé pour ses employés, elle a fondé en Afrique de l'Ouest une académie de formation pour les jeunes filles, qu'elle a doté d'une subvention de 100 000 dollars. Sarah Breedlowe, alias Madame Walker est morte en 1919.

Ou.D.

Rien ne destinait Sarah Breedlowe à devenir millionnaire. Née en 1867 dans une plantation du delta de Louisiane, de parents qui étaient des esclaves affranchis, elle n'a fréquenté l'école que sporadiquement. Mariée à 14 ans, veuve à 30, blanchisseuse à Saint-Louis, elle a commencé à perdre ses cheveux. S'est-elle alors souvenue des remèdes de sa grand-mère ou a-t-elle inventé la potion miracle ? Nul ne sait. Toujours est-il qu'elle a mis au point des produits capables de traiter la chute des cheveux des femmes noires. Elle les a ensuite commercialisés, sans jamais en révéler la composition.

grand-angle

36

▼ moins valu d'être affranchi par l'Assemblée générale de Caroline du Sud.

Né en 1731 d'un père esclave et d'une mère libre dans le Maryland, Benjamin Banneker bénéficia d'une meilleure reconnaissance. Brillant astronome et mathématicien, il publia, en 1791, un Almanach très documenté qui impressionna tellement Thomas Jefferson qu'il lui adressa une lettre. Dans cette lettre, le président américain précise qu'il voit en l'Almanach la preuve que « la nature a doté nos frères noirs des mêmes talents que les hommes d'autres couleurs ». Il informe l'auteur de son intention d'envoyer l'ouvrage à monsieur de Condorcet, secrétaire de l'Académie des sciences à Paris et membre de la Société philanthropique. Pour l'époque, le geste était révolutionnaire.

La *Federal Gazette* et le *Baltimore Daily Advertiser* ont également rendu hommage à ce génie, « descendant direct d'un Africain », en publiant des articles sur lui quelques jours après sa mort, survenue le 25 octobre 1806.

D'autres savants, comme l'ingénieur Lewis Howard Latimer (1848-1928), devenu membre des « Edison Pioneers », ou Norbert Rillieux (1806-1894), de la Nouvelle-Orléans, dont le procédé de transformation du jus de canne en cristaux de sucre blanc est encore utilisé de nos jours, ont également été reconnus. Mais la contribution des esclaves et de leurs descendants immédiats au développement de la science est souvent restée dans l'ombre. Très souvent, comme dans le cas d'Onesimus, les maîtres publiaient ou brevetaient les inventions de leurs esclaves et ces derniers devaient s'estimer heureux si leur nom était cité.

Les chercheurs ont commencé depuis peu à tirer du silence et de l'oubli ces figures qui devraient nous être familières. Il s'agit de répondre au devoir de mémoire, mais aussi de contribuer au dialogue interculturel fondé sur une connaissance mutuelle des apports scientifiques et techniques des diverses composantes de l'humanité. Afin que chaque personne se reconnaisse dans les mots du célèbre comique latin Térence Terence, lui-même esclave africain affranchi, *Homo sum; nihil homini a me puto alienum* (« Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger »).

Oumar Dioume,
directeur Recherche et Développement
d'AirTel Com (Montréal, Canada)

- (Ontario). Elle y ouvre en 1851 une école pour les enfants d'esclaves fugitifs. Elle devient également un des chefs de file du mouvement d'émigration, cachant chez elle de nombreux fugitifs.

En 1852, elle publie *A Plea for Emigration* ou *Notes of Canada West*, ouvrage dans lequel elle présente le Canada comme un pays refuge, non seulement pour les esclaves fugitifs, mais aussi pour les Afro-américains nés libres, en butte à un nombre toujours croissant de restrictions dans les États du Nord. Grande oratrice, elle attire rapidement de nombreux adeptes, mais son franc-parler ne tarde pas à lui causer des ennuis. Une querelle avec les Bibb au sujet des écoles réservées aux Noirs, qui alimente les pages du *Voice of the Fugitive*, lui coûte son poste d'enseignante.

Mary Ann Shadd décide alors de créer son propre hebdomadaire afin de contrôler la diffusion de ses idées. Une des premières femmes journalistes du Canada devient ainsi la première femme noire d'Amérique du Nord à fonder un journal. Le *Provincial Freeman* paraît à Toronto le 24 mars 1853. Consciente que sa position de rédactrice en chef peut heurter un lectorat, elle préfère s'en tenir aux rôles bien définis que le XIX^e siècle réserve à chaque sexe. Elle demande donc à Samuel Ringgold Ward, abolitionniste noir et membre de la Société antiesclavagiste du Canada, de prendre ce titre. Quant à elle, elle parcourt le pays, donne des conférences et se consacre à la promotion de sa publication, qui deviendra quotidienne un an plus tard.

Le *Provincial Freeman* est un journal abolitionniste qui se consacre à la question de l'autonomie des Noirs et de leur intégration au sein de la société canadienne. Il dénonce le « begging », pratique consistant à réunir des fonds pour le compte des « fugitifs pauvres » en les présentant sous un jour misérabiliste et se fait le champion des droits des femmes, en offrant une tribune à des militantes telles que Lucy Stone Blackwell ou Lucretia Mott.

Malgré son succès, le *Provincial Freeman* ne parvient pas à perdurer, son lectorat se résumant à une élite cultivée assez restreinte. En 1860, le journal s'éteint. Mais ses sept années d'existence représentent déjà une belle réussite et le font figurer parmi le très petit nombre de publications appartenant à des patrons de presse noirs, aux côtés des journaux de Frederick Douglass. Il constitue

\$150 REWARD



RANAWAY from the subscriber, on the night of the 2d instant, a negro man, who calls himself *Henry May*, about 22 years old, 5 feet 6 or 8 inches high, ordinary color, rather chunky built, bushy head, and has it divided mostly on one side, and keeps it very nicely combed; has been raised in the house, and is a first rate dining-room servant, and was in a tavern in Louisville for 18 months. I

expect he is now in Louisville trying to make his escape to a free state, (in all probability to Cincinnati, Ohio.) Perhaps he may try to get employment on a steamboat. He is a good cook, and is handy in any capacity as a house servant. Had on when he left, a dark cabinet coat, and dark striped cassinet pantaloons, new—he had other one hundred miles from Louisville in this State, and 150 dollars if taken up in this State, and delivered to me, or secured in any jail so that I can get him again.

Harlotsva, Ky., September 2d, 1838.

WILLIAM BURKE.

114. Certain slaves were successful in their attempts to escape, but the hunt was well organized. Proof of this can be found in this notice by which a certain William Burke offers a reward of \$100 to whoever finds and returns Henry to him, perfect valet and cook, whom he believes is in Louisville on his way to Ohio, an independent state, or just ready to embark.... The runaway slaves, in flight to the mountains and valleys, went from hiding place, surviving by means of theft and pillage.

119. If the...



**Pour tout esclave fugitif
capturé, une récompense
était offerte.**

aujourd'hui un précieux document pour les chercheurs.

Après le décès de son mari, Thomas F. Cary, un homme d'affaires de Toronto qu'elle a épousé en 1856, Mary Ann quitte le Canada avec ses deux enfants. Engagée par Martin Delany comme recruteur de soldats noirs pendant la guerre de Sécession, elle est sans doute la seule femme à avoir exercé ce métier. Puis elle fait des études de droit et devient une des premières avocates d'origine africaine à Washington D.C. À la fin de sa vie, elle donne un nombre croissant de conférences et participe activement à la lutte pour l'égalité des femmes et l'obtention du droit de vote.

Mary Ann Shadd Cary est morte le 5 juin 1893. Cette femme qui savait repousser les limites, en s'affranchissant des restrictions que l'on imposait à sa race et à son sexe, a eu droit à un hommage posthume : le titre de « personne d'importance historique nationale au Canada » lui a été décerné.

Ses descendants, ainsi que ceux de ses frères et sœurs sont disséminés au Canada et aux États-Unis. Je fais partie de ses descendants qui perpétuent sa mémoire, mais aussi des milliers d'autres qui ont émigré au Canada à cette époque.

Adrienne Shadd,
écrivain, chercheur et commissaire
d'expositions

grand-
angle

38

MAISONS DE TRENTE, MAISONS D'AFRIQUE, EN LOUISIANE



© Joseph Dunn/Laura Plantation, Louisiana

grand-
angle

39

Des esclaves originaires d'Afrique de l'Ouest ont influencé le style architectural et les techniques de construction en Louisiane. Ils ont apporté un savoir-faire traditionnel adapté aux climat subtropical du sud des Etats-Unis.

Il y a quelques années, j'ai visité des plantations situées le long du Mississippi, dans les environs de la Nouvelle-Orléans. Ce n'était pas mon premier voyage dans la région, mais jusque-là, je m'étais toujours refusée à aller sur ces lieux de triste mémoire. Cette fois-ci, j'ai décidé de m'y rendre. Je suis restée muette devant les minuscules cases des esclaves, dressées sur des poteaux de bois, rongées par le temps, mais toujours debout.

La plantation Laura est la première que j'ai visitée. La « maison principale », comme on appelle la résidence du maître, date de 1805, le terrain ayant été concédé à un propriétaire français par le président Thomas Jefferson. La maison principale a été construite par des descendants des premiers esclaves venus du Sénégal, au début des années 1720. Ces bâtisseurs, issus des tribus Bambara et Wolof, étaient alors très recherchés pour leurs compétences dans le bâtiment. En effet, chaque printemps, le Mississippi débordait, causant de graves dommages. Il se trouve que les bâtisseurs

ouest-africains avaient l'habitude des inondations au moment de l'hivernage et savaient comment faire pour éviter les dégâts. « *La résidence de la plantation Laura repose sur 72 pyramides qui sont identiques, selon les architectes que nous avons consultés, à celles que l'on trouve dans la région de la Sénégambie, en Afrique de l'Ouest* », indique Joseph Dunn, directeur de la communication de la plantation Laura.

La maison étant construite sur une terre alluviale, les esclaves ont creusé un trou de 750 m² et de 2,5 m de profondeur. Au fond, ils ont installé une sorte de « radeau » de bûches de cyprès et de saules, sur lequel ils ont disposé 72 pyramides en briques pour soutenir la fondation et assurer la solidité du sol. Une fois le trou rempli de terre, des pilotis en briques ont été élevés sur une partie des pyramides. Ces pilotis soutiennent les poutres horizontales qui supportent le bâtiment, formant un sous-sol surélevé.

Aujourd'hui, lorsqu'un visiteur se trouve dans le

La maison principale de la plantation Laura a été construite par les descendants des premiers esclaves venus du Sénégal au XVIII^e siècle.

► sous-sol surélevé de la résidence et lève les yeux vers les poutres horizontales, il peut voir qu'elles ont été numérotées de 1 à 30, en chiffres romains. Les esclaves-bâisseurs ont taillé ces poutres dans du bois de cyprès vieux de mille ans, qu'ils sont allés chercher dans les marécages avoisinants. Il leur a fallu près d'un an pour choisir et abattre les arbres.

En raison de leur structure (trente poutres horizontales et trente poteaux verticaux), ces bâtiments sont appelés « maison de trente ». Antérieurs à la guerre de Sécession, ils présentent des analogies frappantes avec l'architecture d'Afrique de l'Ouest : galeries, porches, piliers hauts d'un à quatre pieds, utilisation d'argile recouverte de plâtre comme matériau principal pour les murs, façade décorée de bas-reliefs ou de motifs peints, pièces intérieures de taille réduite, cuisine construite en dehors de la « maison principale ». On les trouve dans les plantations situées le long du Mississippi, à Garden District, le quartier résidentiel de la Nouvelle-Orléans et à Charleston, en Caroline du sud.

« La méthode des bâtisseurs sénégalais ressemble

à ce qu'on appelle aujourd'hui du préfabriqué. Ils préparaient tout à l'avance et la maison devait être élevée en 11 jours », précise Joseph Dunn, avant d'ajouter : « Le style d'architecture créole typique de notre région mêle des éléments palladiens et africains. C'est pourquoi il est très proche de celui que l'on trouve en Afrique de l'Ouest, voire dans l'Océan Indien. ».

La conception de l'espace domestique des Africains, qui convenait très bien au climat du sud des Etats-Unis, de même que les techniques de construction, sont arrivées en Louisiane par la route de l'esclave, via Brésil et les Caraïbes, s'adaptant aux conditions propres à chaque étape.

En 1733, une usine a été construite en Gambie par les concepteurs-bâisseurs mandingues pour la Compagnie royale africaine. Voilà ce qu'en dit l'intendant britannique : « Leur tâche suivante a consisté à faire un porche, appelé « alpainter » par les indigènes. Ils en réclament un dans chaque fabrique, auquel ils puissent avoir accès et où ils puissent s'abriter. [...] Ici, une maison se compose

grand-
angle

40

© Joseph Dunn/Laura Plantation, Louisiana



Numérotées de 1 à XXX, les poutres étaient taillées dans du bois de cyprès vieux de 1000 ans.

Un métier en voie de disparition

Le New Orleans Museum of Arts a organisé, en 2002, l'exposition « Raised to the Trade », qui a mis en valeur le savoir-faire des métiers du bâtiment et le talent des ouvriers ayant contribué à faire de la Nouvelle-Orléans une merveille architecturale. Le musée a également

recueilli, pendant quatre ans, les récits des ouvriers encore vivants. Ces descendants d'esclaves sont détenteurs d'un savoir-faire qui risque de disparaître avec eux, vu le manque d'intérêt pour la profession chez les jeunes. Les organisateurs de l'exposition

espèrent que « Raised to the Trade » donnera à la nouvelle génération l'envie d'apprendre ces techniques uniques et de doter ainsi la Nouvelle-Orléans de restaurateurs compétents.

D.D.



© Joseph Dunn/Laura Plantation, Louisiana

grand-
angle

41

d'un hall (piazza) de quarante pieds par treize, de deux pièces de vingt pieds par treize et de trois imposants entrepôts. Tout cela est construit sans l'aide d'aucune ferronnerie, ni truelle, ni équerre, ni règle de charpentier et à moindre coût pour la Compagnie, puisque c'est uniquement réalisé par les domestiques... ».

Ce passage témoigne de l'expérience des concepteurs-bâisseurs mandingues, de leur sens de l'économie et de leur maîtrise du métier. Il contredit l'idée reçue selon laquelle les Africains arrivés dans les Amériques étaient des êtres non civilisés et sans savoir. Comme le remarque Joseph Dunn, « nous avons réalisé que nombre de nos visiteurs associent les esclaves africains au travail dans les champs. On ne leur attribue presque jamais la conception, la construction et l'entretien de bâtiments comme la plantation Laura, ni même la réalisation d'une bonne partie du Quartier français (ou Vieux Carré) de la Nouvelle-Orléans ».

Les descendants des esclaves se sont transmis de génération en génération des techniques de construction, héritées de leurs ancêtres. Outre les pyramides en briques, on trouve dans la maison principale de la plantation Laura, ce qu'on appelle du « plâtre sénégalais », fabriqué à base de coquilles d'huîtres broyées, de sable et d'eau, ainsi que des « planches à évaporation », placées à la jonction des poutres horizontales et des poteaux verticaux. Cette technique sert à protéger le bois de l'humidité.

Des hommes libres de couleur ont par ailleurs été envoyés en France où ils ont aussi appris

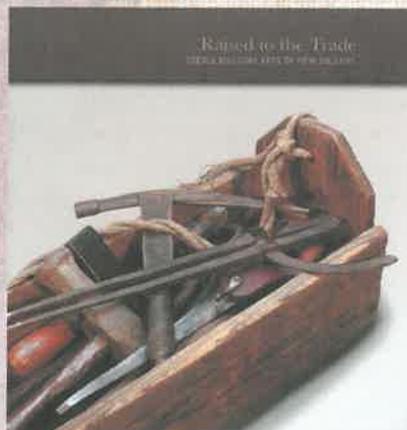
des techniques européennes de construction. Le mariage des méthodes africaines et européennes s'est perpétué jusqu'à aujourd'hui. Les noms de ces esclaves architectes et bâtisseurs se sont perdus, mais les trésors architecturaux qu'ils ont laissés continuent de nous enchainer. Malgré les horreurs qu'ils ont subies, les esclaves et leurs descendants ont réussi à créer la beauté – dans l'architecture, l'artisanat, le mobilier – et cette beauté est aujourd'hui avec nous.

Denise Dennis,
romancière nord-américaine

À proximité de la maison principale se dressent les cases rudimentaires où logeaient les esclaves.

Live :

Jay D. Edwards, *Vernacular Vision : The Gallery and Our Africanized Architectural Landscape*, ed. Jonn Ethan Hankins and Steven Maklansky, *Raised to the Trade : Creole Building Arts of New Orleans*, p. 61 (New Orleans Museum of Art, New Orleans, Louisiana, 2002).



Dans un récit de vie, recueilli par l'historien réunionnais Eve Prosper, un ancien d'un peu plus de soixante-dix ans déclare : « *la plus belle leçon que nous ont laissée nos ancêtres esclaves, c'est de savoir travailler avec opiniâtreté, même dans un climat hostile et d'obtenir de bons résultats* ». Les recherches faites sur l'héritage laissé par les anciens esclaves, notamment la tradition orale, montrent que l'apport de ces hommes a été capital dans l'évolution des sociétés de l'océan Indien. Il faut rappeler qu'ils étaient 140 000 en 1830, ce qui représentait 70 % de la population totale de l'île Maurice, de l'île Bourbon et des Seychelles.

S'il est vrai que les esclaves ont plutôt exécuté que conçu ce qui constitue aujourd'hui notre patrimoine tangible, il est tout aussi vrai qu'ils nous ont légué un patrimoine intangible authentique. Ils ont réussi ce que personne, ni les maîtres, ni les autorités coloniales, n'avaient prévu. En posant les fondements d'une nouvelle société qui possède aujourd'hui ses spécificités culturelles, sa langue, sa sacralité, son esthétique, ils ont accompli un véritable miracle : le « miracle créole ».

Ce miracle se manifeste partout et d'abord dans la langue : le créole. Il a été créé par les esclaves et parlé par les maîtres aussi. Il fait aujourd'hui partie du patrimoine culturel de toutes les îles de l'océan Indien. Malgré les tentatives, dans les années 1960, visant à le faire disparaître de la Réunion, il a résisté et fini par obtenir le statut de langue régionale, qui lui avait pendant longtemps été refusé par les autorités politiques. A Maurice, le créole est parlé par tout le monde, y compris les

L'enfant esclave et la gousse de vanille

Cela faisait longtemps que le botaniste Ferréol Beaumont Bellier tentait en vain de trouver un procédé de fécondation artificielle de la vanille, quand un gamin de 12 ans lui montra sa trouvaille : une fleur de vanille transformée en gousse. Ce gamin était son esclave. Il répondait au nom d'Edmond. Orphelin de mère, il avait grandi dans le verger de son maître qui lui transmit la passion des plantes.

Nous sommes en 1841, à l'île Bourbon (la Réunion). Avant les botanistes du Muséum d'histoire naturelle de Paris et les scientifiques locaux, l'enfant prodige discerne, dans la même fleur, les organes mâles et femelles. Il réussit une fécondation qui fera rapidement de l'île le premier producteur mondial de vanille. En dehors du Mexique, où elle est fécondée par une abeille endémique (la melipone), la vanille ne peut être fécondée que par l'homme. Le procédé d'Edmond se répand très rapidement dans la colonie, le propriétaire de la petite ville



Albius : Lithographie d'après nature, 1863.

de Sainte-Suzanne n'hésitant pas à prêter son jeune esclave aux autres propriétaires de la colonie pour les initier à la culture de la vanille. Malgré son ingéniosité, Edmond, qui reçoit le nom d'Albius en 1848 au moment de l'abolition de l'esclavage, n'a pas été récompensé par son maître ou par les autorités de la colonie. Il est mort dans la misère, le 9 août 1880, à l'hôpital communal de Sainte-Suzanne. S.F.

Le Moring : une Capoeira créole

Le Moring, art guerrier pratiqué aujourd'hui encore à Madagascar (Moraingy), aux Comores (Mrengué), à Mayotte, à la Réunion et en Afrique, a été apporté dans les îles par les esclaves ou par les engagés africains et malgaches. Proche de la *Capoeira* brésilienne, le Moring a aidé les esclaves

à restructurer leur vie et leur a permis de résister à l'asservissement culturel de la colonisation. Les formes de survivance de ce rite ancestral nous rappellent au quotidien l'extraordinaire richesse culturelle développée par les esclaves des îles créoles de l'océan Indien. S.F.



Île Maurice : Les vestiges du Fort Saint-Louis.

© Serraillet/Rapho, PARIS

© Bibliothèque départementale de la Réunion, Saint-Denis

grand-angle

43

► communautés hindou et chinoise qui conservent par ailleurs leur identité originelle. Il est considéré comme une langue à part entière et commence à être introduit, de façon expérimentale, comme langue de l'enseignement primaire. Quant aux Seychelles, le créole y est devenu langue nationale après l'indépendance du pays.

La cuisine, l'artisanat, la pharmacopée, les contes et légendes sont autant de richesses que nous ont laissés les esclaves et qui font partie de ce miracle créole. Sans parler de la musique. Très à la mode chez les jeunes, le *séga* et le *maloya*, typiques des îles de l'océan Indien, perpétuent la mémoire des ancêtres sur toutes les ondes des radios privées ou publiques. Il en va de même du *Moring* (voir encadré p. 21)

Certes, tous les habitants des îles de l'océan Indien ne revendiquent pas l'histoire de l'esclavage. Certains descendants d'esclaves africains ou malgaches ne se reconnaissent toujours pas comme tels, oubliant qu'« un peuple qui n'a pas de mémoire n'a pas d'avenir », pour reprendre les paroles du poète martiniquais Aimé Césaire. Il faut pourtant souligner que ces dernières décennies, une véritable révolution culturelle s'opère dans la région et que l'histoire est de mieux en mieux assumée par la population. Le 2 février et le 20 décembre sont aujourd'hui jours de fête à Maurice et à la Réunion, en commémoration de l'abolition de l'esclavage qui a eu lieu respectivement en 1835 et 1848.

Enfin, disons que le miracle s'est opéré essentiellement au niveau de l'identité créole, faisant du concept « d'identité résidentielle », le fondement même des sociétés créoles de l'océan Indien. Car si l'Afrique et Madagascar demeurent des référents culturels pour une grande partie de la population, la vraie patrie est le pays où l'on réside.

Sudel Fuma,
de l'université de la Réunion

(1) Les différentes ethnies venant de la région d'Inhambane (Mozambique) ont été toutes désignées par ce terme géographique à l'île Bourbon (la Réunion).



© Caroline Peani/Panos Pictures, London

Le phénomène du retour physique ou spirituel sur les terres ancestrales a commencé avant même la fin de l'esclavage. Souvent, un navire qui transportait des cargaisons humaines à destination du Nouveau monde, repartait vers les côtes africaines chargé de voyageurs qui ramenaient dans leurs bagages des connaissances, des idées et des pratiques nouvelles. Ces dernières donnaient pourtant aux populations locales une impression de déjà vu.

Pendant près de quatre siècles, la route maritime atlantique sillonnée dans les deux sens a permis des échanges qui ont donné naissance, de part et d'autre de l'océan, à des cultures hybrides, métissées, qui restent fondamentalement africaines.

ÉRIQUES, D'UNE RIVE À L'AUTRE

Il est devenu courant d'évoquer la contribution des esclaves africains à la culture américaine. On parle beaucoup moins de ce que l'Afrique doit à sa diaspora. Certaines valeurs culturelles, coutumes et pratiques sociales, emportées par les esclaves dans le continent américain, sont revenues en Afrique, généralement sous une forme modifiée, mais reconnaissable.



Rien n'illustre mieux le mouvement des Africains et de leurs descendants dans le monde atlantique que l'expérience des marins noirs. Ils ont acquis de précieuses connaissances dans le domaine de la navigation et certains se sont lancés dans le commerce, accumulant ainsi un capital suffisant pour acheter leur liberté.

Sans doute ces échanges n'ont-ils été nulle part ailleurs aussi fructueux qu'entre Bahia, au Brésil, et le Golfe du Bénin. Selon certaines estimations, en 250 ans, près de deux millions de personnes ont traversé l'océan dans des navires négriers. Pendant cette période, des Brésiliens de toutes conditions et origines – trafiquants blancs, mulâtres, hommes libres et esclaves – se sont installés dans des

**Rencontre entre
Afro-américains et la
population locale au
Bénin.**

endroits allant du cap São Paulo à l'embouchure du fleuve Niger. Des villes portuaires comme Agoué, Aneho, Ouidah, Cotonou, Porto-Novo, Badagri et Lagos ont été marquées par le retour d'esclaves affranchis d'origine brésilienne, appelés Aguda ou Amaro.

L'expérience acquise pendant les années de captivité et la connaissance des langues et des coutumes européennes ont été d'une grande utilité pour ceux qui ont décidé de tenter leur chance sur la côte africaine, comme commerçants, artisans, agriculteurs ou employés. Ils ont été très nombreux à se lancer dans le commerce de détail. Certains ont fait fortune dans le trafic négrier. Maçons, maîtres d'œuvre, menuisiers, charpentiers, tailleurs, orfèvres et barbiers-chirurgiens ont apporté dans la région de nouveaux savoir-faire. Un nouveau style architectural est né, utilisant des techniques inconnues et des matériaux dont l'usage n'était pas habituel. Convertis au catholicisme, ces *retornados*, ont apporté avec eux des pratiques religieuses qui se perpétuent encore aujourd'hui, telles les somptueuses fêtes en l'honneur du Seigneur de Bonfim, à l'image de celles de Bahia.

Après l'abolition de l'esclavage, des affranchis venus du Brésil, de Cuba, des Indes Occidentales et des Etats-Unis se sont installés sur la Côte des Esclaves et dans l'arrière-pays, renforçant et diversifiant les influences américaines. Le Ghana, le Libéria et la Sierra Leone sont ainsi devenus d'importants centres d'accueil pour les *retornados* et les personnes libérées par les forces anglaises qui luttaient contre le trafic illicite d'esclaves. Beaucoup d'entre eux ont contribué au développement de la culture des plantes oléagineuses, qui a remplacé le trafic d'esclaves comme principale activité économique de la région.

À partir du XIX^e siècle, des églises afro-américaines des Etats-Unis ont commencé à envoyer de l'aide et des missions religieuses sur les côtes africaines et parfois même à l'intérieur du continent. Des missionnaires noirs ont converti et fourni un enseignement de type occidental à une partie

grand-
angle

45



de la population, tout en favorisant la formation d'Africains dans des universités nord-américaines et l'implantation d'écoles professionnelles dans plusieurs régions du continent. Ils ont surtout intensifié l'échange des idées entre Africains et Américains.

Les congrès panafricains de la première moitié du ^{xx}e siècle qui comptaient une écrasante majorité de représentants des Etats-Unis et des Caraïbes ont joué, malgré la faible participation africaine, un rôle majeur dans la naissance d'une identité supranationale et intercontinentale, ainsi que dans la création d'une alliance contre la domination raciale et coloniale. Après la Seconde Guerre mondiale, de nombreux mouvements de libération nationale ont repris les idées issues de ces congrès pour justifier leur lutte. À long terme, le panafricanisme a fourni une base idéologique solide aux dirigeants qui prônaient une politique moderne en Afrique. Certains d'entre eux ont joué un rôle majeur sur le plan international au moment des indépendances. Il a également servi de base à la fondation, en 1963, de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), l'actuelle Union africaine (UA).

Au cours du ^{xx}e siècle, les liens économiques entre les deux continents se sont dégradés, mais les échanges culturels, notamment dans les domaines de la musique et des arts de la scène, se sont poursuivis. La musique nord-américaine a influencé de manière perceptible la naissance d'une identité urbaine en Afrique du Sud. Sur la côte occidentale, le dialogue musical est encore plus ancien. Les *retornados* de Cuba et des Indes Occidentales, ainsi que les soldats britanniques recrutés dans les Caraïbes, ont introduit des styles musicaux syncrétiques dans les espaces urbains de la région. Ceux qui revenaient du Brésil ont marqué de façon indélébile la musique urbaine du Nigeria et du Bénin. L'introduction des gramophones et

Le 25 mai 2003 était célébré à Johannesburg (Afrique du Sud) le 40^e anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la naissance de l'Union africaine.

des disques a facilité une très large diffusion de la musique venue de l'autre côté de l'Atlantique. Les enregistrements des célèbres groupes Septeto Habanero et Trio Matamoros ont battu tous les records d'écoute dans la première moitié du ^{xx}e siècle.

Arrivés en Afrique dans les années 1950, des instruments d'origines mixtes comme les maracas, les congas et les bongos ont permis le développement d'un impressionnant style de rumba, caractéristique de l'actuelle République Démocratique du Congo. La rumba, le calypso, l'« axé » de Bahia, le jazz, la soul, le reggae et le hip-hop, autant de musiques d'origine africaine, sont (re)venus en Afrique et connaissent actuellement un succès indéniable à travers tout le continent. La danse et le théâtre ont également absorbé des éléments nord-américains, cubains et brésiliens. Un succédané de la « bumba-meu-boi », par exemple, sorte d'opéra populaire brésilien, d'origine européenne, indienne et africaine, a été « adopté » par le Nigeria sous le nom de « boi » (bœuf, en portugais) et sous le nom « burrinha » (ânesse) au Bénin.

Carlos Liberato de Sousa,
de l'Université fédérale du Sergipe
(Brésil)

Bongos : paire de petits cylindres fabriqués dans des troncs évidés, créés à Cuba vers 1900. On joue à mains nues, en utilisant la pression des paumes pour produire des sons et rythmes différents. Les deux percussions peuvent avoir des tailles variées, elles sont recouvertes de membranes naturelles tendues ou de matériau plastique.

Congas : utilisé seul ou en paire, ce long cylindre étroit en forme de tonneau est fabriqué en bois ou en fibre de verre. Il est recouvert d'une peau épaisse à l'une des extrémités. Éléments de base des orchestres de danse d'Amérique latine dans les années 1930, les

congas sont frappés avec les doigts, la pression de la main produisant une grande variété de sons et de rythmes.

Maracas : d'origine indienne précolombienne, le mot *mbaracá* désigne une courge contenant des graines séchées. Utilisée largement dans les orchestres de danse en Colombie, au Venezuela et au Brésil, cette paire de crécelles avec manches en bois donne le rythme et a été adoptée partout ailleurs par les orchestres pop et les ensembles de percussions.

J.B

Sources : The Oxford Companion to Music - New Grove Dictionary of Music and Musicians.



2004 : ANNÉE INTERNATIONALE DE COMMÉMORATION DE LA LUTTE CONTRE L'ESCLAVAGE ET DE SON ABOLITION



© UNESCO/Jasmina Sopova

**Lancement
de l'Année
internationale à
Cape Coast, au
Ghana.**

Proclamée Année de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition par l'Assemblée générale des Nations Unies, 2004 marque le bicentenaire de la proclamation du premier Etat noir, Haïti, symbole du combat et de la résistance des esclaves.

« *Institutionnaliser la mémoire, empêcher l'oubli, rappeler le souvenir d'une tragédie longtemps occultée ou méconnue et lui restituer la place qui doit être la sienne dans la conscience des hommes, c'est en effet répondre à notre devoir de mémoire* », a déclaré le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, dans le message¹ qu'il a délivré à cette occasion.

Cette année, consacrée à une tragédie reconnue en 2001 comme un *crime contre l'humanité* lors de la Conférence mondiale de Durban contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance, a permis à l'humanité de se livrer à son devoir de mémoire, mais aussi de renforcer la lutte contre toutes les formes d'esclavage et de racisme dans le monde d'aujourd'hui.

Dans le cadre de l'Année, l'UNESCO a participé à une série d'activités, en coopération avec ses États membres, les commissions nationales, les organisations gouvernementales et non gouvernementales, les Clubs UNESCO, la communauté scientifique internationale, des lauréats du Prix Nobel, les Artistes pour la paix et les Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO.

La clôture de l'Année internationale et la célébration de la Journée internationale pour

l'abolition de l'esclavage (2 décembre) sont marquées par quelques événements à l'UNESCO, les 3 et 4 décembre :

► l'inauguration de l'exposition itinérante « Devoir de mémoire : le triomphe sur l'esclavage », conçue par le Schomburg Center de New York, en collaboration avec le projet « La route de l'esclave » de l'UNESCO. Cette exposition qui a déjà circulé dans plusieurs pays montre l'impact économique de la traite négrière et du travail des esclaves africains sur le développement des Amériques et de l'Europe et les conséquences désastreuses de ce trafic sur la vie économique, politique et sociale de l'Afrique. Elle présente aussi les apports de ces échanges dans le domaine des langues, de la religion, de la musique et des institutions de ces trois continents.

► la remise du prix Toussaint Louverture, du nom d'un ancien esclave affranchi qui lutta pour l'indépendance d'Haïti, récompense un engagement en faveur de la lutte contre la domination, le racisme et l'intolérance. Il est décerné au chanteur de la Négritude, le célèbre poète martiniquais Aimé Césaire et à Abdias Nascimento, fondateur du Théâtre expérimental du Noir, première association afro-brésilienne à incorporer à la lutte contre la discrimination la question de la réhabilitation de la culture comme valeur fondamentale de la civilisation brésilienne.

► le concert exceptionnel de Gilberto Gil, Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO et actuellement ministre de la Culture du Brésil.

► le colloque international sur « Les enjeux de la mémoire face à la tragédie de la traite négrière et de l'esclavage » aborde les interactions entre les différentes approches de la problématique de la mémoire, telles que les révisions historiographiques, l'éthique de la responsabilité et la mobilisation identitaire pour une reconstruction des mémoires collectives.

1. Le message intégral du Directeur général de l'UNESCO est disponible à l'adresse suivante : www.unesco.org/dg

Esclavage et patrimoine immatériel

La première proclamation des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité a eu lieu en 2001. Tous les deux ans, l'UNESCO choisit des exemples remarquables de pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire que les communautés reconnaissent comme faisant partie intégrante de leur patrimoine culturel. Parmi ces chefs d'œuvre, un certain nombre sont liés à la traite négrière.

La langue, la danse et la musique des Garifuna (Belize), proclamées en 2001.

Les Garifunas, issus de métissages entre des groupes originaires des Caraïbes et des populations d'origine africaine, perpétuent la langue et la musique de leurs ancêtres, qui rassemblent des éléments africains et amérindiens.

Le carnaval de Barranquilla (Colombie), proclamé en 2003. Véritable melting-pot d'influences indigènes, africaines et européennes, ce carnaval présente des caractéristiques culturelles qui ont souvent disparu de leurs régions d'origine.

La Tumba Francesa (Cuba), proclamée en 2003. Fruit de la fusion, au 18^e siècle, de musiques du Dahomey (Afrique de l'Ouest) et de danses traditionnelles françaises, la Tumba Francesa a été importée à Cuba par les esclaves haïtiens.

L'espace culturel de la fraternité du Saint-Esprit des Congos de Villa Mella (République dominicaine), proclamé en 2001. La Fraternité a été fondée par des esclaves africains et des métisses au XVI^e siècle.

Les traditions des Marrons de Moore Town (Jamaïque), proclamées en 2003. Des descendants de communautés indépendantes d'anciens esclaves fugitifs, les Marrons, originaires de l'ouest et du centre de l'Afrique, ont préservé des langues et pratiques culturelles multiples à Moore Town.

grand-angle

48

Esclavage et patrimoine matériel

Une dizaine de sites liés à la traite négrière et à la lutte de libération des esclaves sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

En Afrique, l'île de Gorée (Sénégal), les ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara, ainsi que la Ville de pierre de Zanzibar (République-Unie de Tanzanie), les forts et châteaux de Volta (Ghana) et l'île James (Gambie) sont des lieux de mémoire de l'embarquement des esclaves vers le « Nouveau monde ».

D'autres sites, comme les palais royaux d'Abomey (Bénin), commémorent le rôle joué par les féodalités africaines qui alimentaient la traite.

Divers lieux emblématiques de l'esclavage dans les Amériques et les Antilles sont également inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : les centres historiques de Salvador de Bahia (premier marché d'esclaves du « Nouveau monde »), d'Ouro Preto, d'Olinda, de São Luís, de Diamantina et le sanctuaire du Bon

Jésus à Congonhas (Brésil) ; le parc national de la forteresse de Brimstone Hill, sur la petite île de Saint-Kitts-et-Nevis dans les Caraïbes ; les fortifications de la côte caraïbe du Panamá – Portobelo, San Lorenzo – et le district historique de Panamá ; La Havane, le château de San Pedro de la Roca et les premières plantations de café du sud-est à Cuba, la ville historique de Paramaribo (Surinam).

En Haïti, le palais de Sans-souci, les bâtiments des Ramiers et la Citadelle sont les premières constructions bâties par des esclaves noirs ayant conquis leur liberté.



© Michel Ravassard/UNESCO

Le carnaval de Barranquilla (Colombie) fait partie des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité.

Vient de paraître

LES ROUTES DE L'ESCLAVAGE : HISTOIRE D'UN TRÈS GRAND « DÉRANGEMENT »,

par Claude Fauque et Marie-Josée Thiel, éditions Hermé (Paris), 2004. 192 p. (35 €).

Des débuts de la traite négrière aux abolitions, ce livre retrace l'histoire et les conséquences de cette « institution particulière » qu'a été l'esclavage. Considérant l'esclavage comme une forme de « mondialisation avant la lettre », les auteurs se penchent sur les raisons économiques de la traite négrière, mais aussi sur la vie sociale des esclaves et leurs conditions de vie. Riche et souvent inédite, l'iconographie provient des archives de l'UNESCO.



Pour plus d'informations sur les sites : <http://whc.unesco.org/nwhc.fr/pages/doc/mainf5.htm>

LA TRAITE NÉGRIÈRE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Briser le Silence



© UNESCO/Jean O'Sullivan

grand-
angle

49

Élèves du collège
Abomey-Calvi
(Bénin), membre
du Réseau des
écoles associées.

Le Réseau des écoles associées de l'UNESCO - 7 600 établissements dans 175 pays - s'est mobilisé en 2004 pour introduire la notion d'esclavage dans les programmes scolaires. Des documents pédagogiques ont été élaborés et des ateliers de formation organisés pour améliorer le contenu des cours consacrés aux origines et aux conséquences de l'esclavage. Ces activités font partie du projet pédagogique « Briser le silence », lancé par l'UNESCO en 1998.

Parmi les publications, *Levons le voile pour un futur meilleur (Banishing Shadows for a Better Future)* a été éditée et illustrée par des élèves haïtiens du Réseau. Une trilogie sur la traite a également vu le jour. Après la parution de *Voix d'esclaves* et de *Voyages d'esclaves*, *Visions d'esclaves*, le dernier volume est actuellement en cours de préparation. Il décrit l'aspiration à une société nouvelle qui s'est manifestée chez les esclaves après l'abolition de l'esclavage. Une initiative destinée à produire des documents pédagogiques multimédias sur des lieux de mémoire liés à l'esclavage a également été lancée. Enfin, les écoles du Réseau des États-Unis ont commencé à constituer un « fonds de la mémoire ». La réalisation de ce fonds sera supervisée par des musées et des historiens.

À la suite d'une série de rencontres internationales sur l'enseignement des origines et des conséquences du trafic

d'esclaves, un Forum international de la jeunesse a eu lieu du 12 au 16 novembre 2004, à Trinité-et-Tobago. Il a réuni des élèves, des enseignants et des spécialistes de plus de vingt pays de trois continents qui ont mis au point « La course contre l'esclavage », une campagne internationale des établissements scolaires contre le racisme et les formes modernes d'esclavage qui sera lancée au début de l'année 2005.

Le 21 mars 2005, lors de la Journée internationale de l'élimination de la discrimination raciale, les écoles du Réseau seront invitées à participer en accomplissant une série d'activités dans leur établissement scolaire et au sein de leur communauté.

Jean O'Sullivan,
UNESCO



Pour plus
d'informations sur
Briser le silence :
[www.unesco.org/
education/asp](http://www.unesco.org/education/asp)

ENJAMBER LE FOSSÉ NUMÉRIQUE



© Niamh Burke/UNESCO

Le président de la société informatique multinationale Microsoft, Bill Gates, et le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura, ont signé le 17 novembre dernier un accord de coopération « non exclusif », qui encourage l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et s'inscrit dans la stratégie de coopération internationale préconisée par les Nations Unies en vue de réduire le fossé numérique.

En vertu de cet accord, Microsoft et l'UNESCO élaboreront des projets et échangeront des expériences dans des domaines aussi variés que l'éducation et l'apprentissage, la promotion de la diversité linguistique, l'échange de l'information et d'applications logicielles, ainsi que l'accès des communautés aux technologies. « Nous sommes très honorés d'être le partenaire de l'UNESCO dans une telle initiative, a déclaré Bill Gates. Notre objectif commun est d'aider à supprimer les barrières qui empêchent l'inclusion numérique

et de permettre aux gens partout dans le monde d'exploiter pleinement le potentiel de la technologie à travers l'éducation et les programmes de développement de compétences, l'accès des communautés, et la préservation de la

diversité culturelle et linguistique ».

De son côté, Koïchiro Matsuura a déclaré : « Nous nous félicitons de ce nouveau partenariat [...]. Une utilisation efficace des technologies de la communication

et de l'information peut jouer un rôle majeur dans la création des compétences humaines nécessaires à des moyens de subsistance durables, notamment en soutenant l'éducation et l'apprentissage.»

L'accord couvre plusieurs projets comme la création de communautés du savoir et de pratique en ligne, lesquelles faciliteront la mise en commun de ressources intellectuelles par-delà les barrières géographiques, et souligne la nécessité d'élaborer un programme d'études pour la formation pédagogique en vue d'intégrer les TIC dans les salles de classe.

Intel

FORMATION TECHNOLOGIQUE POUR LES ENSEIGNANTS

Le 9 novembre 2004, Intel, le plus grand fabricant mondial de puces électroniques et leader de la fabrication de produits pour ordinateurs, réseaux et communications, a signé avec l'UNESCO un accord de coopération pour l'élaboration d'un programme modèle destiné à améliorer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) des enseignants du monde entier. L'UNESCO a choisi de travailler avec Intel en raison de

sa grande expérience en matière de formation des enseignants à l'utilisation de la technologie, ainsi qu'en matière de soutien aux enseignants en vue d'intégrer la technologie dans leurs cours. À travers le programme d'Intel «[®]Teach to the Future » (Enseigner au futur), l'entreprise a formé deux millions d'enseignants dans le monde. « Le défi, c'est de trouver la meilleure utilisation de la technologie pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, tout en

introduisant un grand degré de souplesse pour répondre aux besoins régionaux », a déclaré Wendy Hawkins, directeur de l'Education d'Intel. L'Accord stipule que l'UNESCO et Intel travailleront ensemble à une initiative multipartite destinée à définir des normes pour améliorer la qualité de la formation des enseignants aux TIC. A cette fin, des normes en matière de connaissances et de compétences dans ce domaine seront mises au point.

LA FAMILLE DES PARTENAIRES DE L'UNESCO S'AGRANDIT

Deux personnalités supplémentaires sont venues rejoindre leurs efforts à l'action de l'UNESCO pour la défense des idéaux et objectifs de l'Organisation : la Brésilienne Maria Lourdes Egydio Villela (Milú Villela) et l'acteur croate Relja Basic.

Milú Villela a été nommée le 10 novembre au Brésil Ambassadrice de bonne volonté pour l'éducation intégratrice « en reconnaissance de son remarquable engagement en faveur de l'éducation et de son attachement aux idéaux et aux objectifs de l'UNESCO ».

Connue essentiellement pour son travail avec des mouvements de volontaires et de jeunes, Milú Villela a créé en 1994 *Despertar*, une association communautaire offrant des formations techniques et professionnelles aux adolescents, ainsi qu'une aide médicale et psychologique. L'association fournit aussi un programme pour adultes qui bénéficie tous les ans à 7000 personnes et qui vise à leur donner des compétences leur permettant de gagner leur vie.

Villela dirige actuellement *Faça Parte*, une ONG qui encourage le volontariat, en particulier parmi les jeunes, au service des écoles de tout le pays. En tant

qu'Ambassadrice de bonne volonté pour l'éducation intégratrice, elle défendra le droit des handicapés à l'éducation.

De son côté, l'acteur croate Relja Basic a été nommé, le 6 octobre, Artiste de l'UNESCO pour la paix en récompense de « sa carrière exceptionnelle dans le domaine des arts du spectacle et de sa contribution au cinéma et au théâtre ». Relja Basic a joué dans plus de 3000 pièces de théâtre et quelque 120 films et séries télévisées produits dans son pays et à l'étranger. Après sa carrière au Théâtre national croate entre 1956 et 1968, il a créé en 1974 à Zagreb le célèbre « Théâtre en visite » (*Teatar u gostima*) qu'il a dirigé jusqu'à aujourd'hui et qu'il vient de quitter. Relja Basic a eu 74 ans en février dernier. Le « Théâtre en visite » a sillonné l'ancienne Yougoslavie et s'est produit environ 500 fois à l'étranger. En devenant un Artiste de l'UNESCO pour la paix, Relja Basic s'engage à promouvoir le dialogue interculturel notamment parmi les jeunes de l'Europe du Sud-Est.



© UNESCO Brazil



© Michel Ravassard/UNESCO



51

Rotary International

POUR LA PAIX DANS LE MONDE



Le Directeur général de l'UNESCO, Koïchiro Matsuura et Jonathan Majiyagbe, Président de l'organisation patronale humanitaire Rotary International, ont signé le 11 octobre dernier un mémorandum pour encourager les gouverneurs des différents districts du Rotary à collaborer avec les Commissions nationales pour l'UNESCO à la promotion de la paix et de l'entente dans le monde.

Le Rotary, fondé à Chicago en 1905, est une organisation

internationale, composée de chefs d'entreprise et de professionnels, qui offre des services humanitaires et contribue à la construction de la paix dans le monde. Présente dans 166 pays avec ses 31 000 clubs comptabilisant un total d'un million et demi de membres, l'organisation célébrera son centenaire l'année prochaine à Chicago.

« L'UNESCO et le Rotary International partagent le même objectif de création de projets et de programmes en collaboration avec d'autres organisations (gouvernementales, non

gouvernementales et civiles) aidant à construire la paix dans le monde entier » comme l'ont écrit MM. Matsuura et Majiyagbe dans la lettre qu'ils ont co-signée, laquelle poursuit ainsi : « En travaillant avec l'UNESCO, les Rotary Clubs peuvent étendre leur impact en projetant de nouvelles actions visant à promouvoir la paix à travers le monde. »

Par le passé, le Rotary a été le chef de file d'une importante campagne contre la poliomyélite infantile. La lutte contre le sida est aujourd'hui sa priorité.

Reportage exclusif de Sergio Santimano

L'Afrique à



52



l'heure des TIC



53

Les centres sociaux multimédias de Manhiça et de Namaacha au Mozambique font partie d'un réseau constitué au Mozambique, au Mali et au Sénégal avec l'aide de l'UNESCO et d'un ensemble de partenaires. Ce réseau est né d'une initiative annoncée lors du Sommet mondial sur la société de l'information qui s'est déroulé à Genève, en décembre 2003. L'Agence suisse pour le développement fournit la majorité des fonds destinés au réseau, qui comptera 20 centres dans chacun des trois pays d'ici 2006.

Les centres sociaux multimédias ont pour vocation de répondre aux besoins des populations locales en leur permettant d'obtenir et d'échanger des informations dans leur propre langue et d'accéder à l'enseignement et à la formation. L'équipement de base de ces centres consiste en une unité de radio-diffusion FM, appelée « valise-radio », qui coûte moins de 5 000 dollars américains l'unité et en quelques ordinateurs permettant de surfer sur Internet, d'avoir accès au courrier électronique et à des programmes simples de bureautique, de bases de données et d'enseignement à distance. Ces centres proposent différents services commerciaux, notamment téléphone, fax, scanner, formation à l'informatique et accès au courrier électronique en même temps que des services à but non lucratif destinés à favoriser le développement.

Les centres sociaux multimédias



54

de Manhiça et de Namaacha ont commencé à utiliser leurs programmes radiophoniques sociaux pour promouvoir l'éducation civique dans le cadre des élections ainsi que des bulletins d'information. Ils contribuent au développement par le biais d'activités telles que les cours d'alphabétisation destinées tout particulièrement aux femmes, la diffusion d'informations sur l'agriculture et des messages concernant la santé publique. Le centre social multimédia de Manhiça, par exemple, a récemment produit son premier CD-ROM en langue portugaise et en dialecte local, consacré à la prévention et au traitement de la malaria. Le secret du succès des centres sociaux multimédias tient au fait qu'ils appartiennent aux communautés auxquelles ils sont destinés et gérés par elles.

Roni Amelan



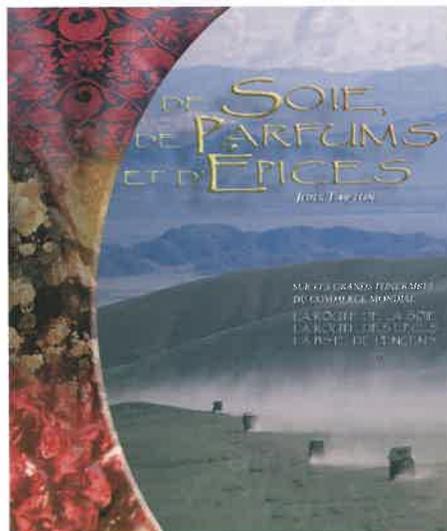


55



DE SOIE, DE PARFUMS ET D'ÉPICES

Sur les grands itinéraires du commerce mondial

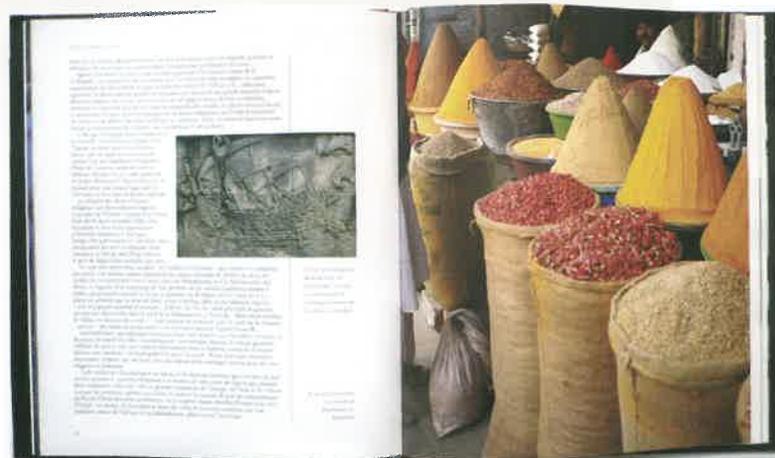


John Lawton a parcouru les anciennes routes par lesquelles transitaient la soie, les épices ou l'encens. Dans ce récit de voyage richement illustré, l'auteur fait œuvre d'historien et de géographe sur des chemins qui ouvrirent la voie aux produits exotiques mais aussi aux idées nouvelles, aux religions, aux armées des conquérants.

Au départ d'Istanbul, à la recherche de la soie, le lecteur gagnera les légendaires cités caravanières de Samarkand et Boukhara, il franchira le Pamir ou le Tian Shan, traversera les steppes de Mongolie pour parvenir en Chine. La quête des épices le mènera d'Alexandrie en mer d'Oman jusqu'aux rivages de l'Inde, au Sri Lanka et dans l'archipel indonésien. Enfin, depuis le sud de l'Arabie et la Corne de l'Afrique, il suivra les pistes de l'encens jusqu'aux grandes cités du monde antique.

Ce journal de voyage, éclairé par une érudition sans faille, mêle le passé et le présent avec un pouvoir d'évocation rarement égalé.

Texte de John Lawton
 Photographies en couleurs de Nik Wheeler,
 Tor Eigeland, Bill Lyons et Abdullah Dobais
 128 p., 24,7 x 29 cm
 2004, ISBN 92-3-203927-3
 19,80 €
 Éditions UNESCO/Economica
 Coll. Mémoire des peuples

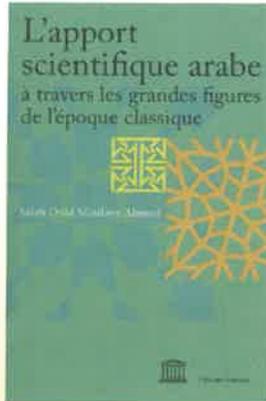




Les TIC et l'éducation dans le monde : tendances, enjeux et perspectives

Cet ouvrage traite des principaux problèmes et questions que soulève l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'école. Il met clairement en évidence le potentiel que représentent les TIC et la contribution qu'elles peuvent apporter aux réformes des programmes scolaires. Il dresse un bilan des résultats obtenus et présente les commentaires des enseignants et leurs attentes. Les auteurs proposent des solutions et des suggestions aux planificateurs et aux administrateurs afin de les guider dans le processus d'introduction des technologies à l'école. Ils soulignent que l'installation des ordinateurs en classe ne peut se concevoir qu'au service d'objectifs pédagogiques mûrement réfléchis.

Par Willem J. Pelgrum et Nancy Law
144 p., graph., 13,5 x 21 cm,
2004, ISBN 92-803-2244-3
UNESCO-IIPE
Coll. Principes de la planification
de l'éducation



L'apport scientifique arabe à travers les grandes figures classiques

L'âge d'or de la pensée arabe, décrit dans cet ouvrage, s'étendit sur plusieurs siècles et se traduisit par un apport scientifique et technique particulièrement enrichissant pour le progrès humain. Il s'accompagna d'un esprit de tolérance et d'ouverture remarquable dans la recherche, l'assimilation et la diffusion du savoir. Cet ouvrage aborde successivement les domaines de la philosophie, des mathématiques, de l'astronomie, des sciences physiques et naturelles, de la médecine et de la pharmacopée, des sciences géographiques et historiques.

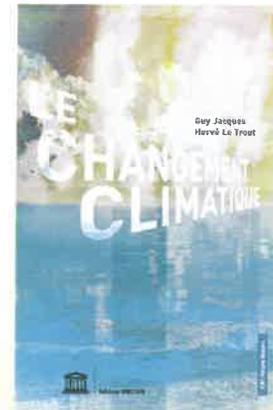
Par Salah Ould Moulaye Ahmad
274 p., 15,5 x 24 cm, ill. en N/B
2004, ISBN 92-3-203975-3
19,80 €
Éditions UNESCO
Coll. Histoire plurielle



Le Partage

Cet ouvrage réunit les actes du 7^e Forum international organisé par l'Académie universelle des cultures que préside Elie Wiesel, à la maison de l'UNESCO les 25 et 26 novembre 2003. Ce Forum se proposait « d'explorer le sens profond ainsi que les dimensions et les applications possibles du concept de partage. » (Elie Wiesel)

Sous la direction de
Françoise Barret-Ducrocq
Préface et conclusion d'Elie Wiesel
Avec les contributions de :
Françoise Rivière, Roger-Pol Droit,
Monique Canto-Sperber,
Jacqueline de Romilly, Alain Minc,
Christophe Aiguiton, Jérôme Bindé,
K.R. Narayanan, Umberto Eco,
Franz-Olivier Giesbert,
Bernard Kouchner, Henry Louis
Gates Jr, Junzo Kawada,
Jorge Semprun, Wole Soyinka,
Heinz Wisman, Michelle Perrot,
Baroness Helena Kennedy,
Julia Kristeva, Père Pierre Ceyrac,
Furio Colombo, Sœur Emmanuelle,
Pierre Zemor
300 p., 14 x 22, 5 cm
2004, ISBN 92-3-203977-X
21,50 €
Éditions UNESCO/GRASSET
Coll. Éthiques



Le changement climatique

Fidèle à l'esprit de la collection *COI Forum Océans*, dirigée par la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, cet ouvrage propose une approche à la fois scientifique et sociétale d'un phénomène qui fait débat. La perception du climat est mise en perspective par des exemples pris dans les diverses civilisations contemporaines et dans l'histoire de l'humanité. Sont ensuite présentées les modifications affectant notre environnement. Le lecteur en trouvera les clés dans les chapitres scientifiques qui expliquent les rouages et engrenages de la machine climatique. L'exemple du Sahara, étudié à l'échelle du temps de la planète, illustre la notion d'évolution du climat. Les derniers chapitres, consacrés aux prévisions et aux scénarios pour l'avenir, ne cherchent pas à dissimuler la part d'incertitude. Les polémiques que suscitent ces prévisions et les enjeux du protocole de Kyoto montrent comment dans les débats sur le changement climatique, les aspects scientifiques, économiques et politiques sont intimement liés.

Par Guy Jacques et Hervé Le Treut
160 p., 15,5 x 24 cm,
photos, fig., gloss., bibliogr.
2004, ISBN 92-3-203938-9
14,80 €
Éditions UNESCO
Coll. COI Forum Océans



57



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France

Tél. : +33 1 45 68 10 00

Internet :

www.unesco.org

Centres de documentation

Archives (BSS/AM)

☎ (33-1) 45 68 19 50/55
Fax : (33-1) 45 68 56 17
E-mail : archives@unesco.org

Zones côtières et petites îles

☎ (33-1) 45 68 39 34
Fax : (33-1) 45 68 58 08
E-mail : c.nollet@unesco.org

Communication

☎ (33-1) 45 68 42 67
Fax : (33-1) 45 68 55 82
E-mail : n.nguyen-van@unesco.org

Culture

☎ (33-1) 45 68 43 43
Fax : (33-1) 45 68 55 74
E-mail : culture.doc@unesco.org

Éducation

☎ (33-1) 45 68 10 29
Fax : (33-1) 45 68 56 24
E-mail : sdi@unesco.org

Information et informatique

☎ (33-1) 45 68 43 99
Fax : (33-1) 45 68 55 82
E-mail : g.mensah@unesco.org

Information sur l'UNESCO

☎ (33-1) 45 68 16 81
Fax : (33-1) 45 68 56 57
E-mail : p.morel-vasquez@unesco.org

Bibliothèque

☎ (33-1) 45 68 03 56
Fax : (33-1) 45 68 56 98
E-mail : library@unesco.org

MAB – l'homme et la biosphère

☎ (33-1) 45 68 40 59
Fax : (33-1) 45 68 58 04
E-mail : mab@unesco.org

Sciences naturelles

☎ (33-1) 45 68 40 17
Fax : (33-1) 45 68 58 23
E-mail : p.murugaiyan@unesco.org

Océanographie

☎ (33-1) 45 68 39 82
Fax : (33-1) 45 68 58 12
E-mail : p.boned@unesco.org

Photothèque

☎ (33-1) 45 68 16 91
Fax : (33-1) 45 68 56 55
E-mail : photobank@unesco.org

Studio Radio-TV, Archives audiovisuelles

☎ (33-1) 45 68 00 68
Fax : (33-1) 45 68 56 56
E-mail : studio@unesco.org

Sciences sociales et humaines

☎ (33-1) 45 68 39 06, 45 68 38 07
Fax : (33-1) 45 68 56 77
E-mail : dare@unesco.org

Statistiques

☎ (1-514) 343 68 80
Fax : (1-514) 343 68 82
E-mail : uis.resource-centre@unesco.org

Sciences de l'eau

☎ (33-1) 45 68 40 04
Fax : (33-1) 45 68 58 11
E-mail : ihp@unesco.org

Patrimoine mondial

☎ (33-1) 45 68 18 76
Fax : (33-1) 45 68 55 70
E-mail : wh-info@unesco.org

Coordination jeunesse

☎ (33-1) 45 68 16 54
Fax : (33-1) 45 68 57 90
E-mail : ucj@unesco.org

Bureaux de l'UNESCO

Afghanistan

UNESCO Kabul
P.O. Box 5, Kabul
☎ +93-70-283.008
Fax : +873-763 468 836,
E-mail : martin.hadlow@undp.org

Bangladesh

Bureau Bhaban (16th floor)
E/8-A Rokeya Sharan
Sher-e-Banglanagar, Dacca
☎ (880-2) 912 34 69/6522
Fax: (880-2) 912 34 68
E-mail: dhaka@unesco.org

Bolivie

Edificio del B.B.A.,
Piso 10
Avenue Camacho N° 1413,
La Paz
☎ (591-2) 220 40 09
Fax: (591-2) 220 40 29
E-mail: la-paz@unesco.org

Bosnie-Herzégovine

Titova 48, Sarajevo
☎ (387) 33 22 27 92/93/94/96
Fax: (387) 33 22 27 95
E-mail: sarajevo@unesco.org

Brésil

SAS Quadra 5 Bloco H Lote 6
Edifício CNPQ/IBICT/UNESCO
9° andar, 70070-914 Brasília D.F.
☎ (55-61) 21 06 35 00
Fax (55-61) 322 42 61
E-mail: brasil@unesco.org

Burundi

Avenue du Luxembourg,
Bujumbura
☎ (257) 21 53 82/84
Fax: (257) 21 53 83
E-mail: bujumbura@unesco.org

Cambodge

P.O. BOX 29
House 38, Samdech Sothearos
blvd, Phnom Penh
☎ (855-23) 217 244, 426 726
Fax: (855-23) 426 163, 217 022
E-mail:
phnompenh@unesco.org

Cameroun

Immeuble Stamatiades, (2^e étage),
Avenue de l'Indépendance,
BP 12909, Yaoundé
☎ (237) 22 257 63
Fax: (237) 22 263 89
E-mail: yaounde@unesco.org

Chili

Calle Enrique Delpiano, 2058
Providencia, 3187 Santiago
☎ (56-2) 655 10 50/472 46 00
Fax: (56 2) 655 10 46, 655 10 47
E-mail: santiago@unesco.org

Chine

Waijiao Gongyu 5-15-3,
Jianguomenwai Compound,
Beijing 100600
☎ (86-10) 65 32 28 28
Fax: (86-10) 65 32 48 54
E-mail: beijing@unesco.org

Congo

134 bd du Maréchal Lyautey,
Brazzaville
☎ (242) 81 18 29
Fax: (242) 81 17 80
E-mail: brazzaville@unesco.org

Costa Rica

Paseo Colon, ave 1 bis, calle 28,
casa esquinera, 2810 San José
☎ (506) 258 76 25
Fax: (506) 258 74 58, 258 76 41
E-mail: san-jose@unesco.org

Cuba

Bureau régional de l'UNESCO
pour la culture
Calzada 551 – Esq. a D
Vedado, La Havane
☎ (53-7) 832 76 38, 33 34 38
Fax: (53-7) 33 31 44
E-mail: habana@unesco.org

Égypte

Bureau régional de l'UNESCO
pour la science
8 Abdel-Rahman
Fahmy Street, Garden City,
Le Caire 11541
☎ (202) 79 50424
Fax: (202) 79 45 296
E-mail: cairo@unesco.org

Équateur

Juan Leon Mera 130 y Ave.
Patria, Edificio CPN 6to Piso,
Quito
☎ 2 5932 2529 085/2 5932 2562 327
Fax: 2 5932 2504 435
E-mail: quito@unesco.org

États-Unis d'Amérique

2, United Nations Plaza,
Suite 900
New York, N.Y. 10017
☎ (1-212) 963 59 95,
963 59 78
Fax: (1-212) 963 80 14
E-mail: newyork@unesco.org

Éthiopie

ECA Building, Menelik Avenue,
Addis Ababa
☎ (251-1) 51 39 53
Fax: (251-1) 51 14 14

Fédération de Russie

Bolshoi Levshinsky per. 15/28,
bld. 2, 119034 Moscou
☎ (7-095) 202 80 97/202 87
59/202 81 66
Fax: (7-095) 202 05 68/956 36 66
E-mail: moscow@unesco.org

Gabon

A la Cité de la Démocratie,
Bâtiment N° 6, B.P. 2, Libreville
☎ (241) 76 28 79
Fax: (241) 76 28 14
E-mail: unesclby@inet.ga

Ghana

32 Nortei Ababio Street, Airport,
Residential Area, Accra
☎ (233-21) 765 497, 765 499
Fax: (233-21) 21 765 498
E-mail: accra@unesco.org

Guatemala

Edificio Etisa, Ofic. 7 "A"
Plaza España, Zona 9,
Guatemala City
☎ (502) 360 87 17,
360 87 27
Fax: (502) 360 87 19
E-mail: guatemala@unesco.org

Haiti

19, Delmas 60, Musseau par
Bourdon, Petion Ville
☎ (509) 511 04 60/61/62
Fax: (509) 257 8158
E-mail: unescohaiti@hainet.net

Inde

B 5/29 Safdarjung Enclave,
New Delhi 110 029
☎ (91-11) 671 30 00
Fax: (91-11) 671 30 01/2
E-mail:
newdelhi@unesco.org

Indonésie

UNESCO House, Jalan
Caluh (II)
N° 5, Kebayo Baru,
Jakarta Selatan, Jakarta
12110
☎ (62-21) 739 9818
Fax: (62-21) 7279 6489
jakarta@unesco.org

Iran (République islamique d')

Bahman Building, Sa'ad
Abad Palace Complex
Tehran
☎ (98-21) 27 40
141/142/143
Fax: (98-21) 27 40 144
E-mail: tehran@unesco.org

Jordanie

Wadi Saqra Street
Amman 11181
☎ (962-6) 551 42 34/65 59
Fax: (962-6) 553 21 83
E-mail: registry@unesco.org

Kazakhstan

4th Floor, UN Building
67, Tole Bi Street, Almaty
☎ (7-3272) 58 26 37/38
Fax: (7-3272) 79 48 53
E-mail: almaty@unesco.org

Kenya

United Nations Offices,
Gigiri, Block C, United
Nations Avenue, Gigiri
Nairobi
☎ (254-2) 62 12 34
Fax: (254-2) 62 27 50
E-mail: nairobi@unesco.org

Mexique

Pte Masaryk n.° 526, 3er
piso
Colonia Polanco, 11560
Mexico, D.F.
☎ (52-55) 5230 76 00
Fax: (52-55) 5230 76 02
E-mail: mexico@unesco.org

Mozambique

515, av. Frederick Engels,
Maputo
☎ (258-1) 49 44 50, 49 34 34
Fax: (258-1) 49 34 31, 49
45 03
E-mail: maputo@unesco.org

Namibie

Oppenheimer House,
5 Brahms St., Windhoek
☎ (264-61) 291 7000,
Fax: (264-61) 291 7220
E-mail:
windhoek@unesco.org

Ouzbékistan

95, Amir Temur Str.,
Tashkent
☎ (998-71) 12 07 116
Fax: (998-71) 13 21 382
E-mail: tashkent@unesco.org

Pakistan

Saudi-Pak Tower, First Floor,
Blue Area, Jinnah Avenue,
Islamabad 44000
☎ (92-51) 28 000 83
Fax: (92-51) 28 000 56
E-mail:
islamabad@unesco.org

Palestine (Autorité)

17, Ahliyyah College
St. West Bank via Israel
Ramallah
☎ (972-2) 295 9740
Fax: (972-2) 295 97 41
E-mail: unesco@palnet.com

Pérou

Avenida Javier Prado Este
2465 - 8 piso, Museo de la
Nacion, San Borja, Lima
☎ (51-1) 476 98 71, 224 25 26
Fax: (51-1) 476 98 72
E-mail: unescape@amauta.
rch.net.pe

Qatar

57, Al-Jazira Al-Arabia St.
Doha
☎ (974) 486 77 07/ 77 08/
75 49
Fax: (974) 486 76 44
E-mail: doha@unesco.org

**République démocratique
du Congo**

Immeuble Losonia, Bd du
30 Juin, P.O. Box 7248,
Kinshasa
☎ (243) 88 48 253
Fax: (243) 88 48 252
E-mail: kinshasa@unesco.org

Roumanie

Centre européen
de l'UNESCO pour
l'enseignement supérieur
39, Stirbei Vodà Str., Bucarest
☎ (40-21) 313 08 39 / 06 98
Fax: (40-21) 312 35 67
E-mail: bucarest@unesco.org

Rwanda

Mineduc Compound
☎ (250) 51 58 45/ 44/ 46
Fax: (250) 51 38 44
E-mail: kigali@unesco.org

Samoa

P.O. Box 615
Matautu-uta Post Office, Apia
☎ (685) 242 76
Fax: (685) 222 53
E-mail: apia@unesco.org

Sénégal

Bureau régional de
l'UNESCO pour l'éducation
12 av. L. S. Senghor,
Dakar
☎ (221) 849 2323
Fax: (221) 823 83 93
E-mail: dakar@unesco.org

Suisse

Villa « Les Feuillantines »
CH-1211 Genève 10
☎ (41-22) 917 33 81
Fax: (41-22) 917 00 64
E-mail: geneva@unesco.org

Tanzanie (République unie de)

Oyster Bay, Uganda Av.,
Plot N° 197A, Dar-es-Salaam
☎ (255-22) 2666 623/26
671 656
Fax: (255-22) 26 66 927
E-mail:
dar-es-salaam@unesco.org

Thaïlande

920 Suhumvit Rd.,
Bangkok 10110
☎ (662) 391 05 77/391 0879
Fax: (662) 391 08 66
E-mail: bangkok@unesco.org

Uruguay

Bureau régional de
l'UNESCO pour la science
Edificio del Mercosur
(ex Parque Hotel),
Calle Dr. Luis Piera,
1992
Montevideo
☎ (598-2) 413 2075/413 2094
Fax: (598-2) 413 2094,
E-mail:
orcyt@unesco.org.ury

Viet Nam

23 Cao Ba Quat, Hanoï
☎ (84-4) 747 0275/6
Fax: (84-4) 747 0274
E-mail: registry@unesco.org

Zimbabwe

8 Kenilworth Rd. Newlands,
Harare
☎ (263-4) 77 61 16
Fax: (263-4) 77 60 55
E-mail: harare@unesco.org



© UNESCO/Niamth Burke

Italie

Palazzo Zorzi, Castello 4930
Venice
☎ (39-041) 260 15 11
switchboard
Fax: (39-041) 528 99 95
E-mail: roste@unesco.org

Jamaïque

The Towers, 25 Dominica
Drive, 3rd Floor, Kingston 5
☎ (1-876) 929 70 87,
929 70 89
Fax: (1-876) 929 84 68
E-mail: kingston@unesco.org

Liban

Cité Sportive Av., Beyrouth
☎ (961-1) 85 00 13
Fax: (961-1) 82 48 54
E-mail: beirut@unesco.org

Mali

Badalabougou Est
B.P. E 1763, Bamako
☎ (223) 223 34 92, 223 34 93
Fax: (223) 223 34 94
E-mail: bamako@unesco.org

Maroc

35 av du 16 novembre,
Agdal, Rabat 1777
☎ (212-37) 67 03 72,
67 03 74, 77 81 82
Fax: (212-37) 67 03 75
E-mail: rabat@unesco.org

Népal

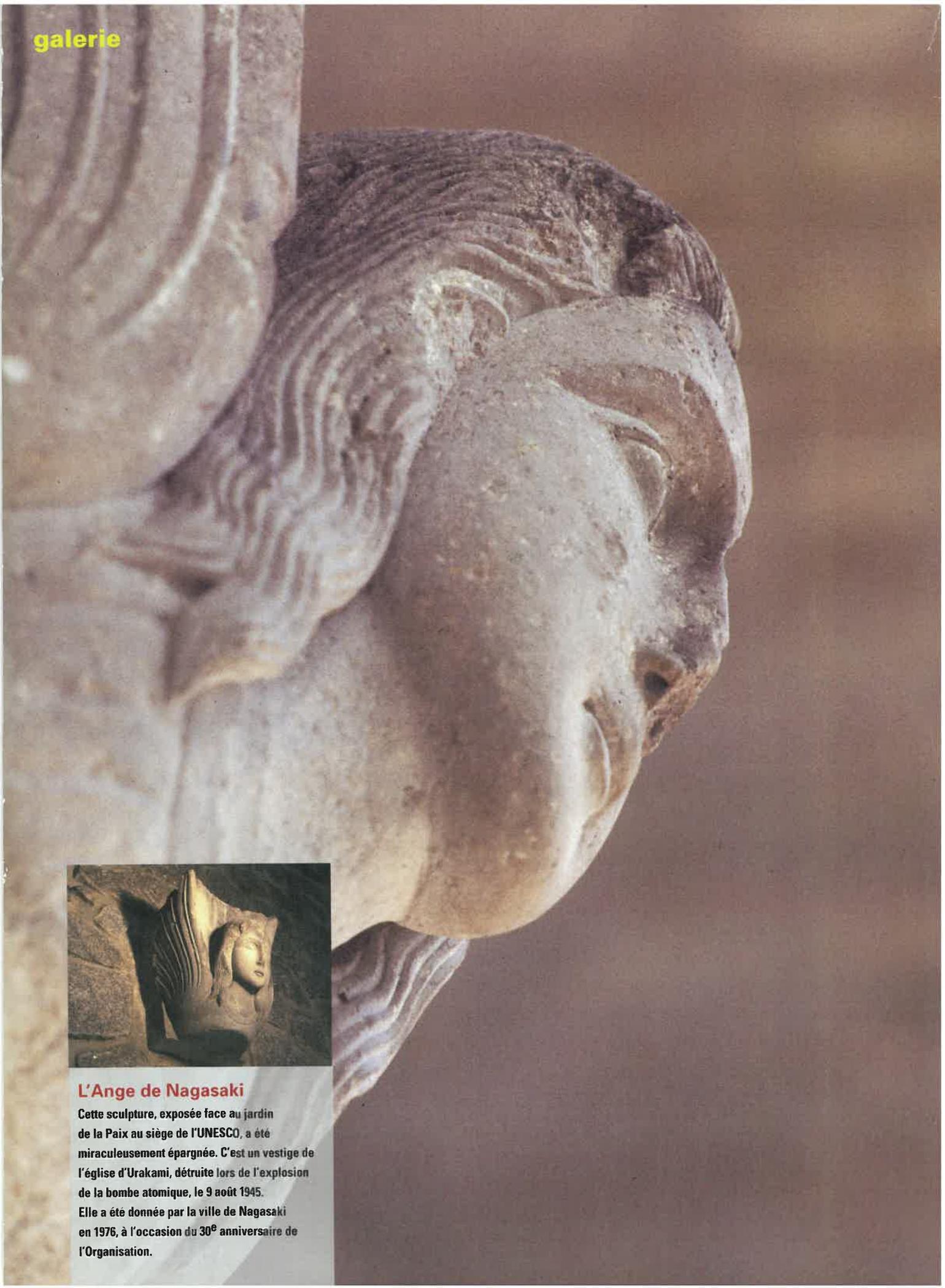
Ring Road-Bansbari
Katmandou
☎ (977-1) 437 40 09,
Fax: (977-1) 437 30 04
E-mail:
kathmandu@unesco.org

Nigéria

Street Plot 777,
Bouake Street, off Herbert
Maccaulay Way
Wuse Zone 6, Abuja
☎ (234-9) 52 37 088
Fax: (234-9) 52 38 094
E-mail: abuja@unesco.org



59



L'Ange de Nagasaki

Cette sculpture, exposée face au jardin de la Paix au siège de l'UNESCO, a été miraculeusement épargnée. C'est un vestige de l'église d'Urakami, détruite lors de l'explosion de la bombe atomique, le 9 août 1945. Elle a été donnée par la ville de Nagasaki en 1976, à l'occasion du 30^e anniversaire de l'Organisation.